

# Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) : Rapport d'étape 2016-2017 — Canada

Michael Karanicolas, *Right to Know Coalition of Nova Scotia*

## Table des matières

<b>Sommaire exécutif : Canada</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>18</b>
<b>II. Contexte</b>	<b>21</b>
<b>III. Leadership et Processus multipartite</b>	<b>25</b>
<b>IV. Engagements</b>	<b>34</b>
Thème 1 : Ouvert par défaut	37
1. Améliorer l'accès à l'information	37
2. Simplifier les demandes de renseignements personnels	41
3. Étendre et améliorer les données ouvertes	44
4. Fournir et préserver l'information ouverte	43
5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert	53
6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale	56
7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux	59
Thème II : Transparence financière	61
8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales	61
9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement	64
10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières	68
☒ 11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions	71
Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes	75
Thème III : Innovation, prospérité et développement durable	77
13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales	77
14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)	81
15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)	86
16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)	90
17. Mettre en oeuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif	94
18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier	97
Thème IV : Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde	102
19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert	102
20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes	105
21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale	109
22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada	112

<b>V. Recommandations d'ordre général</b>	<b>116</b>
<b>VI. Méthodologie et sources</b>	<b>119</b>
<b>VII. Annexe - Conditions d'admissibilité</b>	<b>124</b>



## Sommaire : Canada

### Rapport d'étape 2016-2017 — Mécanisme d'évaluation indépendant

Le troisième plan du Canada comprenait des engagements liés à l'amélioration de l'accès à l'information, à la transparence fiscale, à l'utilisation de données ouvertes et à l'engagement des citoyens canadiens et du monde dans les principes du gouvernement ouvert. Alors que l'élaboration du troisième plan d'action s'est traduite par une augmentation de l'engagement des parties prenantes, celles-ci ont exprimé des préoccupations quant au fait que leurs opinions n'avaient pas été pleinement prises en compte lors de la rédaction du plan final. Pour aller de l'avant, le gouvernement devrait adopter un processus de co-création plus solide qui permettrait aux intervenants d'être mieux représentés dans la formulation des engagements, et accorder une importance particulière à l'engagement avec les Premières nations.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative internationale bénévole qui vise à obtenir des engagements de la part des gouvernements envers leurs citoyens dans le but de promouvoir la transparence et l'autonomie des citoyens, de lutter contre la corruption, et d'exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. La participation du Canada au PGO remonte à 2011. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) effectue un examen semestriel des activités de chaque pays participant au PGO.

Le Comité directeur du gouvernement ouvert, dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), a continué d'être le principal organisme de coordination des activités du PGO au Canada. La coordination du troisième plan d'action, bien que toujours dirigée par le SCT, comprenait différents ministères et organismes relevant du Comité du directeur général du gouvernement ouvert, du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, du Groupe de travail sur le développement des ressources gouvernementales ouvertes et des communautés de pratique. Ces comités et groupes de travail sur le gouvernement ouvert étaient responsables de la coordination des différents aspects du troisième plan d'action du Canada.

#### En bref :

Participant depuis : 2011  
Nombre d'engagements : 22

#### Degré de réalisation :

Complet : 0  
Substantiel : 19 (86 %)  
Limité : 3 (14 %)  
Non démarré : 0

#### Points forts des engagements :

Accès à l'information : 19 (86 %)  
Participation civique : 10 (45 %)  
Responsabilité publique : 1 (5 %)  
Technologie & innovation pour ouverture et responsabilisation : 11 (50 %)

#### Nombre d'engagements avec :

Pertinence évidente pour une valeur du PGO : 21 (95 %)  
Impact potentiel transformateur : 1 (5 %)  
Mise en œuvre substantielle ou complète : 19 (86 %)  
Tous les trois (★) : 1

Le troisième plan d'action impliquait une coordination entre le gouvernement fédéral et les gouvernements infranationaux. En raison du régime fédéral canadien, la plupart des engagements du troisième plan d'action visent des améliorations au niveau fédéral, bien que certains engagements comprennent des activités de collaboration avec les provinces et les municipalités.

### **Processus du PGO**

Les pays participant au PGO suivent un processus de consultation lors de l'élaboration de leur plan d'action du PGO et pendant leur mise en œuvre.

L'élaboration du troisième plan d'action du Canada comprenait une variété de consultations en personne et en ligne auprès des intervenants de la société civile, et comprenait un système électronique de « vote » sur les engagements potentiels. Tandis que l'engagement des parties prenantes s'est développé à partir de l'élaboration du plan d'action précédent, certaines parties prenantes ont exprimé leur scepticisme quant à la mesure dans laquelle leur contribution a eu un impact sur le plan d'action final.

Le gouvernement a créé un nouveau forum multipartite pour surveiller la mise en œuvre du plan d'action, composé de représentants du gouvernement et de la société civile. La mise en place du nouveau mécanisme de consultation au cours de la première année du plan d'action a progressivement remplacé le groupe consultatif précédent, ce qui a entraîné de faibles niveaux de consultation au cours de cette période de transition. Le chercheur du MEI recommande de désigner des « parrains » de la société civile pour chaque engagement afin de servir de points de contact pour l'évaluation continue et l'engagement pendant la mise en œuvre.

Le gouvernement a publié son rapport d'auto-évaluation pour la première année de mise en œuvre sous forme d'ébauche le 18 août 2017 ainsi qu'une période de consultation sur l'ébauche jusqu'au 1er septembre, et a soumis son auto-évaluation finale (en anglais et en français) le 20 novembre 2017.

## Mise en œuvre des engagements

Dans le cadre du PGO, les pays sont tenus de prendre des engagements dans un plan d'action établi sur deux ans. Le plan d'action du Canada regroupe 22 engagements. Le tableau 1 résume l'avancement de chaque engagement et leur impact potentiel. Le tableau 2 donne un aperçu des progrès réalisés pour chaque engagement et recommande les prochaines étapes à suivre. Dans certains cas, des engagements similaires sont regroupés et réorganisés afin de faciliter la lecture.

Notez que le MEI a mis à jour le critère d'engagement étoilé au début de 2015 afin de hausser la barre pour les engagements modèles du PGO. En vertu de ces critères, les engagements doivent être très explicites, adaptés aux valeurs du PGO, avoir un impact potentiel transformateur et être substantiellement ou complètement mis en œuvre. Le Canada a reçu un engagement étoilé (Engagement 11).

Tableau 1 : Évaluation du progrès par engagement

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT			
	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ
<p>✳ L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.</p>								
<b>Thème I : Ouvert par défaut</b>								
<b>1 Améliorer l'accès à l'information</b>								
1.1 Consultations sur l'accès à l'information								
1.2 Introduction d'une législation								
1.3 Examen complet de la Loi sur l'accès à l'information								
<b>2 Simplifier les demandes de renseignements personnels</b>								
2.1 Site Web central pour les demandes								
2.2 Explication écrite d'un retard de réponse								
<b>3 Étendre et améliorer les données ouvertes</b>								
3.1 Inventaires des données fédérales								
3.2 Objectifs et rapports d'étape								
3.3 Conseils pour les communiqués, l'engagement et les exceptions								
3.4 Publier les données de Statistiques Canada								
3.5 Outil de recherche en ligne unifié								
3.6 Charte internationale sur les données ouvertes								
<b>4 Fournir et préserver l'information ouverte</b>								
4.1 Portail du gouvernement ouvert								
4.2 Lignes directrices sur la rétention des données								
4.3 Accès aux dossiers								
4.4 Mettre à jour les archives en ligne								
4.5 Élargir GCDocs								

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT			
	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ
<p>✦ L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.</p>								
<b>5 Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert</b>								
5.1 Cadre de rendement								
5.2 Rendre compte de la Directive pour un gouvernement ouvert								
5.3 Indicateurs de rendement du gouvernement ouvert								
<b>6 Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale</b>								
6.1 Possibilités d'apprentissage								
6.2 Forums éducatifs et ateliers								
6.3 Consultation sur le Plan stratégique des TI								
<b>7 Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux</b>								
7.1 Guichet unique pour les services gouvernementaux								
7.2 Normes en matière de rendement								
<b>Thème II : Transparence financière</b>								
<b>8 Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales</b>								
8.1 Formuler des normes								
8.2 Renforcer la capacité de recherche								
8.3 Élargir le nombre de participants								
8.4 Collections numériques								
<b>9 Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement</b>								
9.1 Outil interactif								
9.2 Améliorer le contenu sur Canada.ca								
9.3 Rapports financiers								
9.4 Mise à jour du site achatetventes.gc.ca								
9.5 Étude de cas des pratiques exemplaires								
<b>10 Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières</b>								
10.1 Publier les données budgétaires 2017								
10.2 Publier les notes d'information mensuelles								
10.3 Étudier les possibilités d'accroître la transparence budgétaire								

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT			
	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ
<p>⊕ L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.</p>								
<b>⊕11 Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions</b>								
11.1 Centraliser et élargir les S et C								
11.2 Inciter les ministères à divulguer les S et C								
11.3 Projet pilote patrimonial								
<b>12 Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes</b>								
12.1 Programme pilote								
12.2 Prototypage multijuridictionnel								
<b>Thème III : Innovation, prospérité et développement durable</b>								
<b>13 Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales</b>								
13.1 Améliorer l'accès aux données géospatiales								
13.2 Formuler des normes								
13.3 Développer des applications								
<b>14 Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)</b>								
14.1 Conseiller scientifique en chef								
14.2 Accroître les données de S & T								
14.3 Accroître l'engagement pour les S & T								
14.4 Outils de mesure de la science ouverte								
14.5 Accès ouvert pour les subventions								
14.6 Gestion des données numériques								
<b>15 Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)</b>								
15.1 Description détaillée de 150 compagnies								
15.2 Plateforme en ligne								
15.3 Réseau national de données ouvertes								
15.4 Trois projets de démonstration								
15.5 15 compagnies fondées sur les données								
<b>16 Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)</b>								
16.1 Principes communs de données ouvertes								
16.2 Ensembles de données prioritaires								
16.3 Service de recherche en ligne								
16.4 Données ouvertes Canada								
<b>17 Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif</b>								

NOM ABRÉGÉ DE L'ENGAGEMENT	IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT			
	AUCUN	MINEUR	MODÉRÉ	TRANSFORMATEUR	PAS COMMENCÉ	LIMITÉ	SUBSTANTIEL	TERMINÉ
<p>⊕ L'ENGAGEMENT EST MESURABLE, MANIFESTEMENT PERTINENT AUX VALEURS DU PGO TEL QU'ÉCRIT, A UN IMPACT POTENTIEL TRANSFORMANT, ET SA MISE EN ŒUVRE EST SOIT FORT AVANCÉE, SOIT TERMINÉE.</p>								
17.1 Sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports								
17.2 Fenêtre commune en ligne								
17.3 Harmoniser la LMTSE avec la législation								
<b>18 Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier</b>								
18.1 Programme 2030								
18.2 Présidence de l'IITA								
18.3 Formation mondiale								
18.4 Projets mondiaux sur les données ouvertes								
18.5 Partenaire de GODAN								
<b>Thème IV : Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde</b>								
<b>19 Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert</b>								
19.1 Mécanisme pluripartite								
19.2 Activités de mobilisation ciblées								
<b>20 Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes</b>								
20.1 Promotion d'un dialogue ouvert								
20.2 Identifier les soutiens								
20.3 Identifier les meilleures pratiques								
20.4 Indicateurs du gouvernement ouvert								
<b>21 Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale</b>								
21.1 Forums internationaux								
21.2 Données ouvertes dans l'Afrique francophone								
21.3 Soutenir les instruments internationaux								
<b>22 Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada</b>								
22.1 Consultation sur les statistiques fiscales								
22.2 Préciser les règles entourant les organismes de bienfaisance								
22.3 Consultation entourant les prestations des Autochtones								



Tableau 2 : Résumé de l'évaluation du MEI quant au progrès de chaque engagement

TITRE DE L'ENGAGEMENT	RÉSUMÉ
<p><b>1. Améliorer l'accès à l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à améliorer la Loi sur l'accès à l'information grâce à un processus participatif. Cependant, les parties prenantes interrogées ont exprimé leur insatisfaction par rapport à la structure et à l'ambition de l'engagement tel que rédigé. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a procédé à la consultation des intervenants avant la première année du plan d'action, tout comme la Chambre des communes a procédé à l'examen de la Loi sur l'accès à l'information. Le gouvernement a ensuite présenté le projet de loi C-58 à la Chambre des communes. Cependant, au sein de la société civile, les réactions à ce projet de loi ont été négatives. Le chercheur du MEI recommande d'améliorer le projet de loi C-58 en élargissant le droit de déposer des demandes d'accès au conseil des ministres et au cabinet des premiers ministres, en créant une obligation de documentation pour les fonctionnaires, en établissant des échéanciers contraignants pour répondre aux demandes, en formalisant les dispenses des frais et en restreignant les exceptions excessives.</p>
<p><b>2. Simplifier les demandes de renseignements personnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Limité</li> </ul>	<p>Le processus de demande de renseignements personnels détenus par le gouvernement est difficile pour les Canadiens et les Canadiennes, car il peut être difficile de déterminer l'institution appropriée à approcher. Cet engagement vise à améliorer ce processus en développant un site Web centralisé pour la soumission des demandes d'informations personnelles et en mettant en place une garantie de réponse dans un délai de 30 jours. Selon le rapport d'auto-évaluation du gouvernement, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a déterminé les besoins opérationnels du site Web et a mené à bien les tests d'utilisation du site Web quant au Projet pilote d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, a partagé les options de mise en œuvre de la garantie de trente jours à l'égard des demandes de renseignements personnels et a partagé les options de mise en œuvre avec le Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) dans le but de recevoir des commentaires. Le chercheur du MEI recommande que le Canada envisage de mettre en place un système central similaire sur le site Web d'Infomex au Mexique pour les demandes de la Loi sur l'accès à l'information dans les futurs plans d'action.</p>
<p><b>3. Étendre et améliorer les données ouvertes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à améliorer la qualité, la visibilité et l'accessibilité des données ouvertes. Le Conseil du Trésor a mis en œuvre une vaste gamme d'activités, notamment la publication en ligne de 4 000 ensembles de données non spatiales et 27 000 nouveaux ensembles de données géospatiales sur ouvert.canada.ca, la création d'un groupe de travail interministériel sur le développement des ressources, diffusant les résultats du recensement de 2016 selon un calendrier établi, et a annoncé que le Canada adoptera la Charte internationale sur les données ouvertes.</p>

	<p>Le chercheur du MEI recommande d'amener la conversation au-delà des consultations en ligne et d'établir une présence davantage en personne, en plus de moyens plus interactifs de communication à distance, comme les téléconférences.</p>
<p><b>4. Fournir et préserver l'information ouverte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à résoudre les problèmes de préservation et d'accessibilité de l'information qui résultent d'un manque de directives gouvernementales claires sur la façon dont l'information devrait être trouvée, utilisée, partagée et préservée. Cet engagement répond également à l'une des cinq recommandations SMART tirées du précédent rapport du MEI du Canada. Le gouvernement a relancé le Portail de données ouvertes, mis au point à partir d'un projet pilote d'ouverture par défaut, et a élaboré et diffusé un projet de directives quant aux normes de rétention et de disposition du contenu numérique dans le but de recueillir les commentaires du public et des intervenants. De plus, le gouvernement a déployé le programme GCDocs, une solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux, et ce, à 85 000 travailleurs du gouvernement fédéral.</p>
<p><b>5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Non évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à combler le manque d'indicateurs unifiés et objectifs pour mesurer les progrès du gouvernement ouvert au Canada en créant un cadre de gestion du rendement pour un gouvernement ouvert. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a élaboré et publié un outil de suivi en ligne de ses engagements du PGO, bien qu'il ne devrait recevoir qu'une mise à jour trimestrielle, et a élaboré un cadre de rendement provisoire pour le gouvernement ouvert conformément aux indices mondiaux existants. Il travaille actuellement à collaborer par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, ainsi qu'en collaborant avec d'autres gouvernements et l'OCDE pour discuter de meilleures pratiques de mesure de l'impact. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre ce projet jusqu'à l'élaboration finale d'un cadre de gestion du rendement et d'indicateurs, et de leur application aux progrès réels du gouvernement, mais en parallèle avec les valeurs du PGO.</p>
<p><b>6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> </ul>	<p>Plusieurs intervenants ont cité la « culture du secret » omniprésente parmi les fonctionnaires comme un domaine prioritaire à traiter. Cet engagement vise à améliorer les attitudes des fonctionnaires envers l'ouverture, ainsi que la compréhension de l'ouverture à l'échelle de la fonction publique fédérale. Le gouvernement a offert une formation à 35 755 fonctionnaires provenant de 109 organisations fédérales dans le cadre de cours liés au gouvernement ouvert. Il a également tenu plusieurs forums et ateliers éducatifs, notamment le Sommet canadien sur les données ouvertes, le panel sur les données ouvertes « Go Open Data » et des occasions d'apprentissage sur l'engagement du public élaborées et offertes par le Bureau du Conseil privé. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>engagement et de l'intégrer dans le prochain plan d'action, mais de prendre en compte le besoin plus général de façonner la culture institutionnelle parallèlement à des programmes de formation plus directs axés sur les compétences.</p>
<p><b>7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Aucun</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à assurer des évaluations rigoureuses du rendement des principaux services gouvernementaux et à rendre publics les résultats de ces évaluations. Le gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de service et a été souligné dans le vingt-quatrième rapport annuel du greffier du Conseil privé au premier ministre sur la fonction publique. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor, il a élaboré une nouvelle stratégie de services qui comprend des « mesures de rendement pour permettre au public de rendre compte des progrès » et qu'il est « en train de définir les indicateurs de performance clés et de déterminer quelles données peuvent être exploitées ». Le chercheur du MEI recommande de ne pas reporter cet engagement aux plans d'action futurs.</p>
<p><b>8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Limité</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à atténuer les limites géographiques de la capacité des Canadiens et des Canadiennes à accéder aux artefacts culturels et patrimoniaux en créant et en élargissant des collections numériques, et à créer une base de données nationale consultable sur les œuvres culturelles. Toutefois, les intervenants des Premières Nations consultés ont exprimé des préoccupations quant au contexte culturel dans lequel ces travaux pourraient être présentés, ce qui pourrait fausser leur valeur. Le ministère du Patrimoine canadien a mis au point un site Web pilote comprenant 166 762 objets, avec une variété de points de référence et de classifications taxinomiques pour améliorer la recherche, en collaboration avec huit musées partenaires. Le ministère du Patrimoine canadien s'attend à ce que le réseau soit étendu à 100 musées d'ici la fin de l'exercice financier 2017, même si la norme de présentation a été réduite. À l'avenir, le chercheur du MEI recommande d'adopter une approche centrée sur l'utilisateur pour la présentation des données et de tenir compte des préoccupations des Premières nations concernant la conceptualisation appropriée du nouveau système de données.</p>
<p><b>9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Limité</li> </ul>	<p>S'appuyant sur l'engagement d'un plan d'action antérieur à fournir des informations plus consultables sur les sites Web gouvernementaux, cet engagement vise à unifier et à élargir l'information publiée en ligne sur les dépenses et les marchés publics. En raison de la nature continue d'amélioration de l'ouverture entourant les dépenses et les marchés publics et les progrès limités à ce jour, le chercheur du MEI recommande de reporter cet engagement au prochain plan d'action, en insistant particulièrement sur l'expansion du site Web <a href="http://achatsetventes.gc.ca">achatsetventes.gc.ca</a>.</p>

<p><b>10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>S'appuyant sur l'engagement pris dans le plan d'action précédent de diffuser l'information liée au Budget de 2015, cet engagement vise à élargir et à faciliter l'information disponible quant au budget, et à fournir des notes d'information du ministère des Finances liées aux problèmes sous-jacents soulevés concernant le processus de budgétisation. Pendant la première année de mise en œuvre, les ensembles de données sur le Budget de 2017 ont été publiés en ligne, le ministère des Finances a commencé à publier des notes d'information mensuelles préparées par le ministre, le secrétaire parlementaire et le sous-ministre, et le ministère des Finances a affiché des rapports sommaires sur les résultats des consultations prébudgétaires pour les budgets 2016 et 2017. L'auto-évaluation du gouvernement indique que les soumissions pour le Budget de 2017 étaient significativement plus élevées que les années précédentes, ce qui indique possiblement un niveau plus élevé d'engagement du public dans le processus de budgétisation. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement, potentiellement en augmentant la quantité d'informations sur les notes d'information, et en adoptant une approche restrictive du caviardage.</p>
<p><b>11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subvention et de contributions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Transformateur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Le système actuel de déclaration des subventions et des contributions est distribué dans l'ensemble du gouvernement, n'est pas normalisé et ne s'applique qu'aux contrats de plus de 25 000 \$. Cet engagement vise à faire progresser l'accès à l'information et le contrôle public sur les subventions et contributions gouvernementales. Le projet pilote de Patrimoine canadien inclus dans cet engagement a le potentiel d'améliorer considérablement le système de divulgation des renseignements financiers du Canada, ce qui aura un impact potentiel sur la transparence.</p> <p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié plus de 37 000 divulgations de subventions et de contributions sur le site Web ouvert.canada.ca, et a développé et mis en ligne des séances de formation et des séances en ligne. Le Bureau du contrôleur général a élaboré un projet de directive visant à abaisser le seuil des subventions et contributions à 1 \$. Enfin, toutes les subventions et contributions de Patrimoine canadien de plus de 1 \$ sont affichées en ligne. Bien qu'il soit trop tôt pour commenter l'impact global, l'OSC <i>Powered By Data</i> a commencé à travailler avec l'information, et s'est montrée confiante du fait qu'elle aidera le travail de la société civile. Le chercheur du MEI recommande que cet engagement soit pris en compte dans les futurs plans d'action, en mettant l'accent sur le projet pilote prometteur de Patrimoine canadien.</p>

<p><b>12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>La responsabilisation des entreprises est une question qui suscite de l'intérêt et de la pertinence au Canada, mais le système fédéral peut créer des problèmes de compétence pour les utilisateurs qui cherchent à naviguer dans le système de données ouvertes. Cet engagement vise à atténuer les obstacles à la responsabilisation des entreprises en améliorant la recherche et la disponibilité de l'information sur les entreprises canadiennes dans les registres d'entreprises aux niveaux fédéral, provincial et territorial. Dans le cadre de la mise en œuvre, Innovation, Sciences et Développement économique a créé un programme pilote pour un outil de recherche unifié et a étendu ce prototype à huit provinces de novembre 2016 à mars 2017. Le chercheur du MEI recommande que le gouvernement envisage de changer son orientation afin d'accroître le nombre d'informations commerciales qu'il recueille une fois que le programme développé pour cet engagement sera opérationnel.</p>
<p><b>13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Bien que les données géospatiales constituent le plus grand type de données disponibles au public au Canada en matière de quantité, cet engagement vise à élargir l'information disponible en augmentant la fonctionnalité, la facilité de recherche et l'accessibilité de ces données. Au cours de la première année de mise en œuvre, Ressources naturelles Canada a augmenté de 200 à 573 le nombre total de dossiers disponibles sous le volet « Cartes ouvertes » du catalogue du gouvernement ouvert, et participe à l'<i>US Federal Geographic Data Committee Open Geospatial Consortium (OCG)</i>, au Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale mondiale et au Consortium <i>World Wide Web (W3C)</i>, et a développé plusieurs applications qui utilisent des données géospatiales. Le chercheur du MEI recommande de conférer un rôle plus important aux données principales, afin de leur donner plus de latitude pour innover davantage dans l'élaboration et la diffusion de l'information.</p>
<p><b>14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Sous le gouvernement précédent, une preuve largement répandue faisait état que les scientifiques du gouvernement étaient « muselés » par une politique de communication stricte. Cet engagement vise à faciliter l'accès des Canadiens et des Canadiennes à la recherche scientifique produite par leur gouvernement et a été un thème important pour les intervenants de la société civile consultés. Au moment de la rédaction de ce rapport, le gouvernement avait nommé le conseiller scientifique en chef, lancé la Bibliothèque scientifique fédérale et élaboré, entre autres, un rapport sur Environnement et Changement climatique Canada concernant les mesures de la science ouverte. Les intervenants consultés ont fait remarquer que les initiatives du gouvernement actuel ont eu un impact positif important sur l'ouverture des activités scientifiques fédérales. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre ces initiatives avec des repères plus clairement identifiables dans le prochain plan d'action.</p>

<p><b>15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à soutenir l'utilisation par le secteur privé des données ouvertes et à améliorer la compréhension de la manière dont le secteur privé peut extraire une valeur à partir des données ouvertes. L'Institut des données ouvertes du Canada (ODX) a complété sa cartographie des entreprises canadiennes, a lancé les résultats sur son site Web et complété et lancé la plateforme en ligne pour présenter cette information. L'ODX a également effectué une tournée nationale et a affiché sur son site Web des rapports provenant des provinces de l'Atlantique, du centre du Canada et de l'Ouest canadien, et a offert une gamme de niveaux de soutien aux participants à ses programmes. Une partie prenante interrogée a indiqué que son entreprise avait été considérablement aidée par le programme. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement et de créer une structure parallèle pour l'incubation des programmes de la société civile dans ce domaine, et de mettre en place de meilleures structures de transparence pour l'ODX lui-même.</p>
<p><b>16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à atténuer les défis auxquels les Canadiens et les Canadiennes doivent faire face en obtenant et en comparant des informations provenant de différentes juridictions. La tentative du gouvernement d'élaborer des principes communs sur les données ouvertes a été réalisée en collaboration avec <i>Open North</i>. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a élaboré un plan de travail provisoire sur un service de recherche fédéré entre les provinces, l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec. Le Sommet canadien sur les données ouvertes a eu lieu à Edmonton du 12 au 14 juin 2017. Selon <i>Open North</i>, il y a eu un changement de ton entre les groupes de travail intergouvernementaux, ainsi qu'une augmentation de la collaboration et des réunions conjointes. Le chercheur du MEI recommande que le gouvernement travaille à améliorer la mise en œuvre de normes de données ouvertes solides à l'échelle du gouvernement fédéral lui-même, et à adopter la charte internationale sur les données ouvertes au niveau fédéral.</p>
<p><b>17. Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Le Canada a adopté la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif (LMTSE) dans le cadre de son deuxième plan d'action. Cet engagement vise à améliorer la mise en œuvre de la LMTSE et à élargir l'utilité et l'accessibilité du matériel publié sur la LMTSE. Ressources naturelles Canada a mené plusieurs activités de sensibilisation pour promouvoir la LMTSE, a développé un portail en ligne pour les rapports de la LMTSE et a tenu des réunions bilatérales sur la LMTSE avec le Québec, le Royaume-Uni et la France pour harmoniser les normes. Publiez Ce Que Vous Payez — Canada a utilisé l'information qui a été téléchargée sur le nouveau portail en ligne de Ressources naturelles Canada, bien qu'ils critiquent également les documents disponibles. Le chercheur du MEI recommande d'aborder ces préoccupations ainsi que de</p>

	<p>faire la promotion de meilleures pratiques pour les données ouvertes.</p>
<p><b>18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Mineur</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement comprend plusieurs initiatives visant à accroître la transparence du financement du développement international et à partager les compétences et les connaissances dans ce domaine avec les pays en développement. Bien que l'engagement soit axé sur l'accroissement de la transparence gouvernementale à l'échelle internationale, certains jalons pourraient également avoir un impact positif sur le Canada, en développant de nouvelles compétences dans la mise en œuvre de politiques de transparence. Au cours de la première année du plan d'action, le Canada a été élu président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide — Données ouvertes pour le développement (OD4D). Le gouvernement a organisé une série de formations dans le cadre du programme de formation de l'École de données et 58 nouveaux ensembles de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont été diffusés sur le portail de données ouvertes. Si le gouvernement cherche à poursuivre ces initiatives positives au sein de ses plans d'action futurs, le chercheur du MEI recommande que les projets inclus aient un lien plus tangible avec le Canada grâce à une participation plus active des organismes gouvernementaux canadiens au-delà du rôle de financement et de surveillance du Centre de recherches pour le développement international.</p>
<p><b>19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à remédier aux faiblesses de la structure de consultation de la société civile survenue lors des deux premiers plans d'action du Canada. Les discussions entre le Secrétariat du Conseil du Trésor et les intervenants de la société civile ont abouti à un projet de mandat visant à établir un mécanisme de consultation permanent. Le gouvernement a prévu de lancer un processus de nomination pour les représentants et de lancer officiellement le forum à la fin de 2017. De plus, divers organismes ont mené des consultations liées à leurs engagements dans le cadre du PGO. Les représentants de la société civile ont noté que l'attitude du gouvernement à l'égard de l'engagement et de la consultation s'était considérablement améliorée depuis la prise du pouvoir par le gouvernement actuel. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement, à la fois en élargissant le champ des consultations de la société civile et en poussant en faveur d'une norme de co-création plus élevée dans l'élaboration et l'exécution des plans d'action.</p>

<p><b>20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement exige une participation active auprès de la population, et particulièrement auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis, conformément à une promesse de campagne importante du nouveau gouvernement et constitue une priorité majeure en matière de droits de la personne au Canada. Dans le cadre de la mise en œuvre, le Bureau du Conseil privé a élaboré et affiché un ensemble de principes provisoires pour les consultations et la participation du public. De plus, ils ont animé un atelier avec les dirigeants des Premières Nations au Sommet canadien sur les données ouvertes. Le Bureau du Conseil privé a également tenu des discussions lors du Sommet canadien sur les données ouvertes et des ateliers de <i>Civic Tech Ottawa</i> afin d'améliorer les outils de consultation en ligne. Le chercheur du MEI recommande de travailler avec les gouvernements des Premières Nations pour les aider à renforcer leur propre capacité d'engagement civique et de participation parmi leurs électeurs.</p>
<p><b>21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Cet engagement vise à favoriser l'engagement et le leadership du Canada sur les questions de données ouvertes mondiales. Le gouvernement canadien a participé à plusieurs forums mondiaux sur le gouvernement ouvert. L'Initiative des données ouvertes pour le développement a coorganisé une réunion régionale des parties prenantes pour commencer les travaux sur un centre de données ouvertes sur l'Afrique francophone et le Centre de recherches pour le développement international a traduit l'<i>Open Data Barometer</i> en français et en espagnol. Le chercheur du MEI recommande que la nature et les résultats prévus de cet engagement international soient expliqués plus en détail afin de fournir une feuille de route plus claire pour évaluer la réussite.</p>
<p><b>22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence de la valeur du PGO : Évidente</li> <li>• Impact potentiel : Modéré</li> <li>• Avancement : Substantiel</li> </ul>	<p>Le gouvernement actuel a ordonné l'interruption des vérifications fiscales ciblées contre les organismes de bienfaisance impliqués dans les activités politiques et s'est engagé à entreprendre une série de réformes pour empêcher que de tels excès ne se reproduisent à l'avenir en raison de l'accès aux prestations. Pour mettre en œuvre cet engagement, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié un sondage en ligne sur les opinions à l'égard des statistiques fiscales, a mené des consultations sur les clarifications des règles relatives aux organismes de bienfaisance et à l'engagement politique; près de 20 000 soumissions écrites ont été reçues. En parallèle, l'ARC a commandé deux études d'opinion publique auprès des collectivités autochtones et des populations vulnérables, comprenant les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain, et elle collabore étroitement avec d'autres partenaires fédéraux afin de déterminer ce qui doit être fait pour mettre en application les conclusions de ces études. Les parties prenantes de la société civile ont noté une amélioration considérable de l'espace civique à la suite de la suspension des contrôles fiscaux. Le chercheur du MEI</p>



	<p>recommande de continuer à s'attaquer à cet important domaine prioritaire des réformes des règles touchant les organismes de bienfaisance dans le prochain plan d'action du Canada.</p>
--	---

## Recommandations

Alors que l'élaboration du troisième plan d'action du Canada a permis d'améliorer les niveaux de transparence et d'engagement auprès des intervenants, ceux-ci ont exprimé leurs préoccupations quant au fait que le gouvernement a entamé le processus de consultation avec une idée établie des engagements à inclure dans le plan d'action. Une des recommandations principales est que le gouvernement développe un processus de co-création plus robuste qui permet à la société civile d'exprimer sa désapprobation face aux engagements. Le processus de co-création devrait également inclure un mécanisme particulier pour engager les parties prenantes des Premières Nations qui réponde aux défis uniques auxquels ces communautés sont confrontées. De plus, le prochain plan d'action du Canada devrait s'engager pleinement à réformer la Loi sur l'accès à l'information au-delà des révisions limitées prévues dans le plan d'action actuel.

Depuis 2014, tous les rapports du MEI entourant le PGO comprennent cinq recommandations clés concernant le prochain cycle de planification des actions du PGO. Les gouvernements participant au PGO devront répondre à ces recommandations clés dans leurs auto-évaluations annuelles. Ces recommandations suivent la logique SMART; elles sont spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et temporellement définies. Compte tenu de ces résultats, le chercheur du MEI présente les principales recommandations suivantes :

Tableau 3 : Les cinq recommandations SMART essentielles

Améliorer les consultations pour le prochain plan d'action, y compris les normes de co-création
Consacrer des ressources spécifiques à la mise en œuvre des engagements du PGO
Travailler avec les Premières Nations du Canada pour développer des engagements mutuels dans le but d'améliorer l'ouverture, l'engagement et la transparence
Adopter des réformes solides de la Loi sur l'accès à l'information
Exploiter l'expertise existante en matière de données ouvertes du Canada afin de renforcer l'accessibilité et la facilité d'utilisation des informations publiées

Michael Karanicolas est un défenseur des droits de la personne basé à Halifax et dont les travaux portent sur la liberté d'expression, le droit à l'information, la transparence et les droits numériques. Il est président de la Right to Know Coalition, qui œuvre pour la promotion du gouvernement ouvert, et directeur des politiques de la Domain Name Rights Coalition, qui œuvre pour promouvoir les droits de l'homme et la transparence dans la gouvernance de l'Internet. Il est également membre du comité exécutif du regroupement des utilisateurs d'Internet à des fins non commerciales de l'ICANN et dirige des groupes de travail chargés de réorganiser l'approche de l'ICANN en matière de droits de l'homme et de transparence. Jusqu'en 2017, il a été conseiller juridique principal du Centre for Law and Democracy. Il est l'auteur de 20 publications sur les droits de l'homme et a coordonné des projets de défense des droits dans plus d'une douzaine de pays. Michael est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) — Liste du doyen, de l'Université Queen's et d'un baccalauréat en droit (Liste du doyen) de l'Université Dalhousie. Vous pouvez le suivre sur Twitter à : @M\_Karanicolas et @NSRightToKnow.

**Conditions d'admissibilité :** Afin de participer au PGO, les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement démontré envers un gouvernement ouvert en rencontrant un nombre minimum de critères quant à des dimensions clés d'un gouvernement ouvert. Des indicateurs de tierce partie sont utilisés pour déterminer les progrès du pays sur chacune des dimensions. Pour de plus

amples informations, voir la Section VII traitant des critères d'admissibilité se trouvant à la fin de ce rapport, ou visitez : [bit.ly/1929F1I](https://bit.ly/1929F1I).

# 1. Introduction

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) constitue une initiative internationale volontaire et multipartite visant à obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements envers leurs citoyens pour promouvoir la transparence, l'autonomisation des citoyens, lutter contre la corruption, et exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le PGO fournit un forum international pour le dialogue et le partage entre les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé, qui contribuent tous à la poursuite commune d'un gouvernement ouvert.

Le Canada a officiellement entamé sa participation en septembre 2011 lorsque John Baird, alors ministre des Affaires étrangères, a fait part de l'intention du gouvernement de le faire.<sup>1</sup>

Afin de participer au PGO, les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement démontré envers le gouvernement ouvert, en satisfaisant un ensemble de critères (minimum) de performance. Des indicateurs objectifs tiers sont utilisés pour déterminer l'étendue des progrès du pays sur chacun des critères : la transparence fiscale, la divulgation des biens publics, la participation des citoyens et l'accès à l'information. Voir la section VII : Conditions d'admissibilité pour plus de détails.

Tous les gouvernements participants au PGO mettent en place des plans d'action du PGO qui établissent des engagements concrets sur une période initiale de deux ans. Les plans d'action doivent énoncer les engagements des gouvernements du PGO, qui déplacent la pratique gouvernementale au-delà du statu quo. Ces engagements peuvent s'appuyer sur les efforts existants, déterminer de nouvelles mesures pour compléter les réformes en cours, ou entreprendre une action dans un domaine entièrement nouveau.

Le Canada a élaboré son plan d'action national de mars à juillet 2016. La période officielle de mise en œuvre du plan d'action était du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018. Cette année, un rapport couvre le processus d'élaboration du plan d'action et la première année de mise en œuvre du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. À compter de 2015, le MEI a commencé à publier des rapports de fin de mandat sur l'état final des progrès à la fin de la période de deux ans du plan d'action. Toutes les activités ou les progrès réalisés après la première année de mise en œuvre seront évalués dans le rapport de fin de mandat. Le gouvernement a publié son auto-évaluation le 18 août 2017 pour une consultation qui est restée ouverte jusqu'au 1er septembre 2017, conformément aux exigences du PGO.

Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO s'est associé à Michael Karanicolas, président de la *Right to Know Coalition* de la Nouvelle-Écosse, qui a réalisé cette évaluation de l'élaboration et de la mise en œuvre du troisième plan d'action du Canada. Pour rassembler les voix de multiples intervenants, le chercheur du MEI a organisé des groupes de discussion à Halifax, Montréal, Ottawa et Toronto, après quoi il a réalisé une série d'entrevues individuelles en personne et par téléphone. Le MEI a pour but de façonner le dialogue permanent entourant le développement et la mise en œuvre des engagements futurs. Les méthodes et les sources sont traitées dans la section VI du présent rapport (Méthodologie et sources).

---

<sup>1</sup> Cette lettre peut être consultée au : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-letter-of-intent-join-ogp>.

## II. Contexte

Ceci est le troisième plan d'action du Canada et le premier depuis les élections de 2015 au pays. Il tente de renverser le cours de nombreuses politiques problématiques qui ont marqué les dernières années du gouvernement précédent. Cependant, bien que les parties prenantes aient convenu dans la plupart des cas que les choses se sont considérablement améliorées depuis les élections, on s'inquiète du manque d'ambition de prendre des mesures audacieuses et progressistes; le rythme des améliorations risque donc de ralentir. La société civile surveille attentivement la question de savoir si la nouvelle image du Canada marque une véritable transformation substantielle de l'ouverture et de l'engagement civique, ou simplement un changement de ton.

### 2.1 Historique

Le 19 octobre 2015, le Canada a tenu une élection qui a abouti au remplacement de Stephen Harper du Parti conservateur du Canada, qui était premier ministre du Canada depuis 2006, avec un nouveau gouvernement dirigé par Justin Trudeau, du Parti libéral. Les dernières années du gouvernement précédent ont été marquées par un net déclin de l'ouverture gouvernementale et de l'engagement civique. Cela comprenait, entre autres, le sous-financement chronique du Commissariat à l'information,<sup>1</sup> le lancement d'une contestation constitutionnelle par le commissaire à l'information pour protester contre la destruction des documents soumis à une demande d'information,<sup>2</sup> le recours « sans précédent » à l'Agence du revenu du Canada pour s'attaquer aux organisations du secteur caritatif qui critiquent le gouvernement,<sup>3</sup> le « musellement » des scientifiques fédéraux pour éviter qu'ils parlent ouvertement de leurs recherches,<sup>4</sup> la destruction d'années de données de recherche scientifique,<sup>5</sup> et l'introduction de nouvelles restrictions pénales touchant le discours qui ont été largement critiquées par la société civile et les universitaires.<sup>6</sup>

Depuis les élections de 2015, une part importante du programme du gouvernement actuel a été consacrée à l'inversion des politiques problématiques de son prédécesseur. Par exemple, en juin 2016, le gouvernement a approuvé l'attribution de fonds d'urgence au Commissariat à l'information afin d'aider à éliminer l'arriéré croissant des recours.<sup>7</sup> Peu de temps après les élections, le gouvernement a suspendu toutes les activités concernant les autres vérifications et objections qui faisaient partie du Programme de vérification des activités politiques.<sup>8</sup> Le gouvernement a également amorcé un processus visant à réduire les changements controversés apportés à la Loi antiterroriste, y compris les nouvelles restrictions de nature criminelle touchant le discours mentionnées ci-dessus.<sup>9</sup>

En général, le nouveau gouvernement a travaillé pour se présenter internationalement en tant que force progressiste. Dans une large mesure, il a réussi à remodeler son image.<sup>10</sup> Cette nouvelle image comprend un engagement accru envers le Partenariat pour un gouvernement ouvert, le Canada ayant été élu pour siéger au Comité directeur du PGO en mars 2017.<sup>11</sup> Cependant, bien que les discussions avec les intervenants de la société civile dans le cadre de l'élaboration de ce rapport aient révélé que le nouveau gouvernement s'est nettement amélioré par rapport à son prédécesseur en matière d'ouverture, d'engagement civique et de responsabilité publique, une inquiétude plane quant au fait que l'amélioration pourrait ralentir à mesure que le Canada s'éloigne des élections, et que le gouvernement pourrait ne pas donner suite à ses principales promesses concernant la

transparence du gouvernement. Un exemple notable est la réforme de la Loi sur l'accès à l'information du Canada, qui n'a pas répondu à ce que beaucoup de gens attendaient et ce qui avait été promis lors de la dernière campagne.<sup>12</sup> Le nouveau gouvernement a aussi fait marche arrière sur ses promesses de réformer le système électoral.<sup>13</sup> Les intervenants des Premières Nations consultés dans la préparation de ce rapport étaient particulièrement sceptiques quant à la capacité du gouvernement actuel de donner suite aux promesses audacieuses faites durant la campagne et ont affirmé que, jusqu'ici, les changements dans les relations étaient plus superficiels que substantiels.<sup>14</sup> D'autres indicateurs suggèrent même que la dégradation des droits essentiels s'est poursuivie. Reporters Sans Frontières a abaissé le classement mondial de la liberté de la presse du Canada en 2017 et en 2016, citant des cas récents de surveillance de journalistes,<sup>15</sup> l'arrestation et la poursuite d'un journaliste couvrant une manifestation,<sup>16</sup> et une demande de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour qu'un journaliste remette ses dossiers de recherche.<sup>17</sup> Cependant, en ce qui concerne la liberté de la presse, il convient également de noter une évolution positive récente dans l'introduction d'un projet de loi visant à protéger les sources journalistiques, ce que les journalistes réclament depuis longtemps au Canada.<sup>18</sup>

## **2.2 Champ d'application du Plan d'action en fonction du contexte national**

En général, le plan d'action touche à la plupart des thèmes hautement prioritaires ayant une incidence sur le Canada que les intervenants ont identifiés au cours de cette consultation et des consultations précédentes. L'engagement 1 sur la réforme de l'accès à l'information est particulièrement remarquable, ce que les intervenants, y compris la société civile et les commissaires à l'information du pays, réclament depuis le premier plan d'action du Canada en 2012.<sup>19</sup> En effet, les recommandations visant à réformer la Loi sur l'accès à l'information remontent à des décennies, au moins jusqu'en 1987, lorsqu'un rapport Comité permanent sur la justice et du Solliciteur général de la Chambre des communes recommandait les mêmes changements que ceux préconisés aujourd'hui.<sup>20</sup> De plus, des mesures visant à laisser les scientifiques canadiens s'exprimer librement (Engagement 14), à clarifier les règles fiscales touchant les organismes de bienfaisance (Engagement 22) et à améliorer la participation avec les Premières Nations (Engagement 20) traitent toutes de défis thématiques importants, comme indiqué dans la section précédente. Le plan d'action actuel prévoit également une amélioration continue dans les domaines où le Canada a déjà fait de grands progrès, y compris ses programmes de données ouvertes, et des engagements à tirer profit des efforts antérieurs visant à accroître le volume d'informations disponibles en améliorant la recherche, la facilité d'utilisation et l'accessibilité du matériel mis en ligne. Dans l'ensemble, le plan d'action du Canada est impressionnant pour la vaste gamme de questions qu'il aborde, bien qu'il soit intéressant de noter que bon nombre d'entre elles sont abordées de manière large et imprécise.

Les entrevues avec les intervenants canadiens qui ont été menées dans le cadre du processus de MEI ont révélé que, même s'il n'y avait pas de plaintes sur des thèmes importants laissés de côté, on s'inquiétait de l'ampleur et de l'ambition limitées des engagements et des jalons correspondants. Par exemple, l'Engagement 1, sur l'accès à l'information, promet de présenter une législation améliorant la Loi sur l'accès à l'information, une priorité majeure des intervenants de la société civile, mais il laisse des aspects du cadre législatif sujets à interprétation et n'engage pas le gouvernement à passer les changements.

Il convient de noter que le plan d'action actuel a été élaboré peu après les élections fédérales de 2015, alors que le nouveau gouvernement faisait face à un certain nombre de priorités concurrentes. Lors de discussions avec le MEI, les responsables ont mentionné que la proximité de l'élection était la raison pour laquelle la période de

consultation pour élaborer le plan d'action n'était pas plus longue. Cependant, si cela laisse supposer que le prochain plan d'action pourrait inclure des engagements plus précis et plus ambitieux, la société civile est préoccupée par le fait que, à mesure que le gouvernement avancera dans son mandat et, par conséquent, plus près des prochaines élections, il pourrait avoir tendance à être plus prudent. Étant donné que l'avancement est une caractéristique de l'adhésion au PGO, la société civile espère que des progrès pourront être maintenus et accélérés dans les plans futurs.

- 
- <sup>1</sup> Dean Beeby, "Information commissioner pleads poverty, Tory MPs say raise fees", CBC News, 4 décembre 2014. Disponible au : [www.cbc.ca/news/politics/information-commissioner-pleads-poverty-tory-mps-say-raise-fees-1.2861052](http://www.cbc.ca/news/politics/information-commissioner-pleads-poverty-tory-mps-say-raise-fees-1.2861052).
- <sup>2</sup> Gloria Galloway, "Information commissioner takes Tories to court over long-gun data", Globe and Mail, 23 juin 2015. Disponible au : <https://beta.theglobeandmail.com/news/politics/judge-orders-ottawa-to-hand-over-gun-registry-data/article25072076/>.
- <sup>3</sup> Dean Beeby, "Canadian charities feel 'chill' as tax audits widen into political activities", Toronto Star, 10 juillet 2014. A Disponible au : [https://www.thestar.com/news/canada/2014/07/10/canadian\\_charities\\_feel\\_chill\\_as\\_tax\\_audits\\_widen\\_into\\_political\\_activities.html](https://www.thestar.com/news/canada/2014/07/10/canadian_charities_feel_chill_as_tax_audits_widen_into_political_activities.html).
- <sup>4</sup> Lesley Evans Ogden, "Nine years of censorship", Nature, 3 mai 2016. Disponible au : [www.nature.com/news/nine-years-of-censorship-1.19842](http://www.nature.com/news/nine-years-of-censorship-1.19842).
- <sup>5</sup> Gloria Galloway, "Purge of Canada's fisheries libraries a 'historic' loss, scientists say", Globe and Mail, 7 janvier 2014. Disponible au : <https://beta.theglobeandmail.com/news/politics/purge-of-canadas-fisheries-libraries-a-historic-loss-scientists-say/article16237051/>.
- <sup>6</sup> Dan Taekema, "Journalist group and civil liberties association start constitutional challenge to anti-terrorism Bill C-51", 21 juillet 2015. Disponible au : <https://www.thestar.com/news/gta/2015/07/21/journalist-group-and-civil-liberties-association-start-constitutional-challenge-to-anti-terrorism-bill-c-51.html>. See also a joint letter by civil society organizations against the reforms, available at: <https://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2012/08/Joint-statement-Bill-C-51-must-be-scrapped-April-13-2015-FINAL.pdf>.
- <sup>7</sup> Marie-Danielle Smith, "Information commissioner receiving 'extraordinary' \$3 million in new funding to resolve access complaints", National Post, 17 juin 2016. Disponible au : [nationalpost.com/news/canada/information-commissioner-receiving-extraordinary-3-million-in-new-funding-to-resolve-access-complaints](http://nationalpost.com/news/canada/information-commissioner-receiving-extraordinary-3-million-in-new-funding-to-resolve-access-complaints).
- <sup>8</sup> Dean Beeby, "Political activity audits of charities suspended by Liberals", CBC News, 4 mai 2017. Disponible au : [www.cbc.ca/news/politics/canada-revenue-agency-political-activity-diane-lebouthillier-audits-panel-report-suspension-1.4099184](http://www.cbc.ca/news/politics/canada-revenue-agency-political-activity-diane-lebouthillier-audits-panel-report-suspension-1.4099184).
- <sup>9</sup> Michael Geist, "Five Eyes Wide Open: How Bill C-59 Mixes Oversight with Expansive Cyber-Security Powers", 21 juin 2017. Disponible au : [www.michaelgeist.ca/2017/06/billc59/](http://www.michaelgeist.ca/2017/06/billc59/).
- <sup>10</sup> Stephen Rodrick, "Justin Trudeau: The North Star", Rolling Stone, 26 juillet 2017. Disponible au : [www.rollingstone.com/politics/features/justin-trudeau-canadian-prime-minister-free-worlds-best-hope-w494098](http://www.rollingstone.com/politics/features/justin-trudeau-canadian-prime-minister-free-worlds-best-hope-w494098).
- <sup>11</sup> "Canada elected to global open government leadership role", Secrétariat du Conseil du Trésor, 17 mars 2017, Disponible au : [https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/news/2017/03/canada\\_elected\\_to\\_global\\_open\\_government\\_leadership\\_role.html](https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/news/2017/03/canada_elected_to_global_open_government_leadership_role.html).
- <sup>12</sup> Laura Stone, "Trudeau government breaks campaign promise on access-to-information law", Globe and Mail, 19 juin 2017. Disponible au : <https://beta.theglobeandmail.com/news/politics/coming-liberal-bills-to-reform-access-to-information-national-security-measures/article35355974>.
- <sup>13</sup> Alex Boutilier, "Trudeau abandons pledge to reform Canada's elections", Toronto Star, 1er février 2017. Disponible au : <https://www.thestar.com/news/canada/2017/02/01/trudeau-drops-pledge-to-reform-canadas-electoral-system-in-his-first-term.html>.
- <sup>14</sup> Consultation à Ottawa, 18 septembre 2017, suivie d'une entrevue téléphonique le 11 octobre 2017.
- <sup>15</sup> "SQ had 7th journalist under surveillance, chief tells inquiry", CBC News, 10 avril 2017. Disponible au [www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-spying-journalists-commission-1.4063212](http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-spying-journalists-commission-1.4063212).
- <sup>16</sup> "Press freedom groups condemn charges against N.L. journalist over Muskrat Falls protest", Canadian Press, 10 mars 2017. Disponible au : [www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/justin-brake-muskrat-falls-charges-1.4018965](http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/justin-brake-muskrat-falls-charges-1.4018965).
- <sup>17</sup> Alyshah Hasham, "Vice journalist must turn over materials to RCMP, appeals court rules", Toronto Star, 22 mars 2017. Disponible au <https://www.thestar.com/news/canada/2017/03/22/vice-journalist-must-turn-over-materials-to-rcmp-appeals-court-rules.html>.
- <sup>18</sup> Tonda MacCharles, "Journalist shield law could soon become reality in Canada", 8 juin 2017. Disponible au : <https://www.thestar.com/news/canada/2017/06/08/journalist-shield-law-could-soon-become-reality-in-canada.html>.
- <sup>19</sup> Commissariat à l'information du Canada, Lettre sur le gouvernement ouvert au président du Conseil du Trésor (Ottawa: janvier 2012). Disponible au t: [http://www.oic-ci.gc.ca/eng/rr-sl-odi-adi\\_2012\\_1.aspx](http://www.oic-ci.gc.ca/eng/rr-sl-odi-adi_2012_1.aspx).

---

<sup>20</sup> Référencé dans Service d'information et de recherche parlementaires, Loi sur l'accès à l'information et propositions de réforme (6 juin 2012), p. 2. Disponible au ::  
<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2005-55-e.pdf>.



### III. Leadership et Processus multipartite

La consultation du Canada sur l'élaboration du dernier plan d'action répondait généralement aux exigences minimales du PGO, mis à part le fait qu'il n'y avait pas de forum multipartite actif lors du développement du plan actuel. Il y avait aussi un fort sentiment parmi la société civile que le processus devait être amélioré davantage à l'égard des délais et des normes de co-création. Le processus était également fortement axé sur les employés du secteur public. La consultation au cours de la mise en œuvre a été faible, mais le travail actuel visant à mettre en place un nouveau mécanisme de consultation multipartite devrait constituer une piste d'amélioration pour l'avenir.

#### 3.1 Leadership

Cette sous-section décrit le leadership du PGO et le contexte institutionnel du PGO au Canada. Le tableau 3.1 résume cette structure tandis que la section narrative (ci-dessous) fournit des détails supplémentaires.

Tableau 3.1 : Leadership du PGO

<b>1. Structure</b>	Oui	Non
Y a-t-il un point de contact clairement désigné pour le PGO (individu)?	X	
	Partagé	Unique
Existe-t-il un seul organisme dirigeant entourant les efforts du PGO?		X
	Oui	Non
Est-ce que le chef de gouvernement mène l'initiative du PGO?		X
<b>2. Mandat légal</b>	Oui	Non
Est-ce que l'engagement du gouvernement au PGO est établi à travers un mandat officiel et diffusé publiquement?	X	
Est-ce que l'engagement du gouvernement au PGO est établi à travers un mandat juridiquement contraignant?		X
<b>3. Continuité et Instabilité</b>	Oui	Non
Y a-t-il eu un changement au niveau de (des) organisme(s) menant ou impliquée(s) dans les initiatives du PGO pendant le cycle de mise en œuvre du plan d'action?		X
Y a-t-il eu un changement au niveau du chef de campagne pendant le cycle de mise en œuvre du plan d'action du PGO?		X

Depuis le premier plan d'action du Canada, la participation du pays au PGO a été confiée à un comité directeur du gouvernement ouvert dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).<sup>1</sup> Le SCT continue de prendre les devants dans le cadre de ce plan d'action, et la coordination des activités du gouvernement ouvert au Canada comporte quatre éléments principaux :

1. Le Comité du directeur général du gouvernement ouvert, qui assure une coordination et un soutien de haut niveau pour l'avancement des principes du gouvernement ouvert au sein du gouvernement du Canada, y compris

l'élaboration et la mise en œuvre des engagements pour les plans d'action du PGO.

2. Le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, qui se concentre plus particulièrement sur la coordination et l'avancement des efforts de transparence du gouvernement à l'échelle du gouvernement et sur le suivi du progrès des engagements pris dans les plans d'action du PGO du Canada. Ce groupe de travail est composé des chefs de file de chaque engagement du troisième plan d'action et des coordonnateurs du gouvernement ouvert (en général, le personnel de la direction est chargé de coordonner le travail du gouvernement ouvert au sein de leurs ministères et organismes respectifs).
3. Le Groupe de travail sur le développement des ressources du gouvernement ouvert, qui travaille à l'élaboration d'outils et de ressources pouvant être utilisés par les ministères et organismes du gouvernement pour appuyer leur travail de transparence gouvernementale. Ce groupe est composé de fonctionnaires travaillant au niveau de la mise en œuvre du gouvernement ouvert.
4. Les Communautés de pratique, y compris la Communauté de pratiques d'engagement du public, qui renforce le travail des trois autres groupes.

Le dernier plan d'action prévoit également la coordination avec de nombreux autres organismes gouvernementaux pour son élaboration et sa mise en œuvre, notamment le Commissariat à l'information, le Commissariat à la protection de la vie privée, Statistique Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, l'École de la fonction publique du Canada, Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Affaires mondiales Canada, le Centre de recherches pour le développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Bureau du Conseil privé, l'Agence du revenu du Canada, le ministère de la Justice, le ministère des Finances, et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le plan d'action prévoyait une certaine coordination entre le gouvernement fédéral et les gouvernements infranationaux, en particulier pour harmoniser les pratiques sur les données ouvertes à l'échelle du pays (ce point sera abordé plus en détail dans la section suivante). Cependant, la Constitution du Canada établit un système fédéral de gouvernement où le pouvoir est divisé entre les niveaux fédéral et provincial, ce qui limite la capacité du gouvernement fédéral d'influer unilatéralement sur les changements à l'échelle du pays. Par conséquent, la plupart des engagements du plan d'action du Canada visent des améliorations au niveau fédéral, bien qu'il y ait aussi des engagements qui comprennent des activités de collaboration avec les provinces et les municipalités. Il convient également de noter que la province la plus peuplée du Canada, l'Ontario, s'est récemment jointe au programme pilote du PGO, qui vise à étendre l'adhésion au PGO à des entités infranationales.<sup>2</sup>

Selon le dernier plan d'action du Canada, le budget de 2016 prévoyait 11,5 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la participation des Canadiens et des Canadiennes, et « accélérer la fourniture de contenu numérique », et 12,9 millions de dollars supplémentaires pour « faciliter la tâche des Canadiens et des Canadiennes d'accéder aux informations gouvernementales, y compris leurs renseignements personnels. »<sup>3</sup> Cependant, le Canada n'a pas de budget particulier consacré au PGO. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor, 20 employés (18 à temps plein et 2 à temps partiel) se consacrent actuellement à travailler sur le PGO, ainsi que sur le gouvernement ouvert en général.

### 3.2 Participation intragouvernementale

Cette sous-section décrit quelles sont les institutions gouvernementales impliquées à différents stades du PGO. La section suivante décrit quelles organisations non gouvernementales sont impliquées dans le PGO.

Table 3.2 Participation au PGO par institution gouvernementale

Comment les institutions ont-elles participé?	Ministères, départements et organismes	Législatif	Judiciaire (y compris les organismes quasi judiciaires)	Autres (y compris les organes constitutionnellement indépendants ou autonomes)	Gouvernements infranationaux
Consulter : Ces institutions ont observé ou ont été invitées à observer le plan d'action, mais ne sont pas responsables des engagements pris dans le plan d'action.	13 <sup>4</sup>	Parlement du Canada	0	5 <sup>5</sup>	10 <sup>6</sup>
Proposer : Ces institutions ont proposé des engagements à inclure dans le plan d'action.	0	0	0	0	0 <sup>7</sup>
Exécuter : Ces institutions sont responsables de la mise en œuvre des engagements dans le plan d'action, qu'elles aient proposé ou non les engagements.	8 <sup>8</sup>	0	Commissariat à l'information, Commissariat à la protection de la vie privée	5 <sup>9</sup>	5 <sup>10</sup>

La participation et les consultations avec les organismes gouvernementaux chevaucheraient considérablement le processus général de consultation, puisque la

majorité des participants (59 %) aux consultations en personne représentaient les gouvernements aux niveaux fédéral, provincial ou municipal. Cela comprend 19 % des participants des gouvernements provinciaux et territoriaux et 4 % des gouvernements municipaux.<sup>11</sup> Le tableau 3.2 ci-dessus détaille quelles institutions ont été impliquées.

Bien que le processus de consultation ait fortement impliqué différentes institutions gouvernementales et que les engagements eux-mêmes impliquent un large éventail d'acteurs à différents niveaux de gouvernement, rien n'indique que ces institutions aient été en mesure de proposer des engagements allant au-delà des suggestions

Principales étapes suivies : 6 sur 7						
Avant	1. Calendrier & Disponibilité			2. Préavis		
	Calendrier et processus disponibles en ligne avant la consultation	Oui ✓	Non	Préavis de consultation	Non	Oui ✓
	3. Sensibilisation			4. Canaux multiples		
	Le gouvernement a tenu des activités de sensibilisation	Oui ✓	Non	4a. Consultations en ligne :	Oui ✓	Non
				4b. Consultations en personne :	Oui ✓	Non
	5. Documentation & Rétroaction					
Résumé des commentaires fournis				Oui ✓	Non	
Pendant	6. Forum multipartite régulier					
	6a. Est-ce qu'un Forum existait?	Oui	Non ✗	6b. Se rencontrait-il régulièrement?	Oui	Non ✗
Après	7. Rapport d'auto-évaluation du gouvernement					
	7a. Rapport annuel d'auto-évaluation publié?	Oui ✓	Non	7b. Rapport disponible en anglais et en langue administrative?	Oui ✓	Non
	7c. Période de commentaires publics de deux semaines sur le rapport?	Oui ✓	Non	7d. Le rapport répond aux recommandations clés du MEI?	Oui ✓	Non

générales dans le cadre de l'élaboration du plan d'action.

### 3.3 Engagement de la société civile

Les pays participant au PGO suivent un ensemble d'exigences en matière de consultation lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'examen de leur plan d'action du PGO. Le tableau 3.3 résume la performance du Canada au cours du plan d'action 2016-2018.

Tableau 3.3 : Processus national du PGO

Le processus de consultation visant à élaborer le troisième plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert s'est déroulé du 31 mars au 15 juillet 2016.<sup>12</sup> Il comprenait deux volets en ligne, auxquels 56 % des participants ont participé, ainsi qu'une série de tables rondes en personne dans les villes du Canada les 20 avril, 3 mai, 5 mai, 10 mai et 12 mai. Les invitations à ces consultations en personne ont été envoyées entre deux et quatre semaines à l'avance. Le gouvernement a également utilisé les médias sociaux pour engager le public. Un ensemble complet de commentaires reçus a été mis en ligne sur le portail du gouvernement ouvert du Canada.<sup>13</sup> Les feuilles de commentaires de la discussion de groupe provenant des consultations en personne et chaque feuille de commentaires individuelle sont également disponibles en ligne.<sup>14</sup> Un aspect intéressant du processus est que le gouvernement a établi un système de « vote » en ligne pour les commentaires électroniques reçus, permettant aux visiteurs en ligne d'exprimer leur approbation pour des idées particulières en les marquant d'un signe d'approbation, de manière à évaluer quels intrants en particulier attireraient l'attention du public.

Le processus de consultation a également permis au public de fournir des commentaires sur les consultations elles-mêmes, et le gouvernement a élaboré une série de recommandations proactives pour de futures consultations fondées sur ces commentaires.<sup>15</sup> Cependant, il convient de noter que plusieurs des recommandations sont similaires à celles contenues dans les précédents rapports du MEI, à savoir prévoir un délai plus long pour commenter le projet de plan d'action, publier les calendriers de consultation bien à l'avance (au moins quatre semaines avant le début) pour permettre des soumissions plus détaillées, et améliorer la promotion et la sensibilisation entourant les consultations afin de stimuler la participation. Une autre recommandation, qui vise à accroître la participation auprès des collectivités sous-représentées, y compris les aînés et les Canadiens autochtones, fait également écho à la nécessité d'encourager davantage de consultations en personne dans les rapports antérieurs du MEI.

Des rapports antérieurs du MEI ont critiqué les processus de consultation sur les plans d'action précédents du Canada pour plusieurs raisons, y compris un manque d'engagement en personne, une faible sensibilisation, un dialogue trop contrôlé et un manque de transparence entourant les consultations.<sup>16</sup> Les indicateurs du dernier processus montrent que l'engagement est passé de 260 réponses en 2012<sup>17</sup> jusqu'à 1385 dans ce dernier processus.<sup>18</sup>

Néanmoins, alors que du temps a été consacré à des consultations, plusieurs acteurs de la société civile ont exprimé leur scepticisme quant à la mesure dans laquelle leurs contributions ont été pleinement prises en compte lors de l'élaboration du plan d'action. Publiez Ce Que Vous Payez — Canada, en particulier, a souligné le grand nombre de ministères concernés par les engagements et s'est demandé si une participation substantielle d'autant d'organismes différents aurait pu être obtenue dans la période relativement courte entre les consultations et le dévoilement du plan d'action, suggérant que le gouvernement soit entré dans le processus avec une idée préconçue assez claire des engagements qui seraient pris par les divers organismes et s'en est tenu en grande partie à cela.<sup>19</sup>

Un autre point à noter est que 59 % des participants aux consultations en personne provenaient de divers ordres de gouvernement, comparativement à 42 % en 2014. Bien que la participation des intervenants du gouvernement soit certainement importante, la Fédération canadienne des contribuables s'est demandé si une forte proportion de participants issus du secteur public pourrait fausser les consultations, ce qui conduirait à hiérarchiser les questions qui ne correspondent peut-être pas à celles de la société civile ou du grand public.<sup>20</sup> Le gouvernement semble avoir reconnu ce problème en incluant une recommandation dans son rapport sommaire sur les consultations pour un gouvernement ouvert que, dorénavant, les

fonctionnaires fédéraux devraient avoir accès à des mécanismes de consultation interne pour s'assurer que les consultations futures se concentrent sur les personnes extérieures au gouvernement.<sup>21</sup>

#### Tableau 3.4 : Niveau d'influence du public

Le MEI a adapté le « Spectre de participation » de l'Association internationale pour la participation du public (AIP2) au PGO.<sup>22</sup> Ce spectre montre le niveau potentiel d'influence du public sur le contenu du plan d'action. Dans l'esprit du PGO, la plupart des pays devraient aspirer à une « collaboration ».

Niveau de contribution du public		Lors de l'élaboration du plan d'action	Lors de la mise en œuvre du plan d'action
<b>Habiller</b>	Le gouvernement a confié le pouvoir de décision aux membres du public.		
Collaborer	Il y a eu un dialogue itératif ET le public a aidé à fixer l'ordre du jour.		
Impliquer	Le public pouvait donner son avis sur la façon dont les engagements ont été pris en compte.	✓	
Consulter	Le public pouvait donner son point de vue		✓
Informé	Le gouvernement a fourni au public de l'information sur le plan d'action.		
<b>Aucune Consultation</b>	<b>Aucune consultation</b>		

### 3.4 Consultation lors de la mise en œuvre

Dans le cadre de leur participation au PGO, les gouvernements s'engagent à identifier un forum pour permettre une consultation multipartite régulière sur la mise en œuvre du PGO. Cela peut être une entité existante ou nouvelle. Cette section résume cette information.

Dans les plans d'action antérieurs, la consultation pendant la mise en œuvre était gérée par un groupe consultatif sur la transparence du gouvernement, composé de membres de la société civile, du monde des affaires et du monde universitaire, dont le rôle était de conseiller et d'orienter les activités du gouvernement ouvert. Cependant, au cours du cycle du plan d'action actuel, un nouveau mécanisme de consultation multipartite est en cours d'établissement. Ce mécanisme est composé de 12 membres, dont quatre doivent provenir du gouvernement, six de la société civile et deux d'autres secteurs. Ce nouveau mécanisme devrait commencer ses travaux en octobre 2017.

En partie à cause de la mise en place d'un nouveau mécanisme, la consultation a été relativement faible au cours de la première année de mise en œuvre de ce plan d'action. Bien que le groupe consultatif précédent n'ait jamais été officiellement

dissous, l'engagement a périclité à mesure que le nouveau mécanisme était à l'étude. Cependant, cette diminution de l'engagement provient également d'une base de référence relativement faible. Le rapport de mi-parcours du MEI pour le deuxième plan d'action indiquait que le groupe consultatif ne s'était pas réuni depuis plus d'un an en date du mois d'octobre 2015.<sup>23</sup> Certains intervenants consultés dans la préparation de ce rapport ne savaient pas si le groupe existait toujours, une confusion qui persiste.

### 3.5 Auto-évaluation

Les Articles de gouvernance du PGO exigent que les pays participants publient un rapport d'auto-évaluation trois mois après la fin de la première année de mise en œuvre. Le rapport d'auto-évaluation doit être mis à la disposition du public pour une période de deux semaines. Cette section évalue la conformité à ces exigences et la qualité du rapport.

Le rapport d'auto-évaluation du gouvernement pour 2017 a été rendu disponible sous forme d'ébauche le 18 août 2017.<sup>24</sup> Une consultation sur le projet de rapport d'auto-évaluation a eu lieu jusqu'au 1er septembre, et le gouvernement a soumis son rapport final d'auto-évaluation (en anglais et en français) sur le site Web du PGO le 20 novembre 2017.<sup>25</sup>

Le projet de rapport d'auto-évaluation était entièrement axé sur les progrès de la mise en œuvre des engagements du plan d'action,<sup>26</sup> dont il traite de manière systémique et globale. Cela comprend à la fois une description de chaque engagement et le lancement d'un tableau de bord en ligne qui sera périodiquement mis à jour pour fournir des vérifications continues de l'état d'avancement des objectifs du plan d'action du Canada.<sup>27</sup>

Bien que le projet de rapport d'auto-évaluation n'inclut pas la discussion du processus de consultation qui a conduit à l'élaboration du plan d'action, cette information a été fournie dans un document distinct publié parallèlement à la version définitive du plan d'action.<sup>28</sup>

### 3.6 Réponse aux recommandations précédentes du MEI

Tableau 3.5 : Recommandations clés du rapport du MEI précédent

	Recommandations	Traitée?	Intégrée dans le plan d'action suivant?
1	Réformer et améliorer la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'information.	✓	✓
2	Restructurer le Comité consultatif pour qu'il devienne un mécanisme de dialogue permanent actif autour du PGO, et améliorer le dialogue public pour aller au-delà de simplement informer et consulter les citoyens à un effort de collaboration et d'autonomisation.	✓	✓
3	Soutenir la collecte et l'analyse de données canadiennes supplémentaires tout en augmentant la diversité et la qualité des ensembles de données disponibles.	✗	✓

4	S'assurer que les engagements sont accompagnés de ressources appropriées afin de faciliter le travail des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre du plan. Cela renforcerait le potentiel d'une mise en œuvre réussie.	x	x
5	Développer et promouvoir une politique claire sur la préservation du matériel numérique.	x	✓

L'évaluation à mi-parcours du MEI de 2015 comprenait cinq recommandations principales pour le gouvernement. Parmi celles-ci, seulement deux ont été abordées dans l'auto-évaluation de fin de mandat du gouvernement en 2016 : la réforme de la Loi sur l'accès à l'information et la restructuration du comité consultatif.<sup>29</sup> Cependant, le bilan du gouvernement en matière d'intégration de ces recommandations est nettement meilleur, puisque quatre des cinq recommandations ont été traitées dans le cadre du troisième plan d'action, mais il convient de noter que l'impact relatif des solutions proposées varie. Par exemple, bien que le dernier plan d'action traite de la Loi sur l'accès à l'information, ce que ses prédécesseurs ont omis de faire, les engagements ne font que promettre de mener des consultations et de proposer des réformes plutôt que d'apporter des améliorations à la Loi ou à sa mise en œuvre. La recommandation de restructurer le comité consultatif a été traitée par la mise en place du nouveau mécanisme de consultation multipartite. La seule recommandation qui n'a pas été intégrée dans le plan d'action actuel, à savoir l'obtention de ressources adéquates pour les engagements du PGO, demeure un défi majeur et est réitérée en tant que recommandation au sein de cette évaluation.

<sup>1</sup> Voir le rapport d'auto-évaluation du Canada pour la 1<sup>ère</sup> année au :

<http://open.canada.ca/en/implementation-canadas-action-plan-open-government-year-1-self-assessment-report#toc4>.

<sup>2</sup> Voir: <https://www.opengovpartnership.org/about/working-groups/ontario-canada-subnational-pioneer>.

<sup>3</sup> Le dernier plan d'action du Canada est disponible au : <http://open.canada.ca/en/content/third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>4</sup> Justice Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada, Emploi et Développement social Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement et Changement climatique Canada, ministère des Finances, Affaires mondiales Canada, ministère du Patrimoine canadien, ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Ressources naturelles Canada, Bureau du Conseil privé, Services publics et Approvisionnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

<sup>5</sup> Statistique Canada, École de la fonction publique du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Centre de recherches pour le développement international et Agence du revenu du Canada.

<sup>6</sup> Les gouvernements provinciaux représentés étaient l'Ontario, le Yukon, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec. Les gouvernements municipaux étaient Vancouver, Edmonton, Québec, Toronto et Victoria.

<sup>7</sup> La province de l'Ontario a fourni une soumission détaillée, avec des suggestions qui ont été incorporées au sein des engagements 3 et 5. Le Yukon, l'Alberta, Victoria et Edmonton ont tous proposé des idées qui ont été intégrées au plan d'action final, bien que cet engagement ne semble pas aller jusqu'à proposer pleinement des engagements.

<sup>8</sup> Ministère de la Justice, ministère des Finances, ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Affaires mondiales Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Services publics et Approvisionnement Canada.

<sup>9</sup> Statistique Canada, École de la fonction publique du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Centre de recherches pour le développement international et Agence du revenu du Canada.

<sup>10</sup> Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Manitoba et Colombie-Britannique.

<sup>11</sup> « Ce que nous avons entendu: Rapport sommaire sur les consultations du gouvernement ouvert du 31 mars au 15 juillet 2016 », Secrétariat du Conseil du Trésor, Mars 2017. Disponible au : [open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016](http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016).

<sup>12</sup> « Ce que nous avons entendu: Rapport sommaire sur les consultations du gouvernement ouvert du 31 mars au 15 juillet 2016 », Secrétariat du Conseil du Trésor, Mars 2017. Disponible au : [open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016](http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016).



- 
- <sup>13</sup> Voir : <http://open.canada.ca/data/en/dataset/8ef41d2e-9309-486a-9f9f-bfd11945a959>.
- <sup>14</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/ce-que-nous-avons-entendu-rapport-sommaire-consultations-gouvernement-ouvert-31-mars-15-juillet-2016#chap9> et <http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016#chap10>
- <sup>15</sup> « Ce que nous avons entendu: Rapport sommaire sur les consultations du gouvernement ouvert du 31 mars au 15 juillet 2016 », Secrétariat du Conseil du Trésor, Mars 2017. Disponible au : <http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016#chap7>
- <sup>16</sup> Voir : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-2012-2013-irm-progress-report>.
- <sup>17</sup> Voir : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-2012-2013-irm-progress-report>.
- <sup>18</sup> Voir : <http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-summary-report-open-government-consultations-march-31-july-15-2016>.
- <sup>19</sup> Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.
- <sup>20</sup> Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.
- <sup>21</sup> « Ce que nous avons entendu : Rapport sommaire sur les consultations du gouvernement ouvert du 31 mars au 15 juillet 2016 », Secrétariat du Conseil du Trésor, Mars 2017. Disponible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/ce-que-nous-avons-entendu-rapport-sommaire-consultations-gouvernement-ouvert-31-mars-15-juillet-2016>.
- <sup>22</sup> « Spectre de participation » de l'Association internationale pour la participation du public (AIP2), 2014. Disponible au : [cymcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations\\_course/IAP2\\_P2\\_Spectrum\\_FINAL.pdf](http://cymcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations_course/IAP2_P2_Spectrum_FINAL.pdf).
- <sup>23</sup> Mary Francoli, "Rapport d'étape du Canada 2014-2015", Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Disponible au : [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15\\_English\\_Final\\_0\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0_0.pdf).
- <sup>24</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.
- <sup>25</sup> Rapport d'auto-évaluation à mi-parcours du Canada 2016-2018, <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-mid-term-self-assessment-report-2016-2018>.
- <sup>26</sup> Étant donné que le rapport d'auto-évaluation à mi-parcours a été reçu par le PGO après la période de recherche pour cette évaluation, cette section traite du projet d'auto-évaluation tel qu'il était en septembre.
- <sup>27</sup> Le tableau de bord est disponible au : <http://open.canada.ca/en/content/progress-tracker-third-biennial-plan-open-government-partnership>.
- <sup>28</sup> Disponible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/ce-que-nous-avons-entendu-rapport-sommaire-consultations-gouvernement-ouvert-31-mars-15-juillet-2016>
- <sup>29</sup> L'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/end-of-term-self-assessment-report-action-plan-open-government-2014-2016>.

## IV. Engagements

Tous les gouvernements participant au PGO élaborent des plans d'action du PGO qui incluent des engagements concrets sur une période de deux ans. Les gouvernements commencent leurs plans d'action du PGO en partageant les efforts existants liés au gouvernement ouvert, y compris les stratégies spécifiques et les programmes en cours.

Les engagements doivent être adaptés aux circonstances et défis particuliers de chaque pays. Les engagements du PGO devraient également être adaptés aux valeurs du PGO énoncées dans les Articles de gouvernance du PGO et la Déclaration pour un gouvernement ouvert signée par tous les pays participant au PGO.<sup>1</sup>

### Ce qui fait un bon engagement

Reconnaissant que la réalisation d'engagements gouvernementaux ouverts implique un processus pluriannuel, les gouvernements devraient joindre des délais et des repères à leurs engagements qui indiquent ce qui doit être accompli chaque année, chaque fois que cela est possible. Ce rapport détaille chacun des engagements que le pays a inclus dans son plan d'action et effectue une analyse pour leur première année de mise en œuvre.

Les indicateurs utilisés par le MEI pour évaluer les engagements sont les suivants :

- **Spécificité** : Cette variable évalue le niveau de spécificité et de mesurabilité avec lequel chaque engagement est encadré. Les options sont :
  - Élevée : Le langage d'engagement fournit des activités claires et vérifiables et des livrables mesurables pour la réalisation de l'objectif de l'engagement.
  - Moyenne : Le langage d'engagement décrit un niveau d'activité qui est vérifiable objectivement et comprend des livrables, mais ces derniers ne sont pas facilement évaluable ou adaptés à la réalisation de l'objectif de l'engagement.
  - Faible : Le langage d'engagement décrit un niveau d'activité qui peut être interprété comme mesurable avec une certaine interprétation de la part du lecteur afin de déterminer le but de l'activité et de déterminer quels seraient les livrables.
  - Aucune : Le langage d'engagement ne contient aucune activité, livrable ou jalon mesurable.
- **Pertinence** : Cette variable évalue l'engagement pour sa pertinence dans le cadre des valeurs du PGO. Sur la base d'une lecture approfondie du texte d'engagement comme indiqué dans le plan d'action, les questions directrices pour déterminer la pertinence de l'engagement pour les valeurs du PGO sont les suivantes :
  - Accès à l'information : Le gouvernement divulguera-t-il plus d'informations ou améliorera-t-il la qualité de l'information divulguée au public?
  - Participation civique : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les possibilités ou les capacités du public à façonner ou influencer les décisions?
  - Responsabilisation publique : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les occasions de tenir les fonctionnaires responsables de leurs actes?

- Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation : L'innovation technologique sera-t-elle utilisée conjointement avec l'une des trois autres valeurs du PGO pour favoriser la transparence ou la responsabilisation?<sup>2</sup>
- **Impact potentiel** : Cette variable évalue l'impact potentiel de l'engagement, s'il est complété. Le chercheur du MEI utilise le texte du plan d'action pour :
  - Identifier le problème social, économique, politique ou environnemental;
  - Établir le statu quo au début du plan d'action et;
  - Évaluer dans quelle mesure l'engagement, s'il est mis en œuvre, influe sur les performances et s'attaque au problème.

**Les engagements étoilés** sont considérés comme des engagements vedettes du PGO. Afin de recevoir une étoile, un engagement doit répondre à certains critères :

- Les engagements étoilés auront une spécificité « moyenne » ou « élevée ». Un engagement doit définir des activités et des étapes clairement définies afin d'évaluer son impact potentiel.
- Le langage de l'engagement devrait préciser sa pertinence quant à l'ouverture du gouvernement. Plus précisément, il doit concerner au moins une des valeurs du PGO d'accès à l'information, de participation civique ou de responsabilisation publique.
- L'engagement aurait un impact potentiel « transformateur » s'il était complètement mis en œuvre.<sup>3</sup>
- Enfin, l'engagement doit voir des progrès significatifs au cours de la période de mise en œuvre du plan d'action, en recevant une évaluation de sa mise en œuvre comme étant soit « substantielle » ou « complète ».

Sur la base de ces critères, le plan d'action du Canada comptait un engagement étoilé, à savoir :

- Engagement 11 : Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subvention et de contributions

Enfin, les graphiques de cette section présentent un extrait de la richesse des données collectées par le MEI lors de son processus de rapports d'étape. Pour l'ensemble de données complet pour la France et tous les pays participant au PGO, voir le *OGP Explorer*.<sup>4</sup>

### Survol général des engagements

Le troisième plan d'action du Canada est diversifié dans son orientation thématique, y compris les engagements portant sur les quatre valeurs du PGO et divers sous-thèmes, notamment la liberté d'association et l'espace civique, le volume de données ouvertes à diffuser, l'accessibilité et l'utilisation des données ouvertes, l'engagement avec le public et, en particulier, avec les peuples autochtones du Canada, les systèmes de rapports publics et de mesure du rendement, et l'accès aux documents culturels, entre autres. Cela démontre l'intention du gouvernement libéral du Canada d'aller de l'avant sur plusieurs fronts pour améliorer la transparence, ce qui est louable. Le volume des engagements et la diversité du personnel et des ministères impliqués dans le plan témoignent également du fait que le gouvernement a un intérêt marqué pour le progrès vers une meilleure ouverture et une plus grande participation du public. Cependant, le revers de la médaille est que de nombreux jalons sont écrits de manière large et imprécise, promettant simplement « d'optimiser » ou « d'améliorer » des systèmes en particulier. La nature vague de ces jalons donne lieu à interprétation quant au niveau d'amélioration prévu, ce qui rend difficile l'évaluation des progrès ou de déterminer si les engagements peuvent être considérés comme terminés. Les parties prenantes de la société civile

consultées lors de la préparation de ce rapport ont également souligné un manque d'ambition dans plusieurs des engagements, suggérant une approche généralement prudente vis-à-vis de ce qui était promis dans le plan d'action. Cela peut être lié à un problème récurrent, comme indiqué dans le rapport de mi-parcours du MEI de 2015 et dans la section Recommandations de ce présent rapport, selon lequel les plans d'action ne sont pas soutenus par des ressources dédiées, ce qui limite l'ambition de ce qui peut être proposé.

### Thèmes

Le plan d'action est structuré en quatre domaines prioritaires : Ouvert par défaut, Transparence financière, Innovation, prospérité et développement durable, et Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde.

---

<sup>1</sup> Partenariat pour un gouvernement ouvert. Articles de gouvernance, Juin 2012 (Mise à jour Mars 2014 et Avril 2015), [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/attachments/OGP\\_Articles-Gov\\_Apr-21-2015.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/attachments/OGP_Articles-Gov_Apr-21-2015.pdf).

<sup>2</sup> Manuel de procédures du MEI. Disponible au : [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/IRM-Procédures-Manual-v3\\_July-2016.docx](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/IRM-Procédures-Manual-v3_July-2016.docx).

<sup>3</sup> Le Panel d'experts international a modifié ce critère en 2015. Pour plus d'informations, visitez : <http://www.opengovpartnership.org/node/5919>

<sup>4</sup> OGP Explorer: [bit.ly/1KE2Wil](http://bit.ly/1KE2Wil)

## Thème 1 : Ouvert par défaut

### 1. Améliorer l'accès à l'information

#### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada mettra en œuvre une première vague de propositions concrètes visant à améliorer la Loi sur l'accès à l'information à la lumière des observations du Parlement, du commissaire à l'information et des consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes, puis effectuera par la suite un examen complet de la Loi en 2018 au plus tard*

#### Jalons :

1.1. *Recueillir les commentaires du Parlement, du commissaire à l'information, des intervenants, des Canadiens et des Canadiennes par l'intermédiaire de consultations sur la façon de revitaliser l'accès à l'information.*

1.2. *Déposer des mesures législatives permettant de procéder à l'amélioration de la Loi sur l'accès à l'information.*

1.3. *À la suite de la mise en œuvre de la première vague d'améliorations, entreprendre un examen complet de la Loi sur l'accès à l'information d'ici 2018 au plus tard.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministère de la Justice et le Bureau du Conseil privé

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
1. En général			✓		✓	✓				✓			Oui			✓	
1.1. Consultations sur l'accès à l'information			✓		✓	✓				✓			Oui				✓



ce jalon a été réalisé, bien qu'il soit à noter que les réactions à ce projet de loi ont été très négatives au sein de la société civile. Le *Centre for Law and Democracy* a publié une lettre conjointe signée par 38 organisations et 26 journalistes, universitaires et autres intervenants, demandant que le projet de loi C-58 soit abandonné et remplacé par un meilleur effort de réforme.<sup>10</sup> Les dirigeants des Premières Nations ont également demandé au gouvernement de retirer le projet de loi C-58,<sup>11</sup> et le commissaire à l'information du Canada a publié une évaluation qui affirmait que les changements entraîneraient une régression des droits existants.<sup>12</sup>

Dans son auto-évaluation, le gouvernement indique qu'aucune progression n'a été réalisée pour le jalon 1.3, qui est prévu pour 2018.

### Prochaines étapes

Les rapports successifs du MEI, ainsi que les opinions exprimées lors des consultations des parties prenantes à travers le pays, suggèrent que cet engagement figure parmi les domaines de réforme les plus importants, sinon le plus important, au sein du plan d'action actuel. Cependant, tout au long des consultations menées lors de la préparation de ce rapport, les intervenants de la société civile ont exprimé leur profonde déception face aux progrès du gouvernement dans l'amélioration de la Loi sur l'accès à l'information. D<sup>re</sup> Teresa Scassa, professeure de droit à l'Université d'Ottawa, a fait remarquer que l'accès à l'information était un domaine qui avait été négligé pendant des années et qui continuait d'être négligé sous le gouvernement actuel.<sup>13</sup> Publiez Ce Que Vous Payez — Canada a fait remarquer que les réformes proposées ne tenaient pas compte de leur frustration majeure quant à l'utilisation du système, soit les exceptions à portée excessive.<sup>14</sup> *Open North* a indiqué que la réforme de l'accès à l'information restait le plus grand défi pour faire progresser la transparence, notant qu'à ce stade, il commençait à éclipser les progrès dans d'autres domaines.<sup>15</sup>

Comme indiqué ci-dessus, la société civile a demandé que le projet de loi C-58 soit considérablement amélioré afin d'accélérer les réformes nécessaires, notamment pour étendre le droit de dépôt de demandes d'accès au Cabinet et aux cabinets des premiers ministres, pour créer une obligation de documentation pour les fonctionnaires, pour établir des délais contraignants de réponse aux demandes, pour formaliser les dispenses de frais contenues dans la Directive provisoire concernant l'administration de la Loi sur l'accès à l'information de mai 2016, et pour limiter les exceptions excessives et les soumettre à un test de préjudice et à une dérogation obligatoire de l'intérêt public. Le chercheur du MEI recommande que ces améliorations spécifiques soient reportées en tant qu'engagements dans le prochain plan d'action s'il est impossible qu'elles soient dans le plan d'action actuel. Un autre point à considérer pour les futurs plans d'action est le manque de propositions technologiques ou innovantes liées à ce domaine thématique. Le chercheur du MEI recommande que le gouvernement envisage des solutions innovatrices sur le plan technologique pour améliorer le système d'accès à l'information du Canada dans le prochain plan d'action. Par exemple, le *Centre for Law and Democracy* a cité le site Web centralisé de l'engagement 2 et s'est demandé pourquoi il ne s'appliquait qu'aux demandes de renseignements personnels plutôt que d'être plus largement utilisé pour les demandes d'accès à l'information.<sup>16</sup>

<sup>1</sup> Voir: <http://www.rti-rating.org/country-data/>. Canada's ranking of 49<sup>th</sup> is as of 15 October 2017.

<sup>2</sup> Commissariat à l'information du Canada, Lettre sur le gouvernement ouvert au président du Conseil du Trésor (Ottawa: janvier 2012). Disponible au : [http://www.oic-ci.gc.ca/eng/rr-sl-odi-adi\\_2012\\_1.aspx](http://www.oic-ci.gc.ca/eng/rr-sl-odi-adi_2012_1.aspx).

<sup>3</sup> Ces citations proviennent de Toby Mendel, du CLD, et de Fred Vallance-Jones, respectivement, à la consultation d'Halifax, qui a eu lieu le 12 septembre 2017.

- 
- <sup>4</sup> Voir exemple, "Striking the Right Balance for Transparency—Recommendations to modernize the Access to Information Act", Commissariat à l'information du Canada, Mars 2015. Disponible au : [www.oic-ci.gc.ca/eng/rapport-de-modernisation-modernization-report.aspx](http://www.oic-ci.gc.ca/eng/rapport-de-modernisation-modernization-report.aspx).
- <sup>5</sup> Voir : <http://open.canada.ca/en/content/what-we-heard-revitalizing-access-information-online-consultations-may-june-2016>.
- <sup>6</sup> Duncan Pike de CJFE, à la consultation de Toronto le 15 septembre 2017.
- <sup>7</sup> Voir : <https://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2017/04/17.04.04.ATIA-delay.let1.pdf>.
- <sup>8</sup> Les deux sont disponibles au : <http://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/42-1/ETHI/report-2>.
- <sup>9</sup> Projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels et d'autres lois en conséquence, 1re session, 42e législature, 2017. Disponible au : <http://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/C-58/first-reading>.
- <sup>10</sup> Lettre conjointe au gouvernement canadien sur ses propositions de réforme de la Loi sur l'accès à l'information, Centre for Law and Democracy, 28 septembre 2017. Disponible au : <https://www.law-democracy.org/live/letter-to-the-president-of-the-treasury-board-demanding-access-to-information-reform/>.
- <sup>11</sup> Beatrice Britneff, "First Nations call on Liberals to scrap information access bill", iPolitics, 4 décembre 2017. Disponible au : <https://ipolitics.ca/2017/12/04/first-nations-call-liberals-scrap-information-access-bill/>.
- <sup>12</sup> "Failing to Strike the Right Balance for Transparency: Recommendations to Improve Bill C-58", Commissariat à l'information,, 28 septembre 2017. Disponible au : [http://www.ci-oic.gc.ca/telechargements-downloads/userfiles/files/eng/reports-publications/Special-reports/OIC\\_SpecialReport2017\\_ENG\\_Online\(1\).pdf](http://www.ci-oic.gc.ca/telechargements-downloads/userfiles/files/eng/reports-publications/Special-reports/OIC_SpecialReport2017_ENG_Online(1).pdf).
- <sup>13</sup> Cela a été exprimé lors de la consultation d'Ottawa, le 18 septembre 2017, bien que ses opinions soient plus pleinement exprimées sur son blog au : [http://www.teresascassa.ca/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=262:bill-c-58s-order-making-powers-a-huge-disappointment&Itemid=80](http://www.teresascassa.ca/index.php?option=com_k2&view=item&id=262:bill-c-58s-order-making-powers-a-huge-disappointment&Itemid=80).
- <sup>14</sup> Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.
- <sup>15</sup> Conversation téléphonique le 3 octobre 2017.
- <sup>16</sup> Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.



## 2. Simplifier les demandes de renseignements personnels

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada veillera à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder plus facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement.*

### Jalons :

2.1. *Élaborer un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et les Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels à n'importe quelle institution gouvernementale. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018.*

2.2. *Procéder à la mise en œuvre d'une garantie de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels, appuyée par un engagement à fournir une explication écrite au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
2. En général			✓		✓			✓			✓		Non		✓		
2.1. Site Web central pour les demandes			✓		✓			✓			✓		Non		✓		
2.2. Explication écrite du retard pour les réponses liées aux dérogations			✓		✓						✓		Non		✓		

## Contexte et objectifs

Les Canadiens et les Canadiennes qui demandent des renseignements personnels détenus par le gouvernement sont aux prises avec un processus difficile, car il peut être ardu de déterminer l'organisme approprié à approcher, et au début du plan d'action, seule une minorité d'institutions autorisait les demandes en ligne. Cet engagement vise à améliorer ce processus en développant un site Web central pour présenter des demandes de renseignements personnels et en implantant une garantie de réponse dans un délai de 30 jours. Les jalons sont raisonnablement spécifiques, bien que certains détails sur la façon dont les demandes déposées sur le nouveau site Web central fonctionneront nécessitent des éclaircissements. La centralisation du processus de demande, conjuguée à un accès plus rapide, pourrait avoir une incidence importante sur les demandeurs. Cependant, les conversations avec le commissaire à la protection de la vie privée ont révélé un fort besoin d'une meilleure mobilisation et d'une meilleure communication pour faire avancer cet engagement.<sup>1</sup>

## Avancement

Il y a eu des progrès limités dans la mise en œuvre du jalon 2.1. Le rapport d'auto-évaluation du gouvernement indique que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a déterminé les besoins opérationnels du site Web et a effectué des tests de convivialité pour le site pilote en ligne sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.<sup>2</sup>

Pour le deuxième jalon, l'auto-évaluation signale que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a partagé les options de mise en œuvre de la garantie de trente jours à l'égard des demandes de renseignements personnels avec le commissaire à la protection de la vie privée (CPVP) et a reçu des commentaires. Cela a été confirmé, dans une mesure limitée, par le commissaire à la protection de la vie privée, bien qu'une confusion ait tout de même été exprimée quant à l'état actuel de cette étape importante et à la voie à suivre.<sup>3</sup> L'auto-évaluation du gouvernement rapporte des progrès substantiels, mais indique que l'approche doit être finalisée davantage avant que la mise en œuvre puisse commencer. Étant donné qu'il y a environ 240 institutions assujetties à la Loi sur la protection des renseignements personnels, chacune devant faire face à ses propres défis techniques et opérationnels, une évaluation rapportant des progrès substantiels exigerait que le gouvernement ait au moins atteint la phase de mise en œuvre. Une évaluation signalant des progrès limités semble plus appropriée pour le jalon 2.2.

Des défis importants demeurent pour la mise en œuvre complète des deux jalons. À cet effet, cet engagement ne semble pas être en voie de s'achever dans les temps.

## Prochaines étapes

Au cours des consultations auprès des intervenants, l'Association canadienne des journalistes a noté que la centralisation et la simplification du système constituaient une étape positive.<sup>4</sup> Cette opinion a généralement été reprise par le Commissariat à la protection de la vie privée.<sup>5</sup> Cependant, le Commissariat à la protection de la vie privée et l'Association canadienne des journalistes ont noté que le système de réponse aux demandes de renseignements personnels était considérablement sous-financé dans l'ensemble du gouvernement fédéral, un problème systémique qui entravera l'impact potentiel de cet engagement. Les deux ont également exprimé le besoin d'une réforme plus structurelle, y compris la restructuration du système de renseignements personnels<sup>6</sup> ainsi que de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans son ensemble, en tant que priorités pressantes à traiter à l'avenir.

D'autres intervenants, notamment le *Centre for Law and Democracy* et Fred Vallance-Jones de la *University of King's College*, ont proposé que le portail central devrait être étendu à recevoir des demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, ainsi que des demandes de renseignements personnels.<sup>7</sup> Il convient de noter que le site Internet d'Infomex au Mexique, en ligne depuis 2008, permet non seulement d'envoyer des demandes au pouvoir exécutif fédéral, à la Cour suprême et à plusieurs états et municipalités, mais aussi de faire appel des décisions des organismes et consulter chaque demande et réponse publique jamais traitée par voie électronique par le gouvernement.<sup>8</sup> Même si elle n'est pas comprise dans le plan d'action, l'auto-évaluation du Canada indique que cela est effectivement envisagé. Le chercheur du MEI recommande que le Canada envisage de mettre cette idée de l'avant afin de créer un système central pour les demandes présentées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

---

<sup>1</sup> Conversation téléphonique le 5 octobre 2017.

<sup>2</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>3</sup> Conversation téléphonique le 5 octobre 2017.

<sup>4</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017.

<sup>5</sup> Conversation téléphonique le 5 octobre 2017.

<sup>6</sup> Les banques de renseignements personnels sont des descriptions des renseignements personnels contrôlés par une institution gouvernementale, ainsi que des renseignements sur la façon dont les données sont recueillies, utilisées, divulguées, conservées et éliminées.

<sup>7</sup> Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.

<sup>8</sup> Le site Web Infomex est disponible au : <https://www.infomex.org.mx/gobiernofederal/home.action>.

### 3. Étendre et améliorer les données ouvertes

#### **Texte de l'engagement :**

*Le gouvernement du Canada mettra sur pied des initiatives, des plateformes et des outils à l'échelle du gouvernement afin que l'information ouverte soit repérable et accessible pour utilisation par les prochaines générations.*

#### **Jalons :**

*3.1. Élaborer et publier des inventaires ministériels de données fédérales, conformément à la Directive sur le gouvernement ouvert, afin d'appuyer la collaboration avec le public sur l'établissement des priorités relatives à la divulgation des données ouvertes.*

*3.2. Établir les références relatives au volume total de données ouvertes qui seront divulguées au fil du temps, et fixer des cibles ministérielles pour la publication des données ouvertes admissibles au cours des cinq prochaines années :*

- *Publier les cibles ministérielles et l'état d'avancement relatif à la divulgation de données ouvertes par les ministères.*

*3.3. Élaborer et préciser des directives visant à aider les ministères et les organismes fédéraux à établir les priorités relatives à la divulgation des données ouvertes à valeur élevée, et à comprendre les situations précises dans lesquelles les données ne peuvent être divulguées pour des raisons liées à la protection de la vie privée, à la sécurité ou à la confidentialité :*

- *Établir des normes en matière de qualité pour les données ouvertes;*
- *Fournir une orientation concernant la mobilisation de collectivités d'importance clé au Canada (les Premières Nations, les Inuits et les Métis, etc.) en vue de mieux cerner leurs besoins au moment d'établir des priorités en matière de diffusion de données ouvertes;*
- *Élaborer des normes sur les métadonnées afin d'améliorer l'interopérabilité et l'accessibilité;*
- *Élaborer des directives pour anonymisation des ensembles de données.*

*3.4. Donner l'accès à des renseignements et à des données statistiques ouvertes de haute qualité de Statistique Canada, sans frais, dans des formats lisibles par une machine en vertu d'une licence ouverte et accessible dans le site ouvert.canada.ca :*

- *Publier les résultats du recensement de 2016 (questionnaires courts et longs) en 2017 selon un calendrier de diffusion publié;*
- *Tenir des séances « Clavarder avec un expert » en ligne et « Parlons statistiques » en personne afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'interagir avec des analystes de Statistique Canada et de mieux comprendre les données publiées.*

*3.5. Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux données et aux renseignements qui sont divulgués de façon proactive par les ministères et les organismes à l'aide d'un seul outil de recherche en ligne commun :*

- *Renforcer les outils libre-service permettant aux ministères de divulguer de façon proactive des renseignements afin de renforcer la qualité des données divulgués.*

*3.6. Adopter la Charte internationale sur les données ouvertes et entreprendre la mise en œuvre des exigences de la Charte :*

- Encourager les organisations de la société civile et le secteur privé à rendre leurs propres données ouvertes lorsque cela constitue un avantage pour le public;
- Mesurer l'état d'avancement et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Charte par le Canada.

**Institution responsable** : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien** : S.O.

**Date de début** : Non précisée

**Date de clôture** : Non précisée

**Note de la rédaction** : Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
3. En général			✓		✓	✓		✓			✓		Non			✓	
3.1. Inventaires des données fédérales		✓			✓					✓			Oui				✓
3.2. Objectifs et rapports d'étape			✓		✓						✓		Non			✓	
3.3. Conseils pour les communiqués de l'engagement et les exceptions			✓		✓	✓					✓		Oui			✓	
3.4. Publier les données de StatCan			✓		✓						✓		Oui			✓	
3.5. Outil de recherche en ligne unifié		✓			✓		✓			✓			Oui			✓	
3.6. Charte internationale sur les données ouvertes		✓			✓	✓				✓			Oui	✓			

## Contexte et objectifs

Cet engagement ne repose pas sur la résolution d'un problème particulier, mais sur une série de mesures visant à améliorer la qualité, la visibilité et l'accessibilité des données ouvertes. En plus d'augmenter la quantité totale d'informations disponibles, l'engagement vise à unifier les normes de publication et à améliorer les systèmes d'accès aux données. Les jalons sont raisonnablement spécifiques et la plupart d'entre eux sont objectivement vérifiables, bien qu'ils nécessitent un certain degré d'interprétation en matière de mesurabilité. Dans la plupart des cas, les jalons généreraient des progrès importants s'ils étaient pleinement mis en œuvre, par exemple en simplifiant et en accélérant le processus de publication pour les organismes publics. En évaluant cet engagement, les acteurs de la société civile ayant participé aux consultations ont trouvé les mesures encourageantes de manière générale, bien que des préoccupations communes aient été soulevées concernant la facilité d'utilisation et la convivialité du système, en particulier pour les chercheurs ou les journalistes à la recherche d'informations entièrement contextualisées sur un problème spécifique.<sup>1</sup> Par conséquent, l'impact potentiel de l'engagement est marqué comme modéré.

## Avancement

Le jalon 3.1 a été complété. L'auto-évaluation indique que 89 % des grands ministères, 61 % des petits ministères et 4 % des micro-organisations ont présenté leurs inventaires de données ouvertes en octobre 2016, conformément à la date limite fixée par le Conseil du Trésor.<sup>2</sup> Le Conseil du Trésor a publié ces inventaires de données en ligne en mars 2017.<sup>3</sup> Un système de vote a été mis en place pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'intervenir sur la priorisation future des initiatives de données ouvertes.

Au cours de la première année du plan d'action, 4 000 nouveaux ensembles de données non spatiales et 27 000 nouveaux ensembles de données géospatiales ont été publiés sur le site ouvert.canada.ca. Selon des représentants du Conseil du Trésor, la Directive sur le gouvernement ouvert oblige les ministères à élaborer des plans pour la diffusion de futurs ensembles de données, mais ceux-ci n'ont pas été consolidés ou publiés.<sup>4</sup> En conséquence, des progrès substantiels ont été réalisés en vue de la mise en œuvre du jalon 3.2, mais il semble que celui-ci ne soit pas en voie d'achèvement puisque les objectifs ministériels ne sont pas regroupés pour publication.

En ce qui concerne le jalon 3.3, un groupe de travail interministériel sur le développement des ressources gouvernementales a été créé et élabore un document d'orientation sur la qualité des données, l'accessibilité, les langues officielles, la confidentialité et la sécurité, la priorisation, l'anonymisation et les normes relatives aux métadonnées.<sup>5</sup> Le gouvernement a également organisé un atelier sur la facilitation de la participation des Autochtones au Sommet canadien sur les données ouvertes à Edmonton en juin 2017. La mise en œuvre de ce jalon important cadre dans les délais fixés.

Pour le jalon 3.4, la diffusion des résultats du recensement de 2016 se poursuit selon un calendrier établi.<sup>6</sup> L'auto-évaluation du gouvernement rapporte que cinq séances « Clavarder avec un expert » et quatre séances « Parlons statistiques » ont eu lieu au cours de la première année de mise en œuvre, bien que les transcriptions suggèrent que seulement quatre et trois ont effectivement eu lieu, respectivement.<sup>7</sup> Néanmoins, des progrès substantiels ont été réalisés ici, et le jalon évolue dans les temps.

En ce qui a trait au jalon 3.5, le Secrétariat du Conseil du Trésor a produit des modèles pour une gamme de divulgations, y compris les subventions et les contributions,<sup>8</sup> les reclassifications de postes,<sup>9</sup> les cas fondés d'actes répréhensibles,<sup>10</sup> les contrats annuels,<sup>11</sup> les frais d'accueil,<sup>12</sup> et les informations supplémentaires entourant l'hospitalité.<sup>13</sup> Le Secrétariat du Conseil du Trésor a également publié des guides pour produire des résumés d'accès à l'information,<sup>14</sup> une publication d'hospitalité centralisée,<sup>15</sup> une publication centralisée de subventions et de contributions,<sup>16</sup> et pour utiliser le système de publication annuel des voyages, de l'accueil et des conférences.<sup>17</sup> L'auto-évaluation indique également que les ministères migrent leur divulgation proactive vers ouvert.canada.ca. Ce jalon est en bonne voie et des progrès substantiels ont été observés en vue de sa mise en œuvre.

L'auto-évaluation fait état de progrès limités dans la mise en œuvre du jalon 3.6, compte tenu du fait que le ministre du Conseil du Trésor, Scott Brison, a annoncé le 9 décembre 2016 que le Canada adopterait la Charte internationale sur les données ouvertes,<sup>18</sup> et que le Canada est un chef de file de la Charte des données ouvertes, un comité consultatif constitué de représentants du gouvernement et d'organisations expertes qui guident le travail de la Charte.<sup>19</sup> L'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes de la Charte dépend du niveau de mise en œuvre prévu, mais selon le langage du jalon, le Canada devrait être en mesure de le réaliser dans les délais prévus par le plan d'action.

### Prochaines étapes

Cet engagement contient plusieurs domaines d'action importants qui pourraient être repris dans les futurs plans d'action. Cependant, en considérant l'impact de ces engagements spécifiques, il est utile de souligner que le nombre de séances « Clavarder avec un expert » et « Parlons statistiques » ayant eu lieu entre juillet 2016 et juin 2017 est identique au nombre de l'année précédente; cependant, si la planification de l'auto-évaluation est exacte, ce nombre augmentera au cours de la deuxième année du cycle du plan d'action. *Open North* a suggéré que le paysage des données ouvertes du Canada pourrait être amélioré en favorisant l'accès du public aux gestionnaires de données eux-mêmes, qui sont les mieux placés pour contextualiser l'information diffusée et pour façonner la politique future en matière de publication.<sup>20</sup> *Open North* a également suggéré, en ce qui concerne le jalon cinq, qu'il serait avantageux de réduire la procédure interne requise des fonctionnaires de publier de l'information.<sup>21</sup>

*Powered By Data* a noté un besoin continu d'élargir le champ de conversation sur les données ouvertes afin d'inclure davantage de décideurs, de chercheurs et de membres de la société civile au-delà de la communauté des données ouvertes qui s'engage généralement sur cette question.<sup>22</sup> Le chercheur du MEI recommande d'amener la conversation au-delà des consultations en ligne et d'établir une présence en personne, en plus de moyens de communication à distance plus interactifs, comme la téléconférence.

Le *Centre for Law and Democracy* a indiqué que le jalon 3.1 concernait un domaine d'action particulièrement important, grâce au potentiel qu'il a de générer des boucles de rétroaction des citoyens sur les données disponibles, et a recommandé que ce jalon soit reporté aux plans d'action futurs.

<sup>1</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017.

<sup>2</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>3</sup> Les inventaires sont disponibles au : <http://open.canada.ca/en/search/inventory>.

- 
- <sup>4</sup> Directive sur le gouvernement ouvert, modifiée le 16 septembre 2016. Disponible au : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=28108>.
- <sup>5</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.
- <sup>6</sup> Disponible au : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/index-eng.cfm>.
- <sup>7</sup> Voir : <http://www.statcan.gc.ca/eng/chatwithanexpert/transcripts> and <http://www.statcan.gc.ca/eng/events/past-eng>.
- <sup>8</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/add1c674-6653-5b6f-bbd1-e9671112ef31>.
- <sup>9</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/958a0d91-acdc-5cf5-8297-543296ca1652>.
- <sup>10</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/a55305ee-4974-59aa-a4ea-e334baf0f321>.
- <sup>11</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/f377fa50-7686-5317-9d5c-2aaa58c1afe2>.
- <sup>12</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/42071198-1928-5ce8-8e72-9daf00a8d79e>.
- <sup>13</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/88b847b4-da78-5f4b-9de0-5b1c3fdc4e44>.
- <sup>14</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/d893fc48-df79-5ec2-99c3-1f7db4067bc5>.
- <sup>15</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/c53bc147-c412-582f-8b4d-8647b2211308>.
- <sup>16</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/345db334-b036-595e-af22-deceb0c64d3b>.
- <sup>17</sup> Disponible au : <http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/3509d5f4-676d-534e-b508-b5f5f3cf6303>.
- <sup>18</sup> Le gouvernement du Canada fait preuve d'un leadership mondial en matière de gouvernement ouvert, Secrétariat du Conseil du Trésor, 9 décembre 2016. Disponible au : <https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/news/2016/12/government-canada-shows-global-leadership-open-government.html>.
- <sup>19</sup> Voir : <https://opendatacharter.net/who-we-are/>.
- <sup>20</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.
- <sup>21</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.
- <sup>22</sup> Entrevue téléphonique, 29 septembre 2017.



## 4. Fournir et préserver l'information ouverte

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada mettra sur pied des initiatives, des plateformes et des outils à l'échelle du gouvernement afin que l'information ouverte soit repérable et accessible pour utilisation par les prochaines générations.*

### Jalons :

*4.1. Améliorer le Portail du gouvernement ouvert du Canada à [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca) pour améliorer l'accès aux publications numériques divulguées par le gouvernement fédéral, et élaborer une stratégie visant à assurer la durabilité de l'accès au fil du temps.*

*4.2. Élaborer et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la rétention du contenu numérique.*

*4.3. Augmenter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux dossiers consignants la mémoire permanente du gouvernement du Canada.*

*4.4. Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada sur la présence Web du gouvernement du Canada pour assurer un accès à long terme par les Canadiens et les Canadiennes au contenu fédéral dans le Web.*

*4.5. Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement du Canada pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux (GCDocs) en tant que fondement pour une transparence accrue :*

- Déployer cette solution commune gérée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) à 125 000 fonctionnaires dans l'ensemble des ministères d'ici juin 2018.*

**Institutions responsables :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Services publics et Approvisionnement Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, consultez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO	Impact potentiel	Dans les délais?	Avancement
------------------------	-------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
4. En général		✓			✓			✓		✓			Oui			✓	
4.1. Portail du gouvernement ouvert		✓			✓			✓			✓		Oui		✓		
4.2. Lignes directrices sur la rétention des données			✓		✓						✓		Oui			✓	
4.3. Accès aux dossiers	✓				✓					✓			Oui			✓	
4.4. Mettre à jour les archives en ligne		✓			✓					✓			Oui			✓	
4.5. Élargir GCDocs			✓		✓						✓		Oui			✓	

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à résoudre les problèmes de préservation et d'accessibilité de l'information qui résultent d'un manque de directives gouvernementales claires sur la façon dont l'information devrait être trouvée, utilisée, partagée et préservée. Cet engagement est pertinent pour la valeur de l'accès à l'information du PGO, car il aide à s'assurer qu'une piste de travail adéquate soit conservée pour les demandeurs potentiels.

Cette question a fait l'objet d'une bataille juridique majeure entre le commissaire à l'information et le gouvernement lorsque, en 2015, la Gendarmerie royale du Canada a détruit les dossiers du registre des armes à feu faisant l'objet d'une demande.<sup>1</sup> L'élaboration d'une politique claire sur la préservation du matériel numérique était également l'une des cinq recommandations « SMART » incluses dans le rapport du MEI 2015 du Canada. Cependant, bien que l'engagement porte sur un domaine important, la plupart des jalons, à l'exception du jalon 4.5, souffrent d'un manque de spécificité. Par exemple, l'engagement ne précise pas comment le Portail de données ouvertes sera amélioré ni comment Bibliothèque et Archives Canada sera mis à jour. La faible spécificité rend difficile l'évaluation précise des progrès et limite en fin de compte l'impact potentiel qui peut être noté dans cette évaluation. De plus, l'organisation de cet engagement est quelque peu déroutante, car elle comprend des jalons liés à la préservation des données, mais d'autres qui semblent plus liés à l'engagement 3 : Étendre et améliorer les données ouvertes.

### Avancement

L'auto-évaluation du gouvernement fait état de progrès limités pour le jalon 4.1, notamment la relance du Portail de données ouvertes<sup>2</sup> et ouvert.canada.ca, ce

dernier remplaçant trois plateformes de publication distinctes. Quatre ministères du gouvernement, Patrimoine canadien, Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada collaborent à l'élaboration d'un projet pilote d'ouverture par défaut.<sup>3</sup> Les étapes futures envisagées dans l'auto-évaluation comprennent l'offre de conseils sur la portée de l'information ouverte ainsi que sur les exigences en matière d'accessibilité et de langues officielles pour du nouveau contenu. Il n'y a aucune raison de croire que le gouvernement n'atteindra pas ce jalon, tel qu'il est décrit, d'ici juin 2018, bien que la nature vague de sa formulation rende les progrès difficiles à évaluer de façon critique.

Selon l'auto-évaluation, la tâche d'élaborer des directives sur les règles de conservation et de disposition du contenu numérique (jalon 4.2) a été déléguée au groupe de travail sur le développement des ressources du gouvernement ouvert. Des ébauches de lignes directrices ont été élaborées et diffusées à des fins de commentaires publics, à l'intention des intervenants du gouvernement ainsi que du groupe de travail d'*Open Canada* (qui comprend des partenaires provinciaux et territoriaux).<sup>4</sup> En réponse aux questions de suivi du chercheur du MEI, le Secrétariat du Conseil du Trésor a indiqué qu'il avait l'intention de publier la version définitive sur ouvert.canada.ca d'ici la fin de décembre 2017. Des progrès substantiels ont été observés, et ce jalon est en bonne voie d'être réalisé.

L'auto-évaluation note qu'un grand nombre de fichiers ont été mis en ligne par Bibliothèque et Archives Canada, y compris 8 161 794 pages de documents gouvernementaux, 150 000 dossiers personnels de la Première Guerre mondiale et 45 ensembles de données historiques.<sup>5</sup> D'ici juin 2018, le gouvernement estime que 240 000 pages supplémentaires, 160 000 dossiers personnels et 45 ensembles de données seront publiés. Il s'agit certainement d'un volume important d'informations, suggérant que l'évolution de l'engagement est dans les temps, bien que le manque de spécificité du jalon rende difficile une évaluation adéquate des progrès.

En ce qui concerne le jalon 4.4, l'auto-évaluation du gouvernement indique que Bibliothèque et Archives Canada a recueilli 3,34 To du domaine Web du gouvernement du Canada et 1 To supplémentaire d'information provenant des chaînes YouTube du gouvernement du Canada.<sup>6</sup> En ce qui concerne le jalon 4.4, l'auto-évaluation du gouvernement indique que Bibliothèque et Archives Canada a recueilli 3,34 To du domaine Web du gouvernement du Canada et 1 To supplémentaire d'information provenant des chaînes YouTube du gouvernement du Canada. L'auto-évaluation indique que cette information est toujours indexée, et une fois que cela sera fait, le matériel sera accessible au public. Il s'agit d'un progrès substantiel et la réalisation du jalon est dans les temps.

En ce qui a trait au jalon 4.5, l'auto-évaluation indique que le programme GCDocs a été déployé à 85 000 fonctionnaires fédéraux jusqu'à maintenant, ce qui leur donne accès à un système normalisé d'archivage et de gestion des dossiers qui assure une infrastructure d'information uniforme au sein des établissements participants.<sup>7</sup> Ceci représente un progrès substantiel et la réalisation du jalon est dans les temps.

### Prochaines étapes

L'élaboration d'une politique claire sur la préservation du matériel numérique était également l'une des cinq recommandations « SMART » incluses dans le rapport du MEI 2015 du Canada. Cependant, si le jalon 4.2, qui traite le plus directement de ce problème, n'est pas entièrement mis en œuvre dans le plan d'action actuel, le chercheur du MEI recommande de le reporter au prochain plan d'action. Dans le

cadre des consultations sur les données ouvertes du gouvernement et les politiques scientifiques ouvertes, Dre Tracey Lauriault a suggéré que le gouvernement devrait envisager des politiques de préservation équivalentes à l'égard des données de recherche brutes, qui peuvent être extrêmement utiles aux chercheurs.<sup>8</sup> Les politiques de préservation sont particulièrement importantes à considérer à la lumière des données qui ont été retirées des sites gouvernementaux dans le cadre de l'initiative fédérale de renouvellement du Web, laissant dans certains cas des lacunes considérables pour les chercheurs.

---

<sup>1</sup> Bruce Cheadle, "Constitutional challenge of retroactive Tory law on gun registry data in limbo", Canadian Press, 29 mars 2016. Disponible au : [www.cbc.ca/news/politics/court-challenge-gun-registry-data-law-1.3511277](http://www.cbc.ca/news/politics/court-challenge-gun-registry-data-law-1.3511277).

<sup>2</sup> Voir : [http://open.canada.ca/data/en/dataset?portal\\_type=info&q](http://open.canada.ca/data/en/dataset?portal_type=info&q).

<sup>3</sup> Voir : <http://pilot.open.canada.ca/en/open-by-default-pilot>.

<sup>4</sup> Les projets de directive sont disponibles au : <https://qccollab.ca/file/group/29260/all#> (enregistrement requis).

<sup>5</sup> Voir : <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/personnel-records.aspx>.

<sup>6</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>7</sup> Au moment de la recherche, en octobre 2017, ce nombre était passé à 94 000, selon les chiffres partagés par Services publics et Approvisionnement Canada avec le chercheur du MEI.

<sup>8</sup> Entrevue à Ottawa, 19 septembre 2017.

## 5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada intégrera des indicateurs de rendement relatifs à l'ouverture et à la transparence dans un cadre de gestion de rendement pour un gouvernement ouvert.*

### Jalons :

*5.1. Intégrer des indicateurs relatifs à l'ouverture et à la transparence en vertu d'un Cadre de mesure du rendement pour la gestion des données et de l'information dans l'ensemble du gouvernement.*

*5.2. Mesurer et rendre compte au public de la progression annuelle des ministères dans la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert.*

*5.3. Élaborer un cadre ainsi que des indicateurs de gestion du rendement qui aideront à mieux mesurer un éventail plus vaste d'efforts et de résultats relatifs au gouvernement ouvert.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
5. En général		✓			Incertaine					✓			Oui			✓	
5.1. Cadre de rendement		✓			Incertaine					✓			Oui			✓	
5.2. Rendre compte de la Directive pour un gouvernement ouvert			✓		Incertaine					✓			Oui			✓	

5.3. Indicateurs de rendement du gouvernement ouvert		✓			Incertaine			✓		Oui		✓					
--	--	---	--	--	------------	--	--	---	--	-----	--	---	--	--	--	--	--

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à combler le manque d'indicateurs unifiés et objectifs pour mesurer les progrès du gouvernement ouvert au Canada en créant un cadre de gestion du rendement pour un gouvernement ouvert. Il est facile pour les gouvernements d'indiquer que des milliers d'ensembles de données publiés sont la preuve d'une ouverture croissante, mais il est plus difficile de prendre en compte l'impact global de leurs efforts. Cependant, les jalons 5.1 et 5.2 font essentiellement double emploi avec les exigences actuelles en matière de rapports dans le cadre du PGO, bien que le jalon 5.1 fournisse un modèle plus solide pour la mise en œuvre de cette responsabilité. Le jalon 5.3 pourrait avoir un impact potentiel plus important, car il pourrait permettre une évaluation approfondie et contextuelle des impacts de l'ouverture. Cependant, les trois jalons, et en particulier le jalon 5.3, sont formulés relativement vaguement, ce qui laisse une marge d'interprétation quant à la façon dont le rapport sera produit et quel niveau de mise en œuvre est prévu dans ce plan d'action. De plus, pour être pertinents aux valeurs du PGO, et en particulier à la valeur entourant la responsabilité publique, les indicateurs et les rapports contenus dans cet engagement doivent être à la fois publics et adaptés aux contributions du public. En conséquence, l'engagement est actuellement marqué comme étant d'une pertinence incertaine, bien que cela ne nie pas sa valeur potentielle en tant que mécanisme pour promouvoir une amélioration progressive. Le manque de clarté ainsi que la redondance de 5.1 et 5.2 conduisent simplement à un potentiel mineur d'impact global.

### Avancement

En ce qui a trait au jalon 5.1, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a élaboré et publié un outil de suivi des progrès en ligne pour ses engagements dans le cadre du PGO.<sup>1</sup> L'auto-évaluation implique que de nouveaux progrès seront limités aux mises à jour trimestrielles du système de suivi, ce qui signifie que l'impact global de ce jalon ne dépassera que marginalement les exigences actuelles du gouvernement en matière de rapports dans le cadre du programme du PGO. Selon cette interprétation, la réalisation de l'engagement est dans les temps.

Le jalon 5.2 semble également faire double emploi, puisque le langage de l'auto-évaluation du gouvernement est presque identique à celui du jalon 3.1. Par conséquent, la réalisation du deuxième jalon est en effet dans les temps, mais les progrès semblent faire double emploi avec d'autres jalons.

Selon l'auto-évaluation du gouvernement, ainsi que les consultations auprès des principaux responsables de cet engagement, le jalon 5.3 est dans les temps.<sup>2</sup> Le gouvernement a effectué des recherches sur les indices mondiaux existants et a élaboré un cadre de travail préliminaire. Il travaille actuellement à collaborer par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, ainsi qu'en collaborant avec d'autres gouvernements et l'OCDE pour discuter de meilleures pratiques de mesure de l'impact. Un plan de travail a également été élaboré et publié.<sup>3</sup>

### Prochaines étapes

Lors d'une consultation auprès des intervenants, un représentant d'*Open North* a souligné l'importance de mesurer les impacts et les résultats, plutôt que d'examiner uniquement les résultats.<sup>4</sup> Fournir des données n'est que le point de départ; la

véritable question est de savoir si les gouvernements ajoutent de la valeur à la chaîne de production. Le jalon 5.3 de cet engagement est d'une importance considérable à cet égard. Bien que la formulation actuelle du plan d'action soit quelque peu vague en ce qui concerne les progrès prévus dans le cycle actuel, le chercheur du MEI recommande de poursuivre ce projet jusqu'à l'élaboration finale d'un cadre de gestion du rendement et d'indicateurs, et leur application aux progrès réels du gouvernement parallèlement à la présentation des rapports du PGO.

---

<sup>1</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/en/content/progress-tracker-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>2</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au: <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>3</sup> Le plan de travail est disponible pour téléchargement : <https://gccollab.ca/file/view/62638/en1-pager-on-performance-measurementfr1-pager-on-performance-measurement> (registration required).

<sup>4</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.

## 6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada appuiera la transition vers une transparence et une mobilisation accrues dans la fonction publique à l'aide de documents et de possibilités d'apprentissage à l'intention des fonctionnaires.*

### Jalons :

*6.1 Fournir des possibilités d'apprentissage améliorées et du matériel didactique supplémentaire sur la gestion de l'information afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des fonctionnaires des principes et des méthodes pour un gouvernement ouvert, y compris ce qui suit:*

- utiliser les données et l'information ouvertes pour appuyer l'analyse et l'élaboration de politiques;*
- partager les pratiques exemplaires en matière de participation du public par la voie numérique;*
- établir les priorités concernant la divulgation des données et de l'information ouvertes en fonction des avantages pour le public et de l'incidence sur ce dernier;*
- mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert.*

*6.2. Animer des forums éducatifs et des ateliers ou y prendre part afin de mieux comprendre comment accroître la transparence du gouvernement et favoriser la mobilisation citoyenne.*

*6.3. Par l'entremise de la consultation publique sur le Plan stratégique des TI du gouvernement du Canada, considérer les commentaires pour déterminer quels seraient les meilleurs moyens d'utiliser les logiciels, y compris les logiciels à source libre, pour atteindre les objectifs stratégiques.*

**Institutions responsables :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, École de la fonction publique du Canada

**Institution(s) de soutien :** GovLab, la communauté politique du gouvernement du Canada

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO	Impact potentiel	Dans les délais?	Avancement
------------------------	-------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------



	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
6. En général		✓			✓	✓		✓		✓			Oui			✓	
6.1. Possibilités d'apprentissage		✓			✓			✓			✓		Oui			✓	
6.2. Forums éducatifs et ateliers		✓			✓					✓			Oui			✓	
6.3. Consultation sur le Plan stratégique des TI		✓			✓	✓		✓		✓			Oui			✓	

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à améliorer les attitudes des fonctionnaires à l'égard de l'ouverture, ainsi que la compréhension de l'ouverture à l'échelle de la fonction publique fédérale, afin de mieux influencer la mise en œuvre des nouvelles politiques et procédures. Cet engagement nécessite une série de programmes de formation et d'autres initiatives en matière d'éducation et de développement des compétences. Plusieurs intervenants, dont les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression, l'Association canadienne des journalistes et le Conseil unitarien canadien, ont cité la « culture du secret » omniprésente comme un domaine prioritaire à traiter.<sup>1</sup> Cependant, l'Association canadienne des journalistes a noté que les jalons sont principalement axés sur le perfectionnement des compétences, plutôt que sur le changement de culture qui était à l'origine du problème, et qu'un manque d'adhésion à la valeur de transparence, à des échelons supérieurs, peut empêcher des fonctionnaires bien intentionnés et bien formés de divulguer des informations.<sup>2</sup> Les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression se sont inspirés de cette idée en suggérant que les structures d'incitation devaient changer pour s'assurer que les fonctionnaires ne soient pas sanctionnés pour avoir divulgué de l'information, une opinion reprise par *Open North*.<sup>3</sup> Dans l'ensemble, bien qu'il soit facile de suivre les progrès des jalons spécifiques inclus ici, le niveau de progrès vers cet objectif plus large est plus difficile à suivre, réduisant le score de spécificité et limitant l'impact potentiel de cet engagement à mineur. Ce défi pourrait être pertinent pour le travail effectué dans le cadre du jalon 5.3, afin de développer une évaluation appropriée des progrès vers le développement d'une culture de gouvernement ouvert.

### Avancement

Le gouvernement signale des progrès substantiels quant au jalon 6.1. Selon des documents de l'École de la fonction publique du Canada partagés avec le chercheur du MEI, le gouvernement a offert une formation à 35 755 fonctionnaires de 109 organisations fédérales dans le cadre de cours liés à la transparence gouvernementale.<sup>4</sup> Bien que ces cours soient antérieurs au plan d'action actuel, l'École de la fonction publique du Canada signale qu'ils ont été mis à jour et

améliorés. L'auto-évaluation signale également que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a tenu 34 séances d'apprentissage pour 1 800 fonctionnaires fédéraux, ainsi que la création d'une page d'accueil du gouvernement ouvert sur GCcampus, qui n'est pas disponible en ligne, mais qui a été partagée avec le chercheur du MEI.<sup>5</sup>

Pour le jalon 6.2, l'auto-évaluation du gouvernement énumère la participation à plusieurs forums et ateliers éducatifs, corroborés par des liens intégrés, y compris le Sommet canadien sur les données ouvertes, un panel sur les données ouvertes et cinq séances de formation d'une journée à l'intention de 135 participants, avec deux sessions de formation des formateurs, élaborées et offertes par le Bureau du Conseil privé.

L'auto-évaluation du gouvernement signale des progrès substantiels vers le jalon 6.3. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a affiché en ligne le Plan stratégique des TI du gouvernement pour commentaires à l'été et à l'automne 2016,<sup>6</sup> et d'autres consultations ayant eu lieu en février et en mars 2017 auprès du directeur des systèmes d'information et le responsable de la gestion de l'information du gouvernement fédéral.

Chacun de ces jalons est considéré comme étant en voie d'achèvement, des progrès substantiels étant réalisés. Cependant, il est également important de noter que le langage des étapes est vague et ne fournit pas de résultats mesurables, ce qui rend difficile l'évaluation complète.

### Prochaines étapes

Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement dans le prochain plan d'action. La formation est par nature un processus continu, à mesure que de nouveaux fonctionnaires fédéraux entrent sur le marché du travail et que les protocoles continuent d'évoluer. Cependant, la société civile considère que le vaste changement culturel est plus important que le développement des compétences, afin de réduire la résistance, en particulier aux niveaux supérieurs, à la divulgation d'informations. Les futurs plans d'action pourraient prendre en compte le besoin plus général de façonner la culture institutionnelle parallèlement à des programmes de formation plus directs axés sur les compétences. *Open North* a également suggéré que la simplification et la réduction de la procédure requise pour que les fonctionnaires publient de l'information puissent être utiles pour promouvoir une culture plus large de gouvernement ouvert.

<sup>1</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017.

<sup>2</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017.

<sup>3</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.

<sup>4</sup> Documents reçus par courriel le 28 septembre 2017.

<sup>5</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/draft-consultation-mid-term-self-assessment-third-biennial-plan-open-government-partnership>.

<sup>6</sup> Voir : <https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/services/information-technology/information-technology-strategy.html>.

## 7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada élaborera une nouvelle Stratégie relative aux services axés sur la clientèle qui intégrera les exigences relatives à l'ouverture et à la transparence pour la prestation des services du gouvernement.*

### Jalons :

*7.1. Élaborer pour le gouvernement du Canada une stratégie de services accordant la priorité aux clients et visant à créer un guichet unique en ligne axé sur l'utilisateur pour l'accès à tous les services du gouvernement.*

*7.2. Définir de nouvelles normes en matière de rendement et mettre en place un mécanisme pour la réalisation d'évaluations rigoureuses sur le rendement relatif aux principaux services du gouvernement, et rendre compte des constatations au public.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministères et agences de prestation de services.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
7. En général		✓			✓				✓				Oui			✓	
7.1. Guichet unique pour les services gouvernementaux			✓		✓				✓				Oui			✓	
7.2. Normes en matière de rendement		✓			✓					✓			Oui		✓		

## Contexte et objectifs

Selon le plan d'action, l'objectif de cet engagement est d'assurer des évaluations rigoureuses du rendement des principaux services gouvernementaux et de rendre publics les résultats de ces évaluations. Le jalon 7.1 est raisonnablement clair et fournirait aux Canadiens un endroit unique pour obtenir de l'information sur les services et les programmes gouvernementaux, ce qui le rendrait pertinent pour la valeur d'accès à l'information du PGO. Le jalon 7.2 revêt également une certaine pertinence pour l'objectif d'accès à l'information du PGO, en favorisant la transparence dans l'exercice des fonctions gouvernementales grâce aux rapports publics, bien que l'imprécision du produit livrable rende l'impact potentiel difficile à évaluer. Par exemple, il ne précise pas la nature du mécanisme par lequel l'évaluation sera effectuée ni le degré auquel il sera exposé publiquement (au-delà de la simple constatation de ses conclusions).

## Avancement

L'auto-évaluation du Canada fait état de progrès importants au niveau du jalon 7.1. La nouvelle stratégie a été élaborée et a été soulignée dans le vingt-quatrième rapport annuel sur la fonction publique du greffier du Conseil privé présenté au premier ministre.<sup>1</sup> Le jalon est en bonne voie d'être complété.

Pour le jalon 7.2, l'auto-évaluation du Canada indique que « la nouvelle stratégie de service comprend des mesures de rendement permettant au public de rendre compte des progrès accomplis ».<sup>2</sup> En réponse aux questions de suivi du chercheur du MEI, un représentant du Secrétariat du Conseil du Trésor a déclaré qu'ils « sont actuellement en train de définir [leurs] IRC et déterminer quelles données [ils] peuvent exploiter. »<sup>3</sup> Le gouvernement signale qu'il s'agit de progrès substantiels, mais en l'absence d'éléments livrables plus clairs et plus concrets, il est plus approprié d'évaluer ce jalon comme étant d'un progrès limité.

## Prochaines étapes

Tel qu'il est actuellement rédigé, cet engagement est d'une valeur discutable pour les progrès du PGO au Canada, comme les jalons ne sont que très généralement liés à l'accès à l'information. Le chercheur du MEI recommande de ne pas le reporter aux futurs plans d'action. L'établissement de normes de performance et de programmes de rapports publics est un domaine prometteur, bien que l'on ne sache pas clairement en quoi cette étape est distincte de la phase 5.1.

<sup>1</sup> Voir : <https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pdfs/clerk-greffier/24rpt-eng.pdf>.

<sup>2</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 7 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-7-embed-transparency-requirements-federal-service-strategy>.

<sup>3</sup> Courriel reçu le 11 octobre 2017.

## Thème II : Transparence financière

### 8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales

#### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et avec les principaux intervenants afin d'élaborer un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux destiné à améliorer l'accès à toutes les collections des musées.*

#### Jalons :

8.1. Formuler des autorisations et des normes afin d'orienter la mise en œuvre uniforme de cette approche.

8.2. Renforcer la capacité de recherche et d'exploration dans les collections des musées.

8.3. Élargir le réseau des musées qui participent à cette initiative ainsi que les liens vers les ressources externes connexes.

8.4. Héberger des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique.

**Institution responsable :** Patrimoine canadien

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
8. En général		✓			✓			✓		✓			Non		✓		
8.1. Formuler des normes		✓			✓					✓			Oui		✓		
8.2. Renforcer la capacité de recherche		✓			✓			✓			✓		Non		✓		

8.3. Élargir le nombre de participants	✓		✓				✓			Oui	✓		
8.4. Collections numériques	✓		✓		✓		✓			Non	✓		

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à atténuer les limites géographiques de la capacité des Canadiens d'accéder à des artefacts culturels et patrimoniaux en créant et en élargissant des collections numériques. L'engagement vise également à mettre en réseau ces collections afin de créer une base de données nationale consultable sur les œuvres culturelles. Les jalons sont énoncés avec une spécificité relativement faible, omettant de mentionner des détails tels que le nombre de musées et les travaux qui seront finalement inclus dans ce projet. Ceci combiné au fait que l'engagement ne porte que sur une sous-section d'information très limitée (collections culturelles et patrimoniales) limite l'impact potentiel.

### Avancement

Le ministère du Patrimoine canadien a mis au point un site Web pilote comprenant 166 762 objets, avec une variété de points de référence et de classifications taxonomiques pour améliorer la recherche.<sup>1</sup> Le travail est réalisé en collaboration avec huit musées partenaires : l'Art Gallery of Greater Victoria, le Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse, le Musée des beaux-arts de l'Ontario, le Musée McCord, la Collection McMichael d'art canadien, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts du Canada et la Vancouver Art Gallery. Toutefois, en réponse à des questions du chercheur du MEI, le ministère du Patrimoine canadien a déclaré qu'il s'attendait à ce que le réseau soit étendu à 100 musées d'ici la fin de l'exercice 2017, bien que la norme de présentation ait été réduite.<sup>2</sup> Alors que le plan initial avait été de publier des informations sous forme de données ouvertes liées (DOL), les défis liés aux ressources les ont amenés à adopter un format de base de données plus conventionnel.

L'auto-évaluation du gouvernement signale que cet engagement prend du retard. Cependant, la nature vague des jalons et le manque de clarté dans le plan d'action de ce à quoi devrait ressembler un produit fini rend difficile de juger s'il est raisonnable de s'attendre à ce que l'engagement soit terminé d'ici juin 2018.

### Prochaines étapes

Bien qu'il soit utile d'élargir l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un patrimoine culturel partagé, compte tenu en particulier de la vaste étendue du pays, certains intervenants des Premières Nations se sont demandé si les questions de contextualisation appropriée étaient prises en compte adéquatement dans le développement du système.<sup>3</sup> Josée Plamondon, une bibliothécaire numérique, a également mis en garde du fait que sans une organisation et un contexte appropriés, les référentiels peuvent devenir un « cimetière de données ».<sup>4</sup> D'autre part, Camille Callison, bibliothécaire des services aux Autochtones à l'Université du Manitoba, a déclaré que la préservation de la culture constituait également un objectif important sous-tendant cette initiative, ce qui témoigne de la valeur de la base de données.<sup>5</sup> En examinant la contextualisation et la facilité d'utilisation, Josée Plamondon a souligné que l'organisation et le marquage robuste sont des facettes importantes pour déterminer la valeur de cette initiative, qui repose sur le fait que la base de données adopte une approche centrée sur l'utilisateur pour la présentation des données.<sup>6</sup> Le chercheur du MEI recommande que le gouvernement considère ces idées à l'avenir, dans la mesure où elles n'ont pas déjà été intégrées dans le développement de cette base de données.

---

<sup>1</sup> Le site Web : <http://chin-rcip.canadiana.ca/aclod2/search/artefact>.

<sup>2</sup> Réponses reçues par courriel le 13 octobre 2017.

<sup>3</sup> Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.

<sup>4</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.

<sup>5</sup> Interviewé lors de la réunion de la Commission sectorielle à la Commission canadienne pour l'UNESCO, 2 octobre 2017.

<sup>6</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.

## 9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada améliorera la transparence concernant ses dépenses et l'approvisionnement au gouvernement afin de tenir le gouvernement responsable des dépenses publiques.*

### Jalons :

*9.1. Diffuser un outil interactif qui améliorera la granularité des données et de l'information disponibles et qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux comprendre les dépenses des ministères fédéraux :*

- *Élargir le type de données, de graphiques et d'analyses disponibles au niveau du programme, y compris ce qui suit :*
  - *les résultats escomptés et réels;*
  - *les comparaisons entre les dépenses historiques et les dépenses prévues;*
  - *les dépenses relatives à des éléments particuliers comme les salaires, les investissements, les paiements de transfert et autres.*
- *Permettre aux utilisateurs d'étudier les dépenses du gouvernement présentant un intérêt particulier pour eux en fonction d'éléments-clés des données (p. ex., le groupe cible, le type de programme, le secteur prioritaire et autres).*

*9.2. Améliorer le contenu en ligne relatif aux finances du gouvernement à partir du site canada.ca, afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder facilement aux renseignements et aux outils liés aux dépenses gouvernementales.*

*9.3. Fournir des documents ciblés et opportuns afin de rendre les rapports comptables et financiers du gouvernement plus uniformes, plus transparents et plus compréhensibles pour les Canadiens et les Canadiennes.*

*9.4. Par l'entremise d'un projet pilote, mettre à l'essai la mise à jour du site achatetventes.gc.ca pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat.*

*9.5. Participer à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet-pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts dans achatetventes.gc.ca.*

**Institutions responsables :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Ministère des Finances Canada; Services publics et Approvisionnement Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, consultez le :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)



Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
9. En général			✓		✓			✓			✓		Non		✓		
9.1. Outil interactif				✓	✓			✓			✓		Oui			✓	
9.2. Améliorer le contenu sur Canada.ca		✓			✓					✓			Oui		✓		
9.3. Rapports financiers		✓			✓					✓			Oui		✓		
9.4. Mise à jour du site achatetventes.gc.ca				✓	✓			✓			✓		Non		✓		
9.5. Étude de cas des pratiques exemplaires			✓		✓					✓			Oui		✓		

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à unifier et élargir l'information publiée en ligne quant aux dépenses et aux achats du gouvernement. Il s'appuie sur l'engagement 8 du deuxième plan d'action, pour fournir plus facilement des informations consultables sur les sites Web gouvernementaux. Outre les jalons 9.2 et 9.3, l'engagement présente une feuille de route raisonnablement claire, avec des jalons qui peuvent générer des améliorations significatives du système. Les parties prenantes de la société civile qui ont assisté aux consultations du MEI étaient généralement favorables aux mesures visant à améliorer l'information disponible, bien qu'elles aient noté que la facilité d'utilisation et l'accessibilité devenaient un défi croissant. Le Conseil unitarien canadien, l'Association canadienne des journalistes et Fred Vallance-Jones ont tous souligné le besoin d'améliorer la recherche et la contextualisation de l'information affichée en ligne.<sup>1</sup>

### Avancement

Au cours de la première année du plan d'action, le site Web de l'InfoBase du Conseil du Trésor du Canada a été élargi pour inclure un répertoire des organismes du gouvernement du Canada,<sup>2</sup> une meilleure information sur les dépenses du gouvernement,<sup>3</sup> et un système de marquage des métadonnées amélioré.<sup>4</sup> Des

progrès substantiels ont été réalisés, et le jalon 9.1 est sur la bonne voie d'être complété à temps.

Pour le jalon 9.2, le ministère des Finances a ajouté des ensembles de données au site Web Canada.ca, y compris la revue financière 2016-2017,<sup>5</sup> des données relatives à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide,<sup>6</sup> et des tableaux de données reliés au budget fédéral.<sup>7</sup> L'auto-évaluation du gouvernement signale que des progrès limités ont été réalisés, avec d'importantes publications supplémentaires à venir dans la deuxième année de mise en œuvre.<sup>8</sup> L'auto-évaluation estime que ce jalon est dans les temps, même si sa faible spécificité rend cette tâche difficile à évaluer.

En ce qui concerne les informations budgétaires liées au jalon 9.3, l'auto-évaluation du gouvernement renvoie à un document explicatif lié au Budget de 2017,<sup>9</sup> ainsi qu'un rapport sommaire des consultations prébudgétaires.<sup>10</sup> L'auto-évaluation rapporte des progrès limités pour ce jalon, avec plus d'activités à venir dans la deuxième année de mise en œuvre.<sup>11</sup> Encore une fois, l'auto-évaluation indique que la réalisation de ce jalon est dans les temps, même si sa faible spécificité rend cette tâche difficile à évaluer.

En ce qui concerne le jalon 9.4, Services publics et Approvisionnement Canada a publié l'Application sur les offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement.<sup>12</sup> Cependant, il n'est pas clair où les progrès se situent en ce qui concerne la publication des détails complets des contrats. Au moment de la recherche, le site Web ne semble répertorier que les données de base telles que les dates des octrois, les montants accordés, etc. Le chercheur du MEI a communiqué avec les responsables des engagements au sein de Services publics et Approvisionnement Canada, qui ont refusé de fournir de plus amples renseignements. Le chercheur du MEI évalue que des progrès limités ont été réalisés et que l'engagement n'est pas en voie d'achèvement.

Pour le jalon 9.5, selon l'auto-évaluation du gouvernement, le projet pilote du Standard de données sur la commande publique ouverte de Service public et Approvisionnement Canada sur [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) a renforcé la nécessité de normaliser les données dès le départ en utilisant le format du Standard de données sur la commande publique ouverte à toutes les phases du processus d'achat.<sup>13</sup> L'auto-évaluation rapporte des progrès limités à propos de ce jalon. Cependant, il devrait être possible de le compléter dans le cycle du plan d'action. Le gouvernement signale qu'une fois la mise en œuvre d'un cycle de vie d'un contrat complet rendue disponible dans le format du Standard de données sur la commande publique ouverte, des études de cas seront lancées, en vue de publier les leçons retenues.

### **Prochaines étapes**

Le chercheur du MEI recommande de faire passer cet engagement au prochain plan d'action, car l'amélioration de l'ouverture entourant les dépenses et l'approvisionnement sera nécessairement un processus continu. Si le jalon 9.4 n'est pas terminé dans le cadre de ce plan d'action, il serait bon de continuer à améliorer et à élargir le site Web dans le futur.

Au cours des consultations pour ce rapport, les intervenants ont souligné l'importance de mettre l'accent sur la convivialité de l'information fournie. *Open North* a souligné l'importance d'adopter une approche centrée sur l'utilisateur en matière de publication, en tenant compte des besoins du grand public, ainsi que des chercheurs et des autres parties prenantes fortement impliquées lors de la

conception de ces systèmes. L'un de ces consommateurs, la Fédération des contribuables canadiens, a insisté sur la nécessité d'une contextualisation plus poussée à l'avenir, notamment sur les objectifs des appels d'offres ou sur la relation entre les différents appels d'offres, afin de permettre aux utilisateurs de se faire une idée plus précise des dépenses gouvernementales. Dans le même ordre d'idées, Ernie Boyko a noté qu'à mesure que de nouvelles informations sont publiées, les taxonomies et le marquage des métadonnées prennent de plus en plus d'importance, ce qui indique qu'un travail élargi dans ces domaines peut être particulièrement utile.

D'autres intervenants ont souligné le besoin de présenter l'information dans des styles plus conviviaux, ce qui permet aux Canadiens et aux Canadiennes moyens de mieux comprendre les données plutôt que les chercheurs. Le Conseil unitarien canadien s'est demandé si suffisamment de travail de promotion avait été fait pour sensibiliser le public à la disponibilité de l'information. De même, l'Association canadienne des journalistes a suggéré que des tutoriels pour les Canadiens et les Canadiennes sur la façon d'utiliser ces nouveaux outils pourraient être utiles.

---

<sup>1</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017, et Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017

<sup>2</sup> Disponible au : <https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/services/reporting-government-spending/inventory-government-organizations.html>.

<sup>3</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sqd/edb-bdd/index-eng.html#orgs/gov/gov/infograph/results>.

<sup>4</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sqd/edb-bdd/index-eng.html#metadata>.

<sup>5</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/data/en/dataset/45eb6514-0e38-48da-9a12-233d16813f4b>.

<sup>6</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/data/en/dataset/65515b1b-b545-4ce5-8e96-bf51babcfb65>.

<sup>7</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/data/en/dataset/2a84c234-633c-4cc6-9282-f40ff12f5bc7>.

<sup>8</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 9 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-9-enhance-openness-information-government-spending-and-procurement>.

<sup>9</sup> Disponible au : <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/3min-en.html>.

<sup>10</sup> Disponible au : <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-eng.asp>.

<sup>11</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 9 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-9-enhance-openness-information-government-spending-and-procurement>.

<sup>12</sup> Disponible au : <https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/standing-offers-and-supply-arrangements>.  
Dernier accès le 13 octobre 2017.

<sup>13</sup> Le pilote est disponible au : <https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/open-contracting-data-standard-pilot>.

## 10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières

### Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada donnera accès aux ensembles de données utilisés dans le budget fédéral chaque année en temps quasi réel et présentera, de façon proactive, la liste des titres des notes d'information rédigées au sujet de questions de nature économique et autre.

### Jalons :

10.1. En commençant par le Budget de 2017, rendre disponibles toutes les données provenant des graphiques et des tableaux du budget presque en temps réel afin de faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.

10.2. Afficher publiquement la liste des titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances de façon régulière, afin d'être transparent au sujet des questions soulevées.

10.3. Étudier les possibilités d'accroître la transparence du processus de consultation préalable du budget.

**Institution responsable :** ministère des Finances

**Institution(s) de soutien :** S.O.

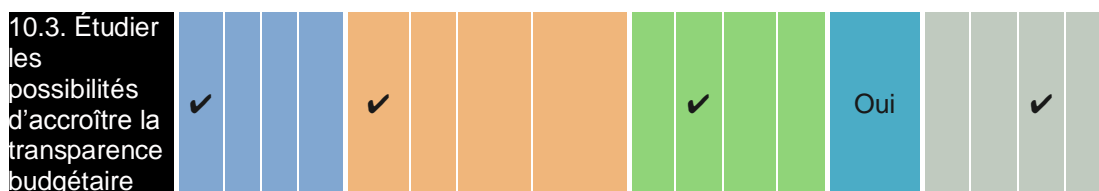
**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
10. En général			✓		✓					✓			Oui			✓	
10.1. Publier les données budgétaires 2017			✓		✓						✓		Oui				✓
10.2. Publier les notes d'information mensuelles			✓		✓					✓			Oui				✓



### Contexte et objectifs

Cet engagement s'appuie sur un engagement pris dans le précédent plan d'action du Canada de diffuser l'information liée au Budget de 2015. L'objectif global de cet engagement est d'élargir et d'accélérer l'information disponible concernant le budget lui-même et de fournir des notes d'information du ministère des Finances concernant les questions sous-jacentes soulevées quant au processus de budgétisation. Les jalons 10.1 et 10.2 expliquent assez clairement la zone d'action, bien qu'ils soient légèrement ambigus en ce qui concerne l'échéancier, avec des termes tels que « temps quasi réel » et « de façon régulière ». Le jalon 10.3, « étudier les possibilités d'accroître la transparence du processus de consultation préalable du budget », ne décrit aucune action pouvant être objectivement mesurée ou vérifiée. En ce qui a trait à l'impact potentiel, bien que les données budgétaires elles-mêmes soient d'une grande utilité pour la supervision de la part des citoyens, des chercheurs et des groupes de défense, les titres des notes d'information ne constituent pas en elles-mêmes un encouragement particulièrement important du côté de la transparence. La nature vague du troisième jalon rend difficile l'évaluation précise de l'impact potentiel, ce qui rend l'impact potentiel global de l'engagement mineur.

### Avancement

Les ensembles de données liés au Budget de 2017 ont été publiés en ligne le 20 mars 2017.<sup>1</sup> Le jalon 10.1 a été complété.

En août 2016, le ministère des Finances a commencé à publier des notes d'information mensuelles préparées par des représentants du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre.<sup>2</sup> Le jalon 10.2 a été complété.

En ce qui concerne le jalon 10.3, le ministère des Finances a affiché des rapports sommaires sur les résultats des consultations prébudgétaires quant aux budgets 2016 et 2017.<sup>3</sup> Il est difficile d'évaluer les progrès globaux puisque l'engagement n'a pas de critère d'évaluation clair. En ce qui concerne les étapes futures, l'auto-évaluation indique simplement que le gouvernement « continuera d'explorer des moyens d'accroître la sensibilisation et la transparence ».<sup>4</sup> Dans ce contexte, les rapports sommaires pourraient être considérés comme des progrès substantiels pour ce jalon, même si une évaluation précise n'est pas possible.

### Résultats préliminaires

L'auto-évaluation du gouvernement indique que les réponses au sondage pour le Budget de 2017 étaient significativement plus élevées que les années précédentes. Selon le rapport sommaire des consultations prébudgétaires fédérales de 2016, un total de 5 267 réponses au sondage ont été reçues dans le cadre de ce processus.<sup>5</sup> Le rapport sommaire des consultations prébudgétaires de Finances Canada 2017 indique que 32 826 sondages en ligne ont été reçus.<sup>6</sup> Cela peut indiquer un niveau plus élevé d'engagement du public dans le processus de budgétisation.

### Prochaines étapes

La transparence budgétaire est un domaine qui se prête à une amélioration évolutive, à mesure que les technologies, les attentes et l'engagement progressent. Regarder comment l'argent est distribué représente un aspect essentiel de la

supervision publique, et un domaine positif pour les progrès continus. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement, potentiellement en augmentant la quantité d'informations sur les notes d'information, car les titres en eux-mêmes fournissent un contexte limité. Cela pourrait inclure la publication des notes elles-mêmes, avec des expurgations appropriées si nécessaire. Cependant, il vaut également la peine d'envisager une approche restrictive du caviardage. Les 118 notes d'information qui ont été affichées en août 2017, 52 ont vu leurs titres expurgés (44 %).<sup>7</sup> La fréquence à laquelle du matériel est expurgé varie considérablement en fonction des domaines thématiques. Aucun des titres de notes d'information provenant du Service juridique ou de la Direction des services organisationnels n'a été caviardé, alors que 21 des 24 notes d'information sur les relations fédérales-provinciales et la politique sociale ont été expurgées (87,5 %). En plus d'examiner attentivement si des taux de censure aussi élevés sont nécessaires pour traiter uniquement les notes d'information, le chercheur du MEI recommande de publier des informations supplémentaires pour les documents caviardés afin de fournir aux utilisateurs une description du domaine discuté sans révéler de détails confidentiels.

---

<sup>1</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/data/en/dataset/2a84c234-633c-4cc6-9282-f40ff12f5bc7>.

<sup>2</sup> Disponible au : <http://www.fin.gc.ca/disclose-divulqation/bn-nb/index-eng.asp>.

<sup>3</sup> Voir : <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2016-eng.asp> and <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-eng.asp>.

<sup>4</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 10 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-10-increase-transparency-budget-and-other-department-finance-information>.

<sup>5</sup> "Growing our Economy Together: Summary Report on the 2016 Federal Pre-Budget Consultations", Ministère des Finances, dernière modification le 22 mars 2016. Disponible au : <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2016-eng.asp#ftnref1>.

<sup>6</sup> "Finance Canada 2017 Pre-Budget Consultations Summary Report", Ministère des Finances, dernière modification le 22 mars 2016. Disponible au : [www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-eng.asp](http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-eng.asp).

<sup>7</sup> Liste des notes d'information préparées pour le ministre, le sous-ministre et le secrétaire parlementaire - août 2017, ministère des Finances, dernière modification le 3 octobre 2017. Disponible au : <http://www.fin.gc.ca/disclose-divulqation/bn-nb/2017-08-eng.asp>.

## 11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada fournira un accès à guichet unique à des données interrogeables sur les programmes de subventions et de contributions (S et C) à l'échelle du gouvernement fédéral.*

### Jalons :

*11.1. Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé aux renseignements uniformisés sur les subventions et les contributions divulgués de manière proactive par les ministères fédéraux au moyen d'un portail commun et interrogeable à partir du site ouvert.canada.ca :*

- créer un modèle commun et uniformisé pour les ministères fédéraux pour la publication de leurs données par l'intermédiaire du portail centralisé;*
- accroître l'accès à l'information sur les S et C en faisant passer le montant seuil pour la divulgation de 25 000 \$ à 1 \$;*
- former les ministères fédéraux sur la manière de télécharger leurs données*
- veiller à ce que les bases de données historiques sur les S et C divulguées antérieurement par les ministères fédéraux puissent être interrogées par l'intermédiaire du portail centralisé.*

*11.2. En consultation avec les intervenants internes et externes, accroître la quantité des renseignements sur le financement à l'aide de subventions et de contributions qui sont divulgués par les ministères conformément aux normes internationales.*

*11.3. Mettra à l'essai une approche destinée à accroître la transparence de l'octroi des subventions et des contributions par Patrimoine canadien, y compris la publication :*

- d'un degré de détail accru dans les données qui sont divulguées de façon proactive sur les subventions et les contributions individuelles qu'octroie le ministère;*
- des résultats du rendement par rapport aux normes de service publiées;*
- de données sur les événements et les célébrations que finance le ministère.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Patrimoine canadien

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements

Spécificité

Pertinence aux valeurs du PGO

Impact potentiel

Dans les délais?

Avancement

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	
11. En général				✓	✓	✓		✓				✓	Oui				✓	
11.1. Centraliser et élargir les S et C				✓	✓			✓				✓	Oui				✓	
11.2. Inciter les ministères à divulguer les S et C		✓			✓	✓					✓		Oui				✓	
11.3. Projet pilote patrimonial			✓		✓							✓	Oui				✓	

**Note de la rédaction :** Cet engagement est manifestement pertinent aux valeurs du PGO tel qu'écrit, a un impact potentiel transformant, et sa mise en œuvre est soit fort avancée, soit terminée, et se qualifie donc en tant qu'engagement étoilé.

### Contexte et objectifs

Le système actuel de divulgation des subventions et des contributions est distribué au sein du gouvernement, n'est pas normalisé et ne s'applique qu'aux contrats de plus de 25 000 \$. Cet engagement vise à faire progresser l'accès à l'information et le contrôle public sur les subventions et contributions gouvernementales. Pour ce faire, l'engagement prévoit centraliser et élargir l'information quant aux subventions et aux contrats des ministères fédéraux sur le site Web ouvert.canada.ca, en harmonisant l'expansion de l'information avec les normes internationales et en pilotant une approche de publication des subventions et des contributions avec Patrimoine canadien. Les jalons sont définis de façon relativement claire, y compris des résultats mesurables et vérifiables comme faire passer le montant seuil pour la divulgation de 25 000 \$ à 1 \$, et centraliser les rapports sur le portail ouvert.canada.ca. Ces livrables permettraient une expansion considérable des informations publiées et viseraient à unifier et à normaliser les différents systèmes de notification actuellement utilisés. Lors des consultations des parties prenantes, les représentants de *Powered by Data* ont noté que l'engagement était étroitement lié à une proposition qu'ils avaient soumise lors de la consultation d'opinions de 2016, bien qu'ils aient noté que cet engagement reflétait également des idées déjà avancées par les « champions » au sein du gouvernement.<sup>1</sup> *Powered By Data* a confirmé qu'ils étaient satisfaits de l'engagement initial du gouvernement dans le développement des jalons et de l'avancement de l'engagement jusqu'à présent. Dans l'ensemble, les engagements sont considérés comme ayant un effet transformateur, en partie en raison de l'importance du projet pilote mené par Patrimoine canadien, qui pourrait améliorer considérablement le système de divulgation financière du Canada dans les années à venir.

### Avancement

Dans l'ensemble, l'engagement devrait être complété dans les temps.

En ce qui concerne le jalon 11.1, le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié plus de 37 000 divulgations de subventions et de contributions sur le site Web



ouvert.canada.ca.<sup>2</sup> De plus, des séances de formation et du matériel en ligne ont été conçus et téléchargés par le Secrétariat du Conseil du Trésor sur une page GCpédia accessible à l'interne.<sup>3</sup> Le Bureau du contrôleur général a élaboré un projet de directive visant à abaisser le seuil des subventions et des contributions à 1 \$, ce qui a été ouvert à la consultation publique.<sup>4</sup> Cela représente un progrès substantiel vers l'achèvement du jalon.

En ce qui concerne le jalon 11.2, le Bureau du contrôleur général a invité 32 ministères à participer au processus de consultation<sup>5</sup> et a élaboré un avant-projet de norme et un projet de directive.<sup>6</sup> Cela représente également un progrès substantiel vers la réalisation du jalon.

En ce qui concerne le jalon 11.3, toutes les subventions et contributions de Patrimoine canadien de plus d'un dollar sont affichées en ligne, de même que les résultats des normes de service pour leur programmation.<sup>7</sup> Cela représente des progrès substantiels, et l'engagement est dans les délais.

### Résultats préliminaires

Bien que le travail sur les normes plus générales, conformément aux jalons 1 et 2, reste en développement, le projet pilote de Patrimoine canadien est en bonne voie et a permis d'accroître le niveau d'information disponible. Bien qu'il soit trop tôt pour commenter l'impact global, *Powered By Data* a commencé à travailler avec l'information, et a exprimé sa confiance qu'ils aideront le travail de la société civile.

### Prochaines étapes

Comme indiqué ci-dessus, *Powered by Data* a été un partenaire clé dans le développement de cet engagement. Lors de conversations avec le chercheur du MEI, ils ont été positifs quant à la participation du gouvernement dans le développement de cet engagement, ainsi que dans la qualité globale des données publiées. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement dans les futurs plans d'action, afin de tirer parti de son impact potentiellement transformateur. Le projet pilote de Patrimoine canadien, qui comprend des informations sur les résultats ainsi que des informations sur l'octroi, est un domaine particulièrement prometteur pour le suivi et l'expansion des futurs plans d'action.

*Powered By Data* a également noté qu'il fallait en faire plus pour attirer de nouvelles personnes dans l'écosystème des données ouvertes et, à l'heure actuelle, les possibilités de consultation et d'engagement étaient limitées pour ceux qui connaissent déjà les avantages et les utilisations des données ouvertes.

En plus d'approfondir l'engagement, *Powered By Data* a fourni plusieurs suggestions pour améliorer l'accessibilité et la convivialité de cette information dans le futur. La lecture par machine était une recommandation clé, en ce sens qu'elle exigeait que les bénéficiaires présentent un rapport en utilisant des formats cohérents qui se prêtent à une comparaison croisée. La recherche géographique est un autre domaine qui pourrait être développé, permettant aux utilisateurs de rechercher en fonction de l'endroit où un projet a eu lieu (par opposition à l'emplacement géographique du bénéficiaire). De même, *Powered By Data* a suggéré un lien avec l'engagement 16, dans la mesure où l'expansion de ce programme de données ouvertes pour recevoir des subventions d'autres juridictions serait d'une grande utilité.

---

<sup>1</sup> Les conversations avec *Powered by Data* ont eu lieu lors d'un groupe de discussion à Montréal le 20 septembre 2017 et par téléphone le 29 septembre 2017.

<sup>2</sup> Voir : [open.canada.ca/en/search/grants](http://open.canada.ca/en/search/grants).

---

<sup>3</sup> Le matériel de formation est disponible au : [www.qcpedia.qc.ca/wiki/Proactive\\_Disclosure\\_on\\_Open.Canada.ca](http://www.qcpedia.qc.ca/wiki/Proactive_Disclosure_on_Open.Canada.ca) (Ce lien n'est fonctionnel que sur les machines du gouvernement canadien en réseau, bien que l'analyste du MEI ait pu voir une copie hors ligne avec l'aide du personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor).

<sup>4</sup> Voir : [open.canada.ca/en/grqca-ldrosc-consultation](http://open.canada.ca/en/grqca-ldrosc-consultation).

<sup>5</sup> En réponse aux demandes, Jacob Topic du Bureau du contrôleur général a fourni une liste de six réunions de consultation externes et 26 autres réunions de consultation interne qui ont eu lieu. Les intervenants externes consultés comprennent Powered by Data, Imagine Canada, Open Calgary et le Conseil des universités de l'Ontario.

<sup>6</sup> Voir : [open.canada.ca/en/grqca-ldrosc-consultation](http://open.canada.ca/en/grqca-ldrosc-consultation).

<sup>7</sup> Voir : [open.canada.ca/en/search/grants?\\_ga=2.162107004.1347862626.1499174882-1187550498.1490712190&f%5B0%5D=org\\_name\\_en%3ACanadian%20Heritage](http://open.canada.ca/en/search/grants?_ga=2.162107004.1347862626.1499174882-1187550498.1490712190&f%5B0%5D=org_name_en%3ACanadian%20Heritage) et [www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/funding/service-standards/service-standards-results.html](http://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/funding/service-standards/service-standards-results.html).

## 12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada fournira des renseignements consultables sur les entreprises canadiennes consignés dans les registres d'affaires aux échelons fédéral, provincial et territorial.*

### Jalons :

12.1. Lancer un projet-pilote visant à fournir aux citoyens et aux entreprises la capacité de rechercher en ligne les registres des entreprises fédéraux et provinciaux actuels (de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse) au moyen d'un outil unique de recherche.

12.2. Élaborer une validation de principe ainsi qu'un prototype pour une solution numérique visant à réduire le fardeau dans les secteurs de la recherche de l'entreprise, d'inscription et l'établissement de rapports pour les entreprises canadiennes qui pourra être élargie afin d'englober tous les registres à l'échelle du Canada dans le but de favoriser la cohérence des données sur les entreprises fournies au public par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

**Institution responsable :** Innovation, Sciences et Développement économique

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Dans le rapport d'auto-évaluation du gouvernement, le gouvernement a ajouté le jalon suivant qui n'était pas inclus dans le plan d'action initial. Ce jalon sera évalué dans le rapport de fin de mandat :

Lancer un projet pilote de la solution numérique en utilisant des données réelles dans un environnement d'essai. La composante de recherche d'entreprise en ligne sera publiée pour être testée par les utilisateurs.

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
12. En général			✓		✓			✓		✓			Oui			✓	
12.1. Programme pilote			✓		✓			✓		✓			Oui				✓

12.2. Prototype multijuridictionnel			✓		✓			✓			✓		Oui				✓
---	--	--	---	--	---	--	--	---	--	--	---	--	-----	--	--	--	---

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à atténuer les obstacles à une responsabilisation solide des entreprises en améliorant la recherche et la disponibilité de l'information sur les entreprises canadiennes au sein des registres d'entreprises aux niveaux fédéral, provincial et territorial. La responsabilisation des sociétés est une question d'intérêt et de pertinence croissante, et une bonne information est un élément essentiel de la supervision de la société civile. Au Canada en particulier, le système fédéral peut créer des défis juridiques pour les utilisateurs cherchant à naviguer dans le système de données ouvertes. Cependant, bien que cet engagement ait été généralement bien accueilli par les acteurs de la société civile consultés pour ce rapport, certains ont noté que le potentiel d'impact de l'engagement était relativement faible puisqu'il était axé sur l'accessibilité des informations plutôt que sur la quantité relativement faible d'informations recueillies.<sup>1</sup> Le *Centre for Law and Democracy* a noté que le Canada se classe parmi les pays les plus obscurs au monde en matière d'information commerciale. Ce point de vue a été repris par *Publiez Ce Que Vous Payez — Canada*, qui a qualifié le système d'enregistrement des entreprises au Canada de « compliqué » et de « démodé », et a qualifié cet engagement de « possibilité d'amélioration à portée de main ».

### Avancement

Innovation, Sciences et Développement économique a créé un prototype concept à la fin de 2016. Le ministère s'est alors associé à sept provinces, dont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve et le Labrador, de même qu'avec le gouvernement fédéral, afin de travailler vers un pilote fonctionnel qui utilisera les données réelles de leurs registres. Le chercheur du MEI a pu voir une démonstration de ce pilote de la part d'Innovation, Science et Développement économique, qui est en train d'effectuer des tests de convivialité et de fonctionnalité.

### Prochaines étapes

Plusieurs intervenants ont demandé que les efforts du PGO du Canada comprennent des mesures visant à promouvoir la transparence pour les entreprises canadiennes, y compris le *Centre for Law and Democracy*,<sup>2</sup> *Publiez Ce Que Vous Payez — Canada*, et les Canadiens pour l'équité fiscale.<sup>3</sup> Une fois le programme élaboré dans le cadre de cet engagement rendu opérationnel, le chercheur du MEI recommande que le gouvernement envisage de se concentrer davantage sur l'expansion de l'information commerciale qu'il recueille. En particulier, il semble y avoir un soutien important parmi les parties prenantes de la société civile pour l'établissement d'un registre public des propriétaires bénéficiaires des sociétés et des fiducies.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Voir, par exemple, ce rapport de Transparency International détaillant la culture du secret au sein du marché immobilier canadien qui facilite le blanchiment d'argent : "Doors Wide Open: Corruption and Real Estate in Four Key Markets", Transparency International, 29 mars 2017. Disponible au : [https://www.transparency.org/whatwedo/publication/doors\\_wide\\_open\\_corruption\\_and\\_real\\_estate\\_in\\_four\\_key\\_markets](https://www.transparency.org/whatwedo/publication/doors_wide_open_corruption_and_real_estate_in_four_key_markets).

<sup>2</sup> La soumission de CLD 2016 est disponible au : <http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2016/05/Canada.OGP-AP3-Ideas.May16.pdf>.

<sup>3</sup> Voir : [http://open.canada.ca/en/Beneficial\\_Ownership\\_Transparency](http://open.canada.ca/en/Beneficial_Ownership_Transparency).

<sup>4</sup> Une lettre conjointe de 23 ONG canadiennes, dont plusieurs des principaux participants de la société civile au PGO, est disponible au : <http://www.publishwhatyoupay.org/wp-content/uploads/2016/12/Orgs-call-for-Beneficial-Ownership-Transparency-in-Canada.pdf>.

## Thème III : Innovation, prospérité et développement durable

### 13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales

#### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada rendra disponibles des données géospatiales de plus grande qualité, qui font autorité et qui sont utiles, dans des formats ouverts, en appuyant ainsi la prestation améliorée de services pour les Canadiens et les Canadiennes.*

#### Jalons :

13.1. *Améliorer l'accès aux données géospatiales ouvertes au moyen de l'élargissement de cartes ouvertes :*

- *accroître le nombre d'ensembles de données géospatiales fédérales disponibles au moyen d'un guichet unique, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de trouver plus facilement des données géospatiales pertinentes qui peuvent être cartographiées et visualisées;*
- *donner accès à l'imagerie satellite par l'octroi d'une licence ouverte;*
- *collaborer avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs qui utilisent les données géospatiales pour partager leurs travaux au moyen de la galerie des cartes ouvertes.*

13.2. *Élaborer des normes pour les données géospatiales et les services Web :*

- *accroître la qualité et la normalisation des ensembles de données géospatiales essentiels au moyen d'investissements stratégiques;*
- *mettre en œuvre un cadre de gestion et d'investissement pour les ensembles de données géospatiales de grande valeur du gouvernement fédéral;*
- *participer à des groupes de normalisation géospatiale afin de veiller à ce que les données du Canada demeurent accessibles et interopérables à l'échelle nationale et internationale.*

13.3. *Développer des applications géospatiales :*

- *créer des applications mobiles pour diffuser l'information principale aux Canadiens et aux Canadiennes en format interactif qui rend une grande quantité d'informations complexes faciles à comprendre;*
- *fournir des applications ciblées qui utilisent les données géospatiales pour répondre aux priorités stratégiques du gouvernement;*
- *offrir la capacité aux Canadiens et aux Canadiennes d'échanger les données qu'ils collectent au moyen d'outils normalisés.*

**Institution responsable :** Ressources naturelles Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministères membres du Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre (CFGOT) soutenant la Plateforme géospatiale fédérale (PGF)

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
13. En général			✓		✓			✓			✓		Oui			✓	
13.1. Améliorer l'accès aux données géospatiales			✓		✓			✓			✓		Oui			✓	
13.2. Formuler des normes			✓		✓			✓			✓		Oui			✓	
13.3. Développer des applications			✓		✓			✓			✓		Oui			✓	

### Contexte et objectifs

La collecte et le partage de données géospatiales ont été au centre des efforts du Canada en matière de données ouvertes, et les laboratoires publics du Canada ont acquis une solide expertise dans ce domaine. Bien que les données géospatiales constituent le plus grand type de données disponibles publiquement en termes quantitatifs dans une large mesure, cet engagement comprend des jalons visant à élargir davantage l'information disponible. Cependant, et de manière plus importante, l'engagement vise également à accroître la facilité d'utilisation, la recherche et l'accessibilité de ces données. La normalisation est une partie importante de cet effort en tant que première étape nécessaire vers l'intégration des ensembles de données mis au point par différentes institutions relevant de divers ordres de gouvernement. L'engagement international est un autre élément clé, car le Canada vise à diriger le développement et l'harmonisation des normes de données mondiales, afin de promouvoir la facilité d'utilisation entre les administrations. Cet engagement vise à faire progresser le travail sur les données ouvertes du Canada pour ces thèmes en améliorant l'accès aux données géospatiales, en développant des données géospatiales et des normes de service Web, et en développant des applications géospatiales. Les jalons sont relativement clairement définis, y compris l'identification des types spécifiques d'applications qu'ils cherchent à développer et des priorités sous-thématiques telles que la cartographie. L'engagement aborde un domaine de pratique important et prévoit des progrès continus significatifs, bien qu'il soit noté comme ayant un impact potentiel modéré, plutôt que transformateur, parce que les jalons spécifiques représentent une continuation et une expansion des politiques existantes, et non une transformation de la pratique existante.

### Avancement

Au cours du plan d'action, Ressources naturelles Canada a fait passer de 200 à 573 le nombre total de dossiers disponibles sous le volet de cartes ouvertes du catalogue

du gouvernement ouvert.<sup>1</sup> Tous les jeux de données sont disponibles grâce à une licence ouverte. Cependant, en ce qui concerne l'engagement avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs, Ressources naturelles Canada indique que la galerie n'a pas encore suffisamment progressé pour héberger le contenu des contributions des utilisateurs, bien qu'ils aient indiqué qu'ils le feraient en ligne d'ici juin 2018. L'auto-évaluation évalue les progrès substantiels réalisés sur ce jalon, et indique que le calendrier est respecté, ce qui semble exact.<sup>2</sup>

En ce qui concerne les progrès réalisés dans l'élaboration des données géospatiales et des normes de service Web (jalon 13.2), l'auto-évaluation indique que Ressources naturelles Canada participe à l'*US Federal Geographic Data Committee Open Geospatial Consortium*, au Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale et au *World Wide Web Consortium (W3C)*. La consultation avec Ressources naturelles Canada indique plusieurs moyens par lesquels cette participation vise à améliorer la qualité des données géospatiales et des services Web, y compris l'utilisation du groupe de travail sur la qualité de l'expérience de service Web du *Open Geospatial Consortium* et le partage de documents de discussion pertinents.<sup>3</sup> Ressources naturelles Canada a également constitué un comité de travail sur les données de la Plateforme géospatiale fédérale pour fournir des conseils et des recommandations sur la gestion de l'information et de nouveaux investissements pour les données géospatiales au conseil d'administration de la PGF. Le Comité s'est réuni pour la première fois en avril 2017. Ensemble, cela représente des progrès substantiels, et cette étape est en voie d'achèvement.

Pour le jalon 13.3, Ressources naturelles Canada a développé plusieurs applications qui utilisent des données géospatiales, y compris l'Infrastructure de données spatiales marines du MPO,<sup>4</sup> l'application de démonstration de la politique de sécurité alimentaire dans l'Arctique,<sup>5</sup> Projets et ressources énergétiques propres (PREP) au Canada,<sup>6</sup> Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (NACEI),<sup>7</sup> Dix ans de sécheresse au Canada,<sup>8</sup> et le Projet pilote d'information géographique en externalisation ouverte.<sup>9</sup> Cela représente des progrès substantiels, et le jalon est sur une bonne voie d'achèvement.

### Prochaines étapes

On remarque un fort potentiel d'impact à l'avenir, pourvu que ce secteur d'intervention soit recalibré pour exploiter pleinement le potentiel des experts en données ouvertes du Canada. En tant que chef de file dans ce domaine, les établissements de recherche du Canada ont développé leur propre expertise de pointe en ce qui concerne les pratiques exemplaires pour la collecte, la gestion, la diffusion et la présentation de divers ensembles de données. Ceci est particulièrement difficile à la lumière de la tension fondamentale entre le traitement des données d'une manière qui permet leur partage, leur manipulation et leur accès central tout en préservant leur contexte d'origine, ce dernier étant d'une importance cruciale pour les chercheurs.

Les intervenants, et en particulier Dre Tracey Lauriault, ont noté que même si les chercheurs, notamment ceux des centres de recherche géospatiale du Canada, s'attaquent à ce problème particulier, le portail centralisé de données ouvertes du gouvernement est nettement plus faible que les autres. Le chercheur du MEI recommande d'accorder un rôle plus important aux institutions de données leaders dans l'établissement de normes et de points de référence, y compris celles impliquées dans cet engagement, afin d'exploiter le travail qui a déjà été fait et de leur laisser une plus grande latitude pour innover en matière de présentation et de diffusion de l'information. Cela fait écho à une recommandation qui a été faite lors de

l'évaluation à mi-parcours de 2015, qui a également noté l'expertise de la communauté géospatiale en tant que ressource qui pourrait être mieux utilisée.

---

<sup>1</sup> Disponible au : <http://open.canada.ca/data/en/dataset?q=&collection=fgp>.

<sup>2</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 13 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-13-increase-availability-and-usability-geospatial-data>.

<sup>3</sup> "Ensuring Quality of Experience with OGC Web Services Discussion Paper", Open Geospatial Consortium, 30 juin 2017. Disponible au : <https://docs.google.com/document/d/13DCBYBR7t7AaZIRBIIPHSidoqt6xGJ0AERIBT4I0rM0/edit>. Voir aussi : "Spatial Data on the Web Best Practices", W3C Working Group, dernière édition le 28 septembre 2017. Disponible au : <https://www.w3.org/TR/2017/NOTE-sdw-bp-20170928/>.

<sup>4</sup> Voir : <http://msdi-idsm.maps.arcgis.com/home/index.html>.

<sup>5</sup> Voir : <https://esrica-ncr.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=c8633273d784445a97473d699e8b9aac>.

<sup>6</sup> Voir : <http://atlas.gc.ca/cerp-rpep/en/>.

<sup>7</sup> Voir : <http://geoappext.nrcan.gc.ca/GeoCanViz/map/nacei-cnaie/en/index.html>.

<sup>8</sup> Voir : <http://maps.canada.ca/journal/content-en.html?lang=en&appid=ec76e685b0fc41c69c566dd3a97f05bb&appidalt=08cf0944bfa84f7e9dba5614475e0d79>

<sup>9</sup> Voir : <http://arcg.is/2sXaHhB>



## 14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada prendra les mesures appropriées pour rendre la science effectuée pour appuyer les programmes et la prise de décisions du gouvernement ouverte et transparente pour les Canadiens et les Canadiennes.*

### Jalons :

*Ministères et organismes à vocation scientifique*

*14.1. Créer un poste de dirigeant principal des sciences qui aura pour mandat de veiller à ce que les sciences du gouvernement soient entièrement offertes au public, que les scientifiques puissent parler librement de leur travail, et que les analyses scientifiques soient prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions.*

*14.2. Accroître la disponibilité des données et des publications produites à partir d'activités de science et technologie (S-T) fédérales.*

*14.3. Accroître l'engagement avec les Canadiens et les Canadiennes pour les activités de S-T fédérales, y compris, le cas échéant :*

- la communication améliorée des occasions de participation scientifique pour appuyer les activités de S-T fédérales;*
- des consultations ciblées sur les pratiques exemplaires pour accroître les incidences des activités S-T fédérales.*

*14.4. Élaborer des mesures afin de suivre les progrès collectifs fédéraux réalisés dans les activités de science ouverte.*

*Conseils subventionnaires et subventions et contributions*

*14.5. Élaborer et mettre en œuvre une politique sur l'accès ouvert s'appliquant à la recherche scientifique financée par l'intermédiaire de subventions et de contributions.*

*14.6. S'employer à élaborer des politiques sur la gestion des données numériques s'appliquant à la recherche financée par l'entremise des Conseils subventionnaires.*

**Institution responsable :** Environnement et Changements climatiques Canada; Innovation, Sciences et Développement économique

**Institution(s) de soutien :** Ministères et organismes à vocation scientifique.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO	Impact potentiel	Dans les délais?	Avancement
------------------------	-------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
14. En général			✓		✓	✓					✓		Oui			✓	
14.1. Conseiller scientifique en chef				✓	✓						✓		Oui			✓	
14.2. Accroître les données de S&T	✓				✓					✓			Oui			✓	
14.3. Accroître l'engagement pour les S&T		✓				✓				✓			Oui			✓	
14.4. Outils de mesure de la science ouverte		✓			✓						✓		Oui			✓	
14.5. Accès ouvert pour les subventions			✓		✓						✓		Oui		✓		
14.6. Gestion des données numériques		✓			✓					✓			Oui			✓	

### Contexte et objectifs

Sous le gouvernement précédent, une preuve largement répandue faisait état que les scientifiques du gouvernement étaient « muselés » par une politique de communication stricte.<sup>1</sup> Cet engagement marque le début d'un changement par rapport à cette approche et vise à faciliter l'accès des Canadiens et des Canadiennes à la recherche scientifique produite par leur gouvernement. Il s'agit d'un domaine thématique important, tel qu'exprimé par les parties prenantes de la société civile consultées lors de la préparation de ce rapport et tel que noté dans le rapport d'étape du MEI de 2015.<sup>2</sup> Le point de départ relativement bas, y compris une trajectoire de régression conduisant à ce plan d'action, et l'importance de certains des jalons inclus ici, notamment la nomination d'un conseiller scientifique en chef et le développement d'une politique d'accès ouvert à la recherche scientifique, conduisent à un potentiel d'impact modéré. Cependant, Dre Tracey Lauriault a signalé certaines inquiétudes quant à la consolidation de l'information scientifique au moyen d'un portail unique et a mis en garde que cela avait le potentiel de supprimer du contexte important, « banalisant les données ».<sup>3</sup> La faible spécificité est une autre préoccupation, en particulier en ce qui concerne le jalon 14.2, qu'il est difficile de mesurer objectivement. De même, le jalon 14.6 aurait été plus fort s'il s'était engagé à élaborer une politique sur la gestion des données numériques pour la recherche financée par les conseils subventionnaires, plutôt que de simplement « travailler vers » l'élaboration de cette politique. Cette formulation est incertaine et on se

demande si le livrable prévu est une politique, l'ébauche d'une politique, un ensemble d'idées qui alimenteront un processus d'élaboration de politiques, ou quelque chose d'encore plus large que cela.

### Avancement

Le processus de sélection du conseiller scientifique en chef (jalon 14.1) a été achevé en juin 2017, ce qui a mené à la nomination de Mona Nemer peu après la fin de la période d'évaluation.<sup>4</sup>

En ce qui concerne le jalon 14.2, la bibliothèque scientifique fédérale a été lancée en mars 2017 et héberge actuellement des recherches et des ressources de sept bibliothèques ministérielles.<sup>5</sup> Cette étape semble être sur la bonne voie, bien que le manque d'information sur le nombre d'ensembles de données que le gouvernement a l'intention de rendre disponibles rend difficile l'évaluation adéquate des progrès.

Le manque de spécificité du jalon 14.3 rend également le tout difficile à évaluer, mais en réponse aux demandes du chercheur du MEI, Environnement et Changement climatique Canada a fourni une liste exhaustive des activités d'engagement, y compris l'utilisation des médias sociaux par le Réseau *Women in Science AAFC*, une série de courts articles publiés sur l'agriculture,<sup>6</sup> une série de conférences de presse à travers le Centre Sciences et Médias,<sup>7</sup> et un nouveau site Internet consacré à la « science citoyenne ».<sup>8</sup> Cela représente des progrès substantiels et le jalon est en voie d'achèvement.

Conformément au jalon 14.4, Kathleen Shearer a rédigé un rapport sur les mesures pour Environnement et Changement climatique Canada en janvier 2017.<sup>9</sup> Cela met le jalon sur la bonne voie, bien qu'on ne sache pas quel niveau d'amélioration supplémentaire est prévu.

L'auto-évaluation du gouvernement fait état de progrès limités pour le jalon 14.5.<sup>10</sup> Un document d'orientation sur la question a été élaboré pour le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique en mai 2017.<sup>11</sup> Le gouvernement signale également qu'il a commencé à travailler sur un inventaire des subventions et des contributions. Cependant, selon les discussions avec les représentants du gouvernement, les progrès vers la mise en œuvre complète au sein de ce cycle de plan d'action peuvent être difficiles, car cela nécessite un consensus entre les ministères et organismes fédéraux sur une approche harmonisée.

Pour le jalon 14.6, l'auto-évaluation du gouvernement indique que les consultations sur l'élaboration d'une politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche ont débuté au printemps 2017 et sont toujours en cours. Selon l'auto-évaluation, le gouvernement prévoit tenir une consultation en ligne sur le projet de politiques à l'automne 2017, avec comme objectif le printemps 2018 pour l'approbation finale et la publication.<sup>12</sup>

### Résultats préliminaires

Il ne fait aucun doute que le gouvernement actuel a eu un impact positif important sur l'ouverture des activités scientifiques fédérales. Plusieurs intervenants qui ont participé aux groupes de discussion du MEI, notamment les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression et l'Association canadienne des journalistes, ont souligné l'importance du changement culturel au cours de la dernière année et que le gouvernement fédéral a fait un excellent travail en liant les scientifiques et les chercheurs aux médias et au public.<sup>13</sup> Il est trop tôt pour voir les résultats des jalons spécifiques de cet engagement, même si les avis eux-mêmes semblent avoir contribué à un changement culturel important parmi les scientifiques fédéraux du

Canada, selon les intervenants qui ont assisté aux groupes de discussion du MEI à Halifax et Toronto.

### Prochaines étapes

En mettant fin aux politiques problématiques de leur prédécesseur, le gouvernement actuel du Canada a pu créer un fort impact positif sur cette question. Les parties prenantes de la société civile dont le travail implique un engagement avec les scientifiques du gouvernement ont exprimé un fort soulagement de pouvoir à nouveau avoir accès à ces fonctionnaires et dialoguer librement avec eux. Sans négliger l'importance de ce changement, il y a encore place à une amélioration considérable et à des progrès positifs sur cette question.

Alors que certains aspects de cet engagement, notamment la nomination d'un conseiller scientifique en chef et le développement d'un système d'accès ouvert aux subventions, semblent permettre des progrès significatifs, d'autres jalons, notamment le deuxième et le troisième, sont trop vagues. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre ces initiatives avec des repères plus clairement identifiables dans le prochain plan d'action.

Comme indiqué ci-dessus, en discutant de l'impact des mesures prises par le gouvernement pour centraliser l'information, Dre Tracey Lauriault a noté qu'en tant que chercheur, le contexte est d'une importance primordiale pour la fiabilité des données.<sup>14</sup> Elle a suggéré que, pour les futurs plans d'action, le gouvernement tienne compte des besoins des chercheurs, des journalistes et d'autres grands utilisateurs, et consulte plus attentivement les utilisateurs du système en temps réel afin de comprendre les éventuelles lacunes de ses fonctionnalités. Ces contributions concordent avec des énoncés plus généraux sur la nécessité pour le gouvernement d'adopter une approche davantage centrée sur le consommateur pour les données ouvertes, ce qui a été exprimé sous une forme ou une autre lors des quatre consultations menées par le chercheur du MEI.

À mesure que le gouvernement progresse vers l'application des mesures fédérales pour les activités scientifiques ouvertes, comme établi dans le cadre du jalon 14.4, il pourrait également être utile d'examiner comment cette évaluation pourrait chevaucher le cadre de gestion du rendement pour évaluer le gouvernement ouvert de façon plus générale au jalon 5.3.

<sup>1</sup> Voir : <http://www.pipsc.ca/portal/page/portal/website/issues/science/biqchill> and [https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/Can%20Scientists%20Speak\\_.pdf](https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/Can%20Scientists%20Speak_.pdf).

<sup>2</sup> Mary Francoli, "Rapport d'étape du Canada 2014-2015", Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Disponible au : [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15\\_English\\_Final\\_0\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0_0.pdf).

<sup>3</sup> Entrevue à Ottawa le 18 septembre 2017.

<sup>4</sup> Ivan Semeniuk, "Ottawa researcher Mona Nemer named Canada's new science advisor", Globe and Mail, 26 septembre 2017. Disponible au : <https://beta.theglobeandmail.com/news/national/mona-nemer-named-canadas-new-science-advisor/article36401427/>.

<sup>5</sup> Disponible au : <http://science-libraries.canada.ca/eng/home/>.

<sup>6</sup> Discover Agriculture, Agriculture and Agri-Food Canada, dernière modification le 14 septembre 2017. Disponible au : <http://www.agr.gc.ca/eng/about-us/publications/discover-agriculture/?id=1411999466585>.

<sup>7</sup> Voir, par exemple, "SMCC Webinar: Water in a Changing Climate, Science Media Centre of Canada", 27 mai 2017. Disponible au : [sciencemediacentre.ca/site/?p=5441](http://sciencemediacentre.ca/site/?p=5441).

<sup>8</sup> "Become a citizen scientist", Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 10 février 2017. Disponible at: <https://www.ic.gc.ca/eic/site/013.nsf/eng/00005.html>.

<sup>9</sup> Ceci n'est pas disponible en ligne, bien qu'une copie ait été partagée avec le réviseur du MEI.

<sup>10</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 14 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-14-increase-openness-federal-science-activities-open-science>.

<sup>11</sup> Ceci n'est pas disponible en ligne, bien qu'une copie ait été partagée avec le réviseur du MEI.

---

<sup>12</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 14 est disponible au :  
<http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-14-increase-openness-federal-science-activities-open-science>.

<sup>13</sup> Consultation à Toronto, 15 septembre 2017.

<sup>14</sup> Entrevue à Ottawa le 18 septembre 2017.

## 15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada entrera en partenariat avec le secteur privé afin de mieux comprendre la façon dont les sociétés utilisent les données ouvertes, et de sensibiliser les entrepreneurs canadiens aux possibilités pour tirer profit de la valeur des données ouvertes.*

### Jalons :

*15.1. Dresser une description détaillée de 150 compagnies canadiennes qui utilisent les données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et services, créer des entreprises commerciales et sans but lucratif, optimiser leurs processus opérationnels, effectuer des recherches ou prendre des décisions fondées sur les données.*

*15.2. Lancer une plateforme en ligne [www.opendata500.com/ca](http://www.opendata500.com/ca) pour mettre en vedette les Données ouvertes 150 du Canada (Canada's Open Data 150).*

*15.3. Établir un réseau national d'utilisateurs de données ouvertes au sein de l'industrie afin de collaborer à l'élaboration de normes et de pratiques pour appuyer la commercialisation des données.*

*15.4. Collaborer avec l'industrie privée pour trois projets de démonstration afin d'illustrer le potentiel de commercialisation des données ouvertes dans les secteurs prioritaires.*

*15.5. Assurer l'incubation de 15 nouvelles compagnies fondées sur les données d'ici juin 2018.*

**Institution responsable :** L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev) en collaboration avec l'Institut des données ouvertes (ODX)

**Institution(s) de soutien :** Communitech, Réseau canadien des médias numériques, OpenText, D2L, University of Waterloo.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO	Impact potentiel	Dans les délais?	Avancement
------------------------	-------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Oui	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
15. En général			✓		✓	✓					✓		Oui			✓	
15.1. Description détaillée de 150 compagnies			✓		✓					✓			Oui				✓
15.2. Plateforme en ligne			✓		✓					✓			Oui				✓
15.3. Réseau national de données ouvertes			✓		✓						✓		Oui			✓	
15.4. Trois projets de démonstration			✓		✓	✓					✓		Oui			✓	
15.5. 15 compagnies fondées sur les données		✓			✓						✓		Oui			✓	

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à soutenir l'utilisation par le secteur privé des données ouvertes. En tant qu'objectif secondaire, il vise à combler les lacunes dans la compréhension de la façon dont le secteur privé peut tirer parti des données ouvertes, avec pour objectif d'encourager son utilisation par les Canadiens et les Canadiennes. Bien que les jalons soient écrits d'une manière relativement claire et spécifique, il convient de noter que certains d'entre eux semblent être des extensions de jalons initiés sous le plan d'action précédent. De plus, les jalons n'élargissent pas la disponibilité ou la facilité d'utilisation de l'information au-delà des entreprises participantes, bien qu'il puisse y avoir un impact potentiel plus large en raison des activités accrues de l'ODX. Toutefois, le potentiel d'impact de l'engagement est évalué comme modéré. Son échelle limitée en termes de participation et d'impact limite également sa pertinence à la valeur de participation civique du PGO, bien que le tout soit toujours considéré comme pertinent.

### Avancement

Cet engagement devrait être complété dans les temps.

L'Institut des données ouvertes du Canada (ODX) a complété sa cartographie des entreprises canadiennes (jalon 15.1) à la fin de juin 2017 et a diffusé les résultats sur son site Web.<sup>1</sup> L'ODX a également complété et lancé la plateforme en ligne pour présenter cette information, comme requis dans le cadre du jalon 15.2.<sup>2</sup>

Afin de mettre en réseau les participants, l'ODX a effectué une tournée nationale et a affiché des rapports du Canada atlantique,<sup>3</sup> du centre du Canada,<sup>4</sup> et de l'Ouest canadien<sup>5</sup> sur leur site Web. Bien qu'il soit difficile de lier directement ce travail aux progrès réalisés dans la mise en place d'un réseau national de données ouvertes, le jalon 15.3 devrait néanmoins être réalisable dans le cadre du plan d'action.

Pour le jalon 15.4, l'auto-évaluation rapporte que les trois projets de démonstration sont dans les temps, et que l'ODX envisage d'élargir son programme pour en inclure un quatrième.<sup>6</sup>

En ce qui concerne le jalon 15.5, il est difficile d'évaluer un progrès spécifique car les activités « d'incubation » de l'ODX peuvent constituer une gamme d'éléments, incluant des conseils d'experts, de l'aide financière et des services techniques. Selon l'auto-évaluation, 64 entreprises ont participé à ses services de « conciergerie de données »,<sup>7</sup> huit entreprises dans sa « Station de données Communité »,<sup>8</sup> et huit entreprises engagées par l'intermédiaire des Projets ODX.<sup>9</sup> Cela représente des progrès substantiels, même si l'aboutissement demeure quelque peu incertain et qu'il est difficile de déterminer ce qui a été « incubé » ou non.

### Résultats préliminaires

Les programmes de l'ODX sont toujours en cours de développement, même si un participant à qui le chercheur du MEI a parlé, représentant ChillWall, a indiqué que le programme avait beaucoup aidé leur entreprise, tant en termes de soutien financier pour faire avancer leurs travaux qu'en orientation et mentorat de la part de l'équipe ODX.<sup>10</sup>

### Prochaines étapes

Le développement des affaires est un avantage important des données ouvertes, et le chercheur du MEI recommande de poursuivre cet engagement. Cependant, plusieurs acteurs de la société civile ont remis en question le niveau de fonds actuellement consacrés à la promotion du développement du secteur privé, en particulier par rapport au manque relatif de ressources disponibles pour les organisations de la société civile poursuivant des objectifs similaires. Le chercheur du MEI recommande de créer une structure parallèle pour inciter les programmes de la société civile dans ce domaine, en particulier pour utiliser et encourager l'expertise des ONG canadiennes spécialisées dans les données ouvertes en tant que vecteur d'engagement similaire à la façon dont l'ODX opère pour le secteur privé. Une voix de la société civile parallèle est également importante pour équilibrer le rôle qu'ODX joue dans l'engagement avec les producteurs de données. Si les discussions avec les autorités publiques sur les avantages et les valeurs des données ouvertes sont dominées par les voix du secteur privé, cela influera inévitablement sur la hiérarchisation et l'approche de la divulgation que ces fonctionnaires adoptent, ce qui peut refléter davantage les besoins du secteur privé plutôt que ceux de la société civile. Le chercheur du MEI recommande également d'instituer de meilleures structures de transparence pour l'ODX lui-même, y compris la publication d'informations financières solides et de rapports sur son site Web.

<sup>1</sup> Voir : [https://codx.ca/od150-results-of-150-canadian-companies-for-canada-day/?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=OD150](https://codx.ca/od150-results-of-150-canadian-companies-for-canada-day/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=OD150).

<sup>2</sup> Voir : <http://canada.opendata500.com/>.

<sup>3</sup> <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-atlantic-canada/>

<sup>4</sup> <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-central-canada/>

<sup>5</sup> <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-western-canada/>

<sup>6</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 15 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-15-stimulate-innovation-through-canadas-open-data-exchange-odx>.



---

<sup>7</sup> Voir : <https://codx.ca/services/concierge/>.

<sup>8</sup> Voir : <https://www.communitech.ca/how-we-help/workspace/communittech-data-hub/>.

<sup>9</sup> Voir : <https://codx.ca/odx-ventures/>.

<sup>10</sup> Entevue avec Michael Campanelli, 5 octobre 2017.

## 16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de normaliser et d'harmoniser davantage la diffusion de données ouvertes du gouvernement dans toutes les administrations.*

### Jalons :

*16.1. Favoriser l'adoption par tous les ordres de gouvernements des principes communs pour les données ouvertes qui sont conformes à la Charte internationale sur les données ouvertes.*

*16.2. Élaborer une liste d'ensembles de données de haute valeur et à publication prioritaire en collaboration avec les principales administrations afin de faciliter la comparaison, par les Canadiens et les Canadiennes, des données provenant de divers ordres de gouvernements.*

*16.3. Lancer un service de recherche de données ouvertes fédéré, multijuridictionnel en collaboration avec une province et un territoire ou plus, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'effectuer des recherches sur les données de diverses administrations et d'y accéder, peu en importe leur origine.*

*16.4. Organiser un Sommet national sur les données ouvertes Canada en 2017 afin de réunir les représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux en vue de collaborer à l'établissement d'un programme national d'harmonisation et d'amélioration de la prestation de données ouvertes à l'échelle du pays.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor

**Institution(s) de soutien :** Provinces, territoires, municipalités et peuples autochtones

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
16. En général			✓		✓						✓		Non			✓	



monumentale, et dont la réalisation peut s'avérer être un défi dans le plan d'action actuel.

Les rapports d'auto-évaluation du gouvernement font état de progrès limités au niveau du jalon 16.2, qui est actuellement mené en collaboration avec les provinces du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Une ébauche de plan de travail a été élaborée, avec un critère de pondération pour identifier les ensembles de données de grande valeur pour la priorisation.<sup>3</sup> Bien que la faible spécificité du jalon le rende difficile à évaluer, il semble probable que les ensembles de données seront publiés d'ici juin 2018.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a élaboré un projet de plan de travail sur un service de recherche fédérée intergouvernemental (jalon 16.3), qui sera mis à l'essai par les provinces de l'Alberta, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec.<sup>4</sup> L'auto-évaluation note que le produit livrable risque de ne pas être achevé à la fin du cycle du plan d'action, bien que cela doive être compris étant donné la nature complexe et difficile du projet.

Conformément au jalon 16.4, le Sommet canadien sur les données ouvertes s'est tenu à Edmonton du 12 au 14 juin 2017.<sup>5</sup> Lors de cet événement, le gouvernement du Canada a organisé une réunion du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert canadien le 12 juin pour discuter des domaines thématiques de collaboration à travers le pays. Ce jalon a été complété.

### Résultats préliminaires

L'un des premiers résultats de cet engagement a été un changement de ton entre les groupes de travail interjuridictionnels, ainsi qu'une augmentation de la collaboration et des réunions conjointes, selon *Open North*.<sup>6</sup> Ceci est important puisque, au sein d'un système fédéral, une collaboration solide et un engagement ouvert entre les différents niveaux de gouvernement sont des prérequis essentiels pour aligner les pratiques de données ouvertes.

### Prochaines étapes

La structure fédérale du Canada et l'incapacité du gouvernement national à obliger les homologues provinciaux et municipaux à s'y conformer signifient que ce domaine d'action risque d'être un défi à long terme. La mise en œuvre de normes communes de données ouvertes nécessitera un leadership fédéral continu, ainsi qu'un important rôle de soutien de la part d'organisations de la société civile comme *Open North*.

En plus de travailler à l'échelle de la province, le chercheur du MEI recommande que le gouvernement travaille à améliorer la mise en œuvre de normes de données ouvertes solides à l'échelle du gouvernement fédéral lui-même. Même dans le plan d'action actuel, les parties prenantes ont noté que les informations fournies par les engagements 11 (informations des bénéficiaires de subventions) et 17 (informations émanant des entreprises assujetties à la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif) ne respectaient pas les meilleures pratiques de formatage et de recherche. En effet, en termes de défis de normalisation, Mike Gifford d'*OpenConcept Consulting* a noté qu'il existe encore des différences entre les ministères concernant le format de la façon dont les dates sont écrites.<sup>7</sup> En discutant de cet engagement, *Open North* a également noté que le Canada n'a pas encore adopté la Charte internationale des données ouvertes, bien que la province de l'Ontario et la ville d'Edmonton l'aient fait.<sup>8</sup> Le chercheur du MEI recommande d'en faire un domaine prioritaire pour le prochain plan d'action.

Alors que les travaux sur la normalisation avancent, Dre Tracey Lauriault a souligné qu'il était important de maintenir l'accent sur l'intégration des ensembles de données, car ces deux éléments sont essentiels pour éliminer les frontières juridiques qui limitent l'utilisation des données.<sup>9</sup>

---

<sup>1</sup> Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.

<sup>2</sup> Voir : <http://open.canada.ca/en/blog/coming-soon-do-it-yourself-open-data-toolkit>.

<sup>3</sup> Le plan de travail est disponible pour téléchargement : <https://gccollab.ca/file/view/71053/encogwg-work-plan-draft2017-06-19frcoqwg-work-plan-draft2017-06-19> (registration required).

<sup>4</sup> Le plan de travail est disponible pour téléchargement :

<http://pilot.open.canada.ca/ckan/en/dataset/5cc8b7ea-1fb2-527c-a73f-824da6ef69a6>.

<sup>5</sup> Voir : <http://opendatasummit.ca/>.

<sup>6</sup> Consultation de Montréal, 20 septembre 2017.

<sup>7</sup> Entrevue téléphonique, 12 octobre 2017.

<sup>8</sup> Voir : <https://opendatacharter.net/adopted-by-countries-and-cities/>.

<sup>9</sup> Entrevue à Ottawa le 18 septembre 2017.

## 17. Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif

### Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada appliquera la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif (LMTSE) qui exige la déclaration de certains paiements versés aux gouvernements relativement à la mise en valeur commerciale du pétrole, du gaz et des minéraux.

### Jalons :

17.1. Entreprendre des activités de sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports afin de veiller à ce qu'elles connaissent et comprennent les processus à suivre pour publier leurs rapports selon un modèle et une présentation uniformes.

17.2. Améliorer pour le public l'accès aux rapports publiés, au moyen d'une fenêtre commune en ligne.

17.3. Chercher à harmoniser de manière plus générale la LMTSE avec la législation des autres administrations canadiennes et étrangères.

**Institution responsable :** Ressources naturelles Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
17. En général			✓		✓			✓		✓			Oui			✓	
17.1. Sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports				✓	✓					✓			Oui			✓	
17.2. Fenêtre commune en ligne			✓		✓			✓		✓			Oui			✓	

17.3. Harmoniser la LMTSE avec la législation	✓	✓								✓	Oui	✓				
--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	---	-----	---	--	--	--	--

### Contexte et objectifs

Le Canada a adopté la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif (LMTSE) dans le cadre de son deuxième plan d'action, entré en vigueur le 1er juin 2015. Cet engagement vise à améliorer la mise en œuvre de la LMTSE et à accroître l'utilité et l'accessibilité du matériel publié dans le cadre de la LMTSE en sensibilisant les entités déclarantes, en publiant des rapports sur une fenêtre commune en ligne et en harmonisant la LMTSE entre les entités administratives. Bien que les jalons de cet engagement soient clairs et ciblent un domaine d'action important, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada, un intervenant important de la société civile sur cette question, a noté que les jalons imposaient une barre relativement faible et qu'une forte accessibilité exigeait encore une amélioration significative au-delà de ce que l'engagement promet.

### Avancement

Ressources naturelles Canada a mené plusieurs activités de sensibilisation pour promouvoir la connaissance de la LMTSE (jalon 17.1), y compris l'élaboration d'un webinaire sur son site Web,<sup>1</sup> la participation à des événements à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et St. John's, et la publication d'un article dans *Rock to Road*, une publication de l'industrie.<sup>2</sup> Ressources naturelles Canada a également entrepris un sondage sur les problèmes liés aux rapports. Les résultats devraient être analysés au cours de la deuxième année de mise en œuvre. Des progrès substantiels ont été réalisés ici, et le jalon est dans les temps.

En ce qui concerne le jalon 17.2, Ressources naturelles Canada a créé un portail en ligne pour les rapports de la LMTSE.<sup>3</sup> Cela représente des progrès substantiels, et le jalon est dans les temps.

Pour le jalon 17.3, Ressources naturelles Canada signale avoir tenu des réunions bilatérales sur la LMTSE avec le Québec, le Royaume-Uni et la France pour harmoniser les normes relatives aux catégories de paiement, la définition de « bénéficiaire » et des valeurs similaires. Cela représente un progrès limité et le jalon est dans les temps.

### Résultats préliminaires

La mise en œuvre de la LMTSE progresse, comme en témoignent les rapports affichés sur le portail en ligne de Ressources naturelles Canada. Pour ce qui est de l'adoption par la société civile, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada utilise les renseignements qui ont été téléchargés, bien qu'ils soient également critiqués à l'égard des documents disponibles, comme indiqué ci-dessous.

### Prochaines étapes

Plusieurs organisations de la société civile canadienne, y compris, entre autres, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada, sont vivement intéressées par le suivi d'un plus grand nombre de renseignements sur le secteur extractif du Canada et ont déterminé qu'il s'agit d'un domaine prioritaire important. Toutefois, en utilisant le portail en ligne de Ressources naturelles Canada, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada a noté que la recherche est pratiquement inexistante et, encore plus problématique, que les rapports ne sont pas présentés en formats lisibles par machine. Le chercheur du MEI recommande de rendre ces informations conformes aux meilleures pratiques généralement promues pour les données ouvertes. Cela

comprend à la fois une accessibilité et une recherche supplémentaires sur le site Web, et l'imposition de meilleures normes de formatage pour les entreprises concernant leurs divulgations sous la LMTSE, afin de faciliter la destruction et le retraitement de cette information.

---

<sup>1</sup> Disponible au : <http://www.nrcan.gc.ca/mining-materials/estma/18184#webinar>.

<sup>2</sup> Disponible au : <https://www.rocktoroad.com/news/everything-you-need-to-know-5131>.

<sup>3</sup> À : <http://www.nrcan.gc.ca/mining-materials/estma/18198>.



## 18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier

### **Texte de l'engagement :**

*Le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires internationaux pour accroître la transparence du financement du développement international et pour échanger des compétences et des connaissances avec les pays en voie de développement afin de veiller à ce que chacun puisse tirer les avantages du gouvernement ouvert.*

### **Jalons :**

*18.1. Adopter la déclaration commune intitulée Déclaration commune sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030 du Partenariat pour un gouvernement ouvert, et tirer parti de la participation du Canada au PGO pour appuyer les engagements de la déclaration*

*18.2. Miser sur le rôle du Canada comme président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) pour appuyer les pratiques exemplaires internationales en matière de transparence de l'aide et une plus grande opérabilité entre les normes de données (p. ex., l'aide, l'approvisionnement public, les comptes publics, les identificateurs de sociétés) pour permettre une plus grande responsabilisation et améliorer l'efficacité des fonds de développement.*

*18.3. Fournir une formation et l'apprentissage par les pairs à près de 500 chefs de file des données ouvertes au gouvernement et dans la société civile de pays en voie de développement, offrir de l'assistance technique à au moins 10 pays en voie de développement, accroître la qualité et l'ambition de leurs politiques sur les données ouvertes, et évaluer l'incidence des activités de renforcement de la capacité sur les collectivités.*

*18.4. Collaborer avec des organisations et des partenaires internationaux dans les pays en voie de développement afin de procéder à la mise en œuvre de projets de données ouvertes novateurs ayant un effet sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation.*

*18.5. Pour appuyer le rôle du Canada comme partenaire de l'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN) :*

- accroître le montant de données réutilisables et de grande valeur sur l'agriculture et la nutrition à la disposition des Canadiens et des Canadiennes en formats ouverts en vertu de la licence ouverte du gouvernement du Canada; et*
- participer à la planification du sommet GODAN en septembre 2016 afin d'appuyer le programme mondial pour l'ouverture des données sur l'agriculture et la nutrition dans le monde entier.*

**Institutions responsables :** Affaires mondiales Canada, le Centre de recherche sur le développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Partenariat pour un gouvernement ouvert, Initiative internationale pour la transparence de l'aide, Données ouvertes mondiales pour l'agriculture et la nutrition, Données ouvertes pour le développement et réseaux associés

**Date de début** : Non précisée

**Date de clôture** : Non précisée

**Note de la rédaction** : Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
18. En général			✓		✓	✓	✓			✓			Oui			✓	
18.1. Programme 2030		✓			✓	✓	✓			✓			Oui			✓	
18.2. Présidence IITA		✓			✓						✓		Oui			✓	
18.3. Formation mondiale			✓		✓					✓			Oui			✓	
18.4. Projets mondiaux sur les données ouvertes		✓			✓					✓			Oui			✓	
18.5. Partenaire de GODAN			✓		✓						✓		Oui	✓			

## Contexte et objectifs

L'auto-évaluation du gouvernement indique que cet engagement vise à doter les gouvernements mondiaux et la société civile des « connaissances, outils et compétences nécessaires pour soutenir un plus grand accès du public aux données et informations ouvertes ». <sup>1</sup> Bien que la collaboration internationale soit une caractéristique principale du Partenariat pour un gouvernement ouvert, les plans d'action du PGO sont généralement conçus pour être axés sur le pays plutôt que pour stimuler les initiatives du gouvernement ouvert d'autres pays. Néanmoins, il y a des aspects de cet engagement, en particulier les jalons 18.1 et 18.5, qui ont le potentiel d'avoir un impact positif significatif sur la propre ouverture du Canada. De plus, les collaborations internationales, décrites dans les jalons 18.2 et 18.4, peuvent avoir un impact positif sur le Canada, en développant de nouvelles compétences pour mettre en œuvre des politiques de transparence et stimuler la créativité pour résoudre les défis de l'ouverture. Les jalons sont raisonnablement précis, y compris, dans la plupart des cas, l'établissement de critères tangibles de réussite et la création d'une liste des initiatives particulières avec lesquelles le Canada collaborera. Cependant, lors de l'évaluation de l'engagement, les intervenants de la consultation du MEI à Halifax ont noté qu'il était relativement modeste en ce qui concerne les initiatives gouvernementales de développement, et ont encouragé le gouvernement à penser plus ambitieusement si des engagements d'ouverture sur l'extérieur sont inclus dans les plans d'action futurs. <sup>2</sup> Quelques exemples cités par les participants étaient de penser à plus grande échelle que 500 chefs de file de données ouvertes (une empreinte relativement modeste pour un projet global) et de chercher à exporter l'expertise canadienne sur l'accès à l'information, en particulier en mettant en réseau des fonctionnaires du monde en développement et du personnel du Commissariat à l'information.

## Avancement

Pour l'étape 18.1, la consultation de l'équipe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor a indiqué que le plan d'action constitue une approbation de la Déclaration commune sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030, puisque cette dernière ne comprend plus de mécanisme formel d'approbation (cela a été confirmé avec le personnel du PGO). En ce qui concerne le suivi, le Conseil du Trésor cite un appui continu à la Charte internationale des données ouvertes et travaille avec Affaires mondiales Canada pour intégrer les principes du gouvernement ouvert dans la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030 et rendre compte des indicateurs. Cela pourrait être considéré comme un progrès substantiel, étant donné la nature relativement vague et ouverte de ce jalon.

Le Canada a été élu président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en mars 2016. Au cours de la première année de ce plan d'action, plusieurs événements ont eu lieu, notamment l'adhésion à l'Organisation mondiale de la santé, <sup>3</sup> l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, <sup>4</sup> USAID, <sup>5</sup> l'Organisation internationale pour les migrations, <sup>6</sup> la *Netherlands Enterprise Agency*, <sup>7</sup> la Société financière internationale, <sup>8</sup> l'Agence Française de Développement, <sup>9</sup> et la République de Corée. <sup>10</sup> Affaires mondiales Canada a également lancé un nouveau navigateur de projet qui donne accès à ses données de l'IITA dans une interface bilingue. <sup>11</sup> En septembre 2017, l'IITA a élargi et amélioré son portail de recherche. <sup>12</sup> Cela représente un progrès substantiel vers l'achèvement du jalon 18.2.

Données ouvertes pour le développement (OD4D) a réalisé une série d'activités au cours de la première année de mise en œuvre par rapport à la phase 18.3, y compris une série de formations à travers le programme de formation *School of Data*, <sup>13</sup> une formation de l'Organisation des États américains pour 79 participants de 10 pays, <sup>14</sup>

et d'autres activités de soutien au leadership dans le cadre d'un projet plus vaste dans les pays du Sud.<sup>15</sup> Cela représente un progrès substantiel vers l'achèvement de ce jalon, bien qu'il soit difficile de voir des impacts positifs sur le gouvernement ouvert au Canada découlant du produit livrable au moment de son exécution.

En ce qui concerne le jalon 18.4, le Conseil du Trésor et le Centre de recherches pour le développement international citent plusieurs projets, dont l'*Edo AgriHub* au Nigéria,<sup>16</sup> l'*Agriculture Open Data Package*,<sup>17</sup> le *Open Up Guide* de la Charte sur les données ouvertes en matière de corruption,<sup>18</sup> et un document sur les données ouvertes pour le changement climatique.<sup>19</sup> Cela représente des progrès substantiels vers l'achèvement de ce jalon, bien qu'il soit encore difficile de voir des avantages directs pour l'ouverture canadienne à la suite de ce travail.

Pour le jalon 18.5, selon l'auto-évaluation du gouvernement, 58 nouveaux ensembles de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont été diffusés sur le portail de données ouvertes.<sup>20</sup> Données ouvertes pour le développement, avec l'appui du Centre de recherches pour le développement international, a présenté un atelier au Sommet de GODAN, bien que cela ne corresponde pas tout à fait au jalon de la participation à la planification du Sommet. En conséquence, le chercheur du MEI évalue les progrès vers la mise en œuvre comme limités plutôt que substantiels.

Dans l'ensemble, l'engagement devrait être complété dans les temps.

### Prochaines étapes

De nombreux excellents projets ont été réalisés grâce à l'appui du Canada aux Données ouvertes pour le développement, qui ont eu un fort impact sur les données ouvertes dans les pays du Sud. Bien que ces initiatives valent la peine, on se demande si elles devraient être incluses dans le plan d'action du gouvernement ouvert du Canada, car leur cible est externe et, dans bien des cas, l'impact sur le gouvernement ouvert au Canada sera négligeable. Il s'agit d'une approche appropriée à la planification de l'aide étrangère du Canada, qui devrait absolument cibler l'impact à l'externe plutôt que de prioriser les projets qui profiteraient aux Canadiens et aux Canadiennes. Cependant, la question de savoir si cela représente la bonne approche pour un engagement de plan d'action gouvernemental ouvert est moins claire.

Sans vouloir décourager cette programmation, si le gouvernement cherche à la citer dans les futurs plans d'action du PGO, le chercheur de MEI recommande que les projets spécifiques ciblés pour l'inclusion aient un lien plus tangible avec le Canada, grâce à une participation plus active des organismes gouvernementaux canadiens au-delà du rôle de financement et de surveillance du CRDI. Par exemple, le jalon 18.5 comprend une collaboration plus active avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. En réponse aux demandes du chercheur du MEI, le CRDI a fourni une liste des projets qu'ils ont financés, notamment l'intégration d'un rôle pour les entités gouvernementales canadiennes, y compris l'événement *ConDatos* au Costa Rica<sup>21</sup> et *Red GEALC*, un réseau de leaders du gouvernement électronique d'Amérique latine et des Caraïbes.<sup>22</sup>

<sup>1</sup> [open.canada.ca/en/mtsar/commitment-18-support-openness-and-transparency-initiatives-around-world](http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-18-support-openness-and-transparency-initiatives-around-world)

<sup>2</sup> Cette consultation a eu lieu le 12 septembre 2017.

<sup>3</sup> Voir : <http://www.aidtransparency.net/news/world-health-organization-becomes-a-new-iaty-publisher>.

<sup>4</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/fao-publishes-to-iaty>

<sup>5</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/usaid>

<sup>6</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/international-organization-for-migration-joins-iaty>

<sup>7</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/netherlands-enterprise-agency-becomes-an-iaty-member>

<sup>8</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/ifc-joins-iaty>

- 
- <sup>9</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/agence-francaise-de-developpement-becomes-a-member-of-iat>
- <sup>10</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/republic-of-korea-becomes-iat-latest-publisher>
- <sup>11</sup> <http://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/?lang=eng>
- <sup>12</sup> <http://www.aidtransparency.net/news/new-d-portal-search-features-to-improve-data-use>
- <sup>13</sup> Rapports de formation disponibles au :  
[https://drive.google.com/file/d/0B\\_DxOK\\_q\\_idweWwzamhRR3RxQ0E/view](https://drive.google.com/file/d/0B_DxOK_q_idweWwzamhRR3RxQ0E/view).
- <sup>14</sup> Rapports disponibles (en Espagnol) au : <http://od4d.net/wp-content/uploads/2017/06/OAS-Jan-2017-Informe-Tecnico-Final-F.pdf>.
- <sup>15</sup> Rapports disponibles au : <http://od4d.net/result/odi-final-technical-report-2016-strengthening-southern-open-data-leadership/>.
- <sup>16</sup> "Impact Series: Using Open Data for Economic Impact in Nigeria", Données ouvertes pour le développement, 7 juin 2017. Disponible au : [od4d.net/impact-series-using-open-data-for-economic-impact-in-nigeria/](http://od4d.net/impact-series-using-open-data-for-economic-impact-in-nigeria/).
- <sup>17</sup> "Result - Introducing the Agriculture Open Data Package – BETA version", Données ouvertes pour le développement, 24 avril 2017. Disponible au : [od4d.net/result/introducing-the-agriculture-open-data-package-beta-version/](http://od4d.net/result/introducing-the-agriculture-open-data-package-beta-version/).
- <sup>18</sup> "Open Up Guide: Using Open Data to Combat Corruption", Charte sur les données ouvertes, 18 mai 2017. Disponible au : <https://opendatacharter.net/resource/open-guide-using-open-data-combat-corruption/>.
- <sup>19</sup> Disponible au : [https://docs.google.com/document/d/1D\\_Hz7o4h4ZyHxJpCqZ54UUM-BcM-YSM-zxb0JlW9h2Y/edit](https://docs.google.com/document/d/1D_Hz7o4h4ZyHxJpCqZ54UUM-BcM-YSM-zxb0JlW9h2Y/edit).
- <sup>20</sup> Voir : <http://open.canada.ca/data/en/dataset?organization=aafc-aac>.
- <sup>21</sup> Voir : <https://condatos.org/>.
- <sup>22</sup> Voir : <http://www.redgealc.net/> (en espagnol).

## Thème IV : Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde

### 19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert

#### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada créera des mécanismes permanents pour renforcer le dialogue avec la société civile à l'appui des activités du gouvernement ouvert.*

#### Jalon :

*19.1 Élaborer et maintenir un mécanisme renouvelé pour entretenir un dialogue continu et utile entre le gouvernement du Canada et les organisations de la société civile sur les questions liées au gouvernement ouvert dans l'ensemble du pays.*

*19.2 Entreprendre des activités de mobilisation ciblées pour discuter de questions liées au gouvernement ouvert dans des domaines particuliers avec les principaux intervenants de la société civile.*

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Partenaires de la société civile

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
19. En général			✓			✓					✓		Oui			✓	
19.1. Mécanisme multipartite			✓			✓					✓		Oui			✓	
19.2. Activités de mobilisation ciblées		✓				✓				✓			Oui			✓	

## Contexte et objectifs

Cet engagement vise à remédier aux faiblesses de la structure de consultation de la société civile survenue lors des deux premiers plans d'action du Canada.

L'engagement avec la société civile est un aspect essentiel de la participation au PGO. L'évaluation à mi-parcours de 2015 du MEI comprenait, parmi ses cinq principales recommandations « SMART », un appel à la restructuration du comité consultatif existant pour en faire un mécanisme de dialogue actif et permanent.<sup>1</sup>

L'importance de l'amélioration de la consultation, et plus particulièrement de l'élaboration d'un mécanisme de co-création, a également été soulevée dans chacun des quatre groupes de discussion du MEI à Halifax, Toronto, Ottawa et Montréal. En raison de son importance, l'impact potentiel de cet engagement, et en particulier du jalon 19.1, se situe entre modéré et transformateur. Cependant, l'impact potentiel du jalon 19.2 est un peu moins grand que celui du jalon 19.1, particulièrement parce qu'il semble chevaucher de manière importante les activités obligatoires du PGO. Même si les jalons eux-mêmes sont raisonnablement clairs, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada a noté qu'il existe des ambiguïtés quant à la façon dont ce mécanisme fonctionnera et a exprimé le besoin d'une solide structure de co-création.<sup>2</sup> En outre, lors des consultations des groupes de discussion, les acteurs de la société civile impliqués dans la mise en place du mécanisme ont noté que l'initiative provenait principalement de la société civile plutôt que du gouvernement, qui jouait un rôle réactif plutôt que proactif dans le développement du mécanisme.<sup>3</sup>

## Avancement

Pour la phase 19.1, au cours de la première année de mise en œuvre, les discussions entre le Secrétariat du Conseil du Trésor et les intervenants de la société civile ont abouti à un projet de mandat visant à établir un mécanisme de consultation permanent. Un processus de nomination des représentants est prévu pour l'automne, avec un lancement officiel du forum prévu pour la fin de 2017.<sup>4</sup> Des progrès substantiels ont été accomplis dans la réalisation de ce jalon, qui se déroule comme prévu.

En ce qui concerne le jalon 19.2, diverses agences ont mené des consultations liées à leurs engagements dans le cadre du PGO, y compris une consultation de l'Agence du revenu du Canada sur les règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance (Engagement 22)<sup>5</sup> et une tournée pancanadienne par l'Institut des données ouvertes (Engagement 15).<sup>6</sup> En outre, plusieurs intervenants, dont *Open North* et *Powered By Data*, ont indiqué que les consultations avec les organismes gouvernementaux au sujet de la mise en œuvre de leurs engagements dans le cadre du PGO se poursuivaient.<sup>7</sup> Cela peut être perçu comme un progrès substantiel dans la réalisation de ce jalon, bien qu'il fasse aussi double emploi avec les responsabilités de consultation existantes des pays participants au PGO.

## Résultats préliminaires

Les représentants de la société civile qui ont participé aux groupes de discussion liés à la préparation de ce rapport ont noté presque universellement que le paysage d'engagement et de consultation s'était considérablement amélioré depuis la prise du pouvoir actuel et que les portes fermées depuis des années commencent à s'ouvrir. Il serait inexact de caractériser ces changements comme découlant directement des jalons de cet engagement, puisque les changements sont antérieurs au début de ce plan d'action, ayant commencé peu après l'élection. Néanmoins, les jalons font partie de ce changement plus large, ce qui les rend pertinents.

## Prochaines étapes

Bien que les parties prenantes consultées pour ce rapport aient été globalement positives quant à la mise en place d'un mécanisme de consultation multipartite, elles

hésitaient également à attribuer trop de crédit à l'initiative telle qu'elle est actuellement. Publiez Ce Que Vous Payez — Canada a fait remarquer que le scepticisme des processus précédents persistait et qu'il attendait de voir quel impact le mécanisme aurait sur l'élaboration des politiques, et en particulier s'il suivrait un modèle de co-crédation approprié.<sup>8</sup> Le *Centre for Law and Democracy* a noté que, lors de l'élaboration du mandat, les représentants du gouvernement s'étaient opposés à un modèle de co-crédation pour l'organisme.<sup>9</sup> Lors de l'examen du développement du nouveau mécanisme, Dre Teresa Scassa a noté que le précédent groupe consultatif sur le gouvernement ouvert n'avait jamais été officiellement dissous et a exprimé l'espoir que le nouveau mécanisme soit plus organisé.<sup>10</sup> *Powered By Data* a été plus positif sur le processus et a souligné que le gouvernement faisait des progrès en termes d'engagement et de consultation.<sup>11</sup> Néanmoins, ils ont indiqué qu'il n'était toujours pas satisfaisant. En particulier, ils ont noté que les stratégies de consultation actuelles avaient peu de chances d'attirer de nouvelles personnes au-delà de la communauté relativement restreinte d'experts déjà engagés.

La consultation de la société civile est un aspect essentiel du PGO, et on ne saurait trop insister sur l'importance de cet engagement à l'égard du progrès global du gouvernement. Le chercheur du MEI recommande de continuer à faire avancer cet engagement, à la fois en élargissant le champ des consultations de la société civile et en poussant vers un niveau de co-crédation plus fort dans l'élaboration et l'exécution des plans d'action.

---

<sup>1</sup> Mary Francoli, "Rapport d'étape du Canada 2014-2015", Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Disponible au :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15\\_English\\_Final\\_0\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0_0.pdf).

<sup>2</sup> Cela a été exprimé lors d'une consultation tenue à Ottawa le 18 septembre 2017, même si, encore une fois, cela fait écho aux opinions exprimées par diverses parties prenantes.

<sup>3</sup> Cette idée a été exprimée pour la première fois par le Centre for Law and Democracy lors d'une consultation tenue à Halifax le 12 septembre 2017, mais d'autres intervenants ont cette opinion lors des conversations de suivi.

<sup>4</sup> L'appel de candidatures est affiché : [www.opengovdialogue.ca/en/apply-multistakeholder-forum.html](http://www.opengovdialogue.ca/en/apply-multistakeholder-forum.html).

<sup>5</sup> Voir les détails de la consultation : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/charities-giving/charities/resources-charities-donors/resources-charities-about-political-activities/canada-revenue-agency-registered-charities-political-activities-consultations.html>.

<sup>6</sup> Notes disponibles : [codx.ca/?s=cross+canada+tour](http://codx.ca/?s=cross+canada+tour).

<sup>7</sup> Des représentants des deux organisations ont participé à une consultation à Montréal le 20 septembre 2017.

<sup>8</sup> Exprimé lors de la Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.

<sup>9</sup> Exprimé lors de la Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.

<sup>10</sup> Exprimé lors de la Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.

<sup>11</sup> Entrevue téléphonique, 29 septembre 2017.



## 20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada favorisera une participation accrue des citoyens grâce à une plus grande collaboration et la co-création avec le public et les intervenants dans le cadre des initiatives gouvernementales et entre elles.*

### Jalons :

*20.1. Faire la promotion des principes communs qui favorisent la tenue d'un dialogue ouvert et l'adoption de pratiques communes à l'échelle du gouvernement du Canada afin de permettre l'utilisation de nouvelles méthodes pour consulter et mobiliser les Canadiens et les Canadiennes.*

- Mobiliser les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin d'assurer que ces principes et pratiques appuient une participation utile et reflètent les relations renouvelées entre les nations, entre les Inuits et la Couronne et entre les administrations gouvernementales.*

*20.2. Identifier les soutiens nécessaires (p. ex., développement des compétences, affectation des ressources, innovation technologique) pour tirer pleinement parti de la possibilité d'engagement avec les intervenants.*

*20.3. Déterminer et appuyer les processus participatifs mis en application par les ministères pour communiquer les leçons retenues et démontrer la valeur d'inclure les intervenants et les membres du public tout au long de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes ou des services.*

*20.4. Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des indicateurs du gouvernement ouvert, afin d'appuyer l'analyse comparative et l'amélioration continue.*

**Institution responsable :** Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Fonctionnaires, professionnels de l'engagement public, société civile, civic tech, citoyens.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, consultez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO	Impact potentiel	Dans les délais?	Avancement
------------------------	-------------	-------------------------------	------------------	------------------	------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Oui	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
20. En général			✓			✓		✓			✓		Oui			✓	
20.1. Promotion d'un dialogue ouvert		✓				✓					✓		Oui		✓		
20.2. Identifier les soutiens		✓				✓		✓		✓			Oui			✓	
20.3. Identifier les meilleures pratiques		✓				✓				✓			Oui		✓		
20.4. Indicateurs du gouvernement ouvert			✓			✓					✓		Oui			✓	

### Contexte et objectifs

Cet engagement vise à améliorer l'engagement du public et les processus participatifs en formant les agents publics et en instituant de nouvelles solutions techniques pour faciliter le dialogue. On notera en particulier le jalon 20.1, qui vise à susciter la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Cela reflète une promesse de campagne importante faite par le gouvernement actuel lors des dernières élections.<sup>1</sup> Il reflète également une priorité majeure en matière de droits de la personne, telle qu'évaluée dans le plus récent examen périodique universel du Canada par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.<sup>2</sup> Bien que cet engagement porte sur un domaine thématique important, plusieurs des jalons sont écrits en termes vagues, avec peu de détails sur les points de référence en matière de réussite ou même les livrables finaux. Ceci limite donc l'impact potentiel de cet engagement à modéré. Au cours des consultations, les intervenants des Premières Nations ont également évalué que le processus avait été marqué par un manque de clarté et ont exprimé leur frustration face à la lenteur du changement.<sup>3</sup>

### Avancement

À partir des ateliers qui ont eu lieu au Forum du dialogue ouvert et à GovMaker 2016, le Bureau du Conseil privé, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, a élaboré et affiché une série de principes provisoires pour les consultations et la participation du public (jalon 20.1).<sup>4</sup> Pour améliorer la capacité d'engagement des peuples autochtones, le Bureau du Conseil privé, en collaboration avec le Conseil du Trésor du Canada, a organisé des ateliers pour les fonctionnaires sur les stratégies d'engagement et a animé un atelier avec les dirigeants des Premières Nations au Sommet canadien sur les données ouvertes.<sup>5</sup> Les rapports d'auto-évaluation du gouvernement indiquent que les progrès ont été limités en ce qui concerne ce jalon, mais que les délais sont respectés. Cette

évaluation semble exacte, en partie en raison du manque de précision dans la définition de l'achèvement de ce jalon.

En ce qui a trait au jalon 20.2, le Bureau du Conseil privé a encouragé des discussions lors du Sommet canadien sur les données ouvertes et des ateliers de Civic Tech Ottawa pour améliorer les outils de consultation en ligne et a élaboré un projet pilote de réglementation électronique.<sup>6</sup> Ils ont également organisé des sessions de formation pour 135 participants, ainsi que deux formations pour les formateurs. Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise en œuvre de ce jalon, et l'échéancier est respecté.

Pour le jalon 20.3, le Bureau du Conseil privé a commandé une étude à EKOS pour évaluer les opinions du public sur l'engagement et le gouvernement.<sup>7</sup> Le Bureau du Conseil privé a également travaillé à ajouter du matériel au site Web Consultations auprès des Canadiens, en y intégrant de l'information sur les efforts de mobilisation de différents ministères.<sup>8</sup> L'auto-évaluation du gouvernement fait état de progrès limités dans la mise en œuvre de ce jalon, mais l'engagement respecte l'échéancier, ce qui semble exact.<sup>9</sup>

L'auto-évaluation du gouvernement fait état de progrès substantiels dans la mise en œuvre du jalon 20.4, en raison du travail d'élaboration d'indicateurs du gouvernement ouvert dans l'engagement 5.<sup>10</sup> Cela semble exact, bien qu'il est à noter que cela tend à être une duplication du jalon 5.3.

### Prochaines étapes

La promotion de la participation civique est un aspect essentiel du PGO. Étant donné qu'essentiellement, les jalons de cet engagement visent des améliorations à plus long terme, il s'agit d'un bon domaine à développer dans le futur. En particulier, l'engagement avec les Premières Nations est un axe de discussion essentiel, car le Canada cherche à établir des relations de nation à nation dans un contexte de siècles d'abus et de méfiance. Ce processus est encore compliqué par la diversité des nations autochtones représentées à travers le Canada, chacune ayant sa propre culture et ses propres valeurs qui doivent être reflétées dans le processus de dialogue. Néanmoins, le statut et les circonstances des Premières Nations du Canada constituent probablement le plus grand défi en matière de droits de la personne auquel le pays est confronté,<sup>11</sup> et l'engagement et la participation civique sont des prérequis essentiels à la progression dans ce cas-ci.

Le chercheur du MEI recommande de travailler avec les gouvernements des Premières Nations pour les aider à renforcer leur propre capacité d'engagement civique et de participation parmi leurs électeurs. Même si cela doit être fait avec soin, et en respectant l'autonomie des Premières Nations dans la gestion de leurs propres affaires, des offres d'assistance technique pour établir des mécanismes de consultation, conformes au travail du gouvernement canadien pour développer ces processus, pourraient néanmoins être un ajout précieux.

---

<sup>1</sup> A New Nation-to-Nation Process, Parti libéral du Canada. Disponible au : <https://www.liberal.ca/realchange/a-new-nation-to-nation-process/>.

<sup>2</sup> Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme: Canada, 8 février 2013, UN doc, A/HRC/WG.6/16/CAN/1. Disponible au : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G13/108/44/PDF/G1310844.pdf?OpenElement>.

<sup>3</sup> Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.

<sup>4</sup> Ceux-ci sont disponibles au : [github.com/canada-ca/welcome/wiki/Draft-Guiding-Principles-for-Consultations-and-Public-Engagement](https://github.com/canada-ca/welcome/wiki/Draft-Guiding-Principles-for-Consultations-and-Public-Engagement).

<sup>5</sup> Voir : <http://opendatasummit.ca/>.

---

<sup>6</sup> Voir : Lisa Fast, "A Government Minimum Viable Product – Learning from small successes & small failures", LinkedIn, 15 août 2017. Disponible au : <https://www.linkedin.com/pulse/government-minimum-viable-product-learning-from-small-lisa-fast/>.

<sup>7</sup> "Rethinking Citizen Engagement 2017", EKOS, 31 mars 2017. Disponible au : [www.ekospolitics.com/index.php/2017/03/rethinking-citizen-engagement-2017/](http://www.ekospolitics.com/index.php/2017/03/rethinking-citizen-engagement-2017/).

<sup>8</sup> Voir : <https://www1.canada.ca/consultingcanadians/>.

<sup>9</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 20 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-20-enable-open-dialogue-and-open-policy-making>.

<sup>10</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 20 est disponible au : <http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-20-enable-open-dialogue-and-open-policy-making>.

<sup>11</sup> En plus de l'importance des questions relatives aux Premières Nations dans l'Examen périodique universel du Canada, voir le dernier chapitre de Human Rights Watch sur le Canada au : <https://www.hrw.org/world-report/2017/country-chapters/canada>.

## 21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada collaborera avec ses partenaires internationaux pour promouvoir les principes du gouvernement ouvert dans le monde entier.*

### Jalons :

21.1. Participer à des forums-clés à l'échelle internationale afin de tirer des leçons d'autres pays et de communiquer nos défis et nos réussites.

21.2. Renforcer la capacité de transmettre des données ouvertes dans l'Afrique francophone à l'aide d'un appui aux processus à direction locale et à multiples intervenants, ainsi qu'un appui aux conférences internationales.

21.3. Promouvoir les principes de la Charte internationale sur les données ouvertes, participer au développement de ressources et d'outils habilitants pour la Charte, et appuyer l'élaboration du baromètre des données ouvertes de la World Wide Web Foundation par l'intermédiaire du réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de mesurer la mise en œuvre de la Charte par les gouvernements partout dans le monde.

**Institutions responsables :** Affaires mondiales Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; le Centre de recherches pour le développement international

**Institution(s) de soutien :** Partenariat pour un gouvernement ouvert, Charte des données ouvertes, La Francophonie

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
21. En général			✓		✓						✓		Oui			✓	
21.1. Forums internationaux	✓				✓						✓		Oui			✓	



ouvertes.<sup>6</sup> Des progrès substantiels ont été réalisés au niveau de cet engagement, et son achèvement est dans les temps.

### Résultats préliminaires

En réponse aux questions du chercheur du MEI, le Secrétariat du Conseil du Trésor signale un important développement des capacités découlant de l'engagement international dans la première étape, y compris un soutien visant à générer des idées d'engagement pour les futurs plans d'action.

### Prochaines étapes

L'engagement international est une composante essentielle du PGO, afin de faciliter le soutien mutuel et le transfert des meilleures pratiques entre les gouvernements participants. Cependant, le chercheur du MEI recommande que la nature prévue et les résultats de cet engagement soient énoncés plus en détail afin de fournir une feuille de route plus claire pour effectuer un suivi en matière de réussite.

Comme l'indique l'engagement 18, il serait optimal que les jalons liés au développement international mettent l'accent sur le renforcement des compétences au Canada, ou contiennent un mécanisme explicite dans la programmation afin de s'assurer que le gouvernement, la société civile et les entreprises soient bien placés pour profiter des idées et de l'expertise générées.

---

<sup>1</sup> Il convient de noter que l'apprentissage par les pairs est mentionné dans la déclaration pour un gouvernement ouvert. La déclaration est disponible à : [www.opengovpartnership.org/open-government-declaration](http://www.opengovpartnership.org/open-government-declaration).

<sup>2</sup> Voir : <http://opendatacon.org/>.

<sup>3</sup> Voir : <https://en.ogpsummit.org/osem/conference/ogp-summit/attendeelist>.

<sup>4</sup> Voir : <http://cafd.org/>.

<sup>5</sup> Voir : <http://opendatabarometer.org/4thedition/acknowledgements/>.

<sup>6</sup> Voir : [http://opendatabarometer.org/?\\_year=2016&indicator=ODB](http://opendatabarometer.org/?_year=2016&indicator=ODB) and <https://opendatacharter.net/who-we-are/>.

## 22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada lancera des consultations publiques et mobilisera la population pour appuyer un meilleur accès à des données et à des publications fiscales statistiques de grande valeur; l'équité accrue des règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance; et une meilleure compréhension des facteurs qui touchent les faibles taux de participation aux prestations.*

### Jalons :

22.1. *Mener une consultation en ligne auprès des Canadiens et des Canadiennes afin de mesurer la satisfaction du public relativement aux publications fiscales statistiques et aux données connexes, et son intérêt à leur égard.*

22.2. *Mobiliser les organismes de bienfaisance enregistrés, le public et d'autres intervenants du secteur caritatif afin de préciser les règles qui régissent les activités politiques des organismes de bienfaisance.*

- *Mener des séances de consultation en ligne et en personne sur les renseignements qui sont nécessaires, la forme que devrait prendre toute règle future et la meilleure façon de les communiquer aux intervenants et au grand public.*

22.3. *Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone afin qu'ils puissent mieux comprendre les enjeux, les causes profondes et les écarts de données qui pourraient empêcher les personnes qui ont droit aux prestations de les percevoir.*

**Institution responsable :** Agence du revenu du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour le texte d'engagement complet, visitez :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_AP3FR\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3FR_0.pdf)

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO				Impact potentiel				Dans les délais?	Avancement			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Tech. et innovation pour la transparence et la	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur		Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé
22. En général			✓		✓	✓					✓		Oui			✓	



22.1. Consultations sur les statistiques fiscales			✓			✓								Oui		✓			
22.2. Préciser les règles entourant les organismes de bienfaisance			✓			✓							✓	Oui			✓		
22.3. Consultation entourant les prestations des Autochtones			✓			✓						✓		Oui					✓

### Contexte et objectifs

Parmi les activités les plus controversées du gouvernement précédent, mentionnons la pratique consistant à effectuer des vérifications fiscales des organismes de bienfaisance engagés dans des activités politiques, d'autant plus qu'elles étaient largement perçues comme visant leurs opposants politiques. Journalistes canadiens pour la liberté d'expression (CJFE) ont décrit les vérifications comme étant « une attaque directe contre la liberté d'expression ». <sup>1</sup> Dès son entrée en fonction, le gouvernement actuel a ordonné l'arrêt de ces vérifications et, plus important encore, s'est engagé à entreprendre une série de réformes pour prévenir de tels abus et à améliorer l'engagement de l'Agence du revenu du Canada auprès des Canadiens et des Canadiennes. Cet engagement vise à répondre à cet important domaine prioritaire. Les jalons sont conçus de manière relativement claire et spécifique, bien que le jalon 22.3 donne relativement peu de détails sur la façon dont une consultation potentiellement vaste et diversifiée aura lieu. Cependant, sauf dans le contexte particulier des vérifications de l'Agence du revenu du Canada contre des organismes de bienfaisance, ces jalons ne sont liés que tangentiellement aux valeurs du PGO. L'impact potentiel élevé du processus de réforme sur les règles des organismes de bienfaisance, du fait que les audits constituent une menace majeure pour l'engagement civique, combiné au faible impact et à la faible pertinence des jalons 22.1 et 22.3, signifie que l'impact potentiel global est modéré.

### Avancement

Pour le jalon 22.1, l'Agence du revenu du Canada a publié un sondage en ligne sur les opinions à l'égard des données statistiques en matière d'impôts en août 2016. <sup>2</sup> Cependant, l'auto-évaluation du gouvernement indique que la participation a été trop faible pour générer suffisamment de données. <sup>3</sup> En réponse aux questions du chercheur du MEI, l'Agence du revenu du Canada a indiqué que le format est en train d'être amélioré pour tenter d'y remédier, avec une relance prévue en décembre 2017 pour des résultats qui seront compilés et analysés d'ici juin 2018 en matière de rapports préliminaires. Ceci est considéré comme un progrès limité dans la mise en œuvre, bien que l'Agence du revenu du Canada se soit dite sûre que l'étape serait terminée à temps, ce qui semble réaliste.

Pour le jalon 22.2, le gouvernement a mené une série robuste de consultations entourant la clarification des règles régissant les organismes de bienfaisance et l'engagement politique, au cours desquelles près de 20 000 demandes écrites ont été reçues. <sup>4</sup> Les acteurs de la société civile qui ont participé au processus,

notamment le *Centre for Law and Democracy*,<sup>5</sup> ont généralement parlé de manière positive de la consultation ainsi que des recommandations de réforme qu'elle a suscitées.<sup>6</sup> L'auto-évaluation du gouvernement note cela comme terminé, mais il est difficile d'évaluer si les règles ont été « clarifiées » puisque la consultation n'a pas encore eu d'impact sur les règles de l'ARC elles-mêmes, dont l'ambiguïté est la source de la confusion. Cependant, étant donné que la consultation a donné lieu à de fortes recommandations de réforme, cela devrait être facile à réaliser dans le cycle du plan d'action actuel.

Pour le jalon 22.3, l'Agence du revenu du Canada a mené des recherches sur l'opinion publique auprès des communautés autochtones et des populations vulnérables, y compris les Autochtones vivant en milieu urbain, au printemps 2017.<sup>7</sup> Ce jalon a été complété, bien que l'auto-évaluation rapporte que l'information qui a été recueillie au cours de ces consultations est toujours en cours de traitement par une équipe de projet spéciale, afin de déterminer les prochaines étapes pour appliquer ces résultats.<sup>8</sup>

### Résultats préliminaires

Il n'y a aucune indication d'effets précoces au niveau des jalons 22.1 et 22.3. En ce qui concerne le jalon 22.2, l'espace civique s'est considérablement amélioré à la suite de la suspension des vérifications fiscales.<sup>9</sup> Celles-ci ont non seulement eu un impact négatif majeur sur les organismes de bienfaisance audités, mais ont agi comme une épée de Damoclès sur l'ensemble du secteur sans but lucratif, refroidissant le potentiel de discours et d'engagement politique.<sup>10</sup> Cette situation s'est certainement améliorée maintenant que la menace immédiate a disparu, mais il reste à voir si des changements seront mis en œuvre pour empêcher un recours futur potentiel de l'ARC à cibler les opposants politiques.

### Prochaines étapes

Cet engagement, et en particulier le jalon lié aux activités politiques des organismes de bienfaisance, est une tentative de tourner la page sur une période particulièrement difficile pour l'engagement civique au Canada. Toutefois, pour ce qui est de mettre fin aux abus, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada, le Conseil unitarien canadien et le *Centre for Law and Democracy* ont tous noté que la véritable question sera de savoir si la consultation mène à des réformes substantielles des organismes de bienfaisance.<sup>11</sup> Si cela n'est pas réalisé à la fin de ce cycle du plan d'action, le chercheur du MEI recommande d'aborder cette importante priorité dans le prochain plan d'action du Canada.

Fred Vallance-Jones et les Journalistes canadiens pour la liberté d'expression ont tous deux indiqué que si les examens des règles de l'ARC étaient menés à bien, le gouvernement pourrait également examiner leur approche de financement du journalisme et se demander si cela devrait être inclus dans les activités de bienfaisance.

---

<sup>1</sup> Tel qu'exprimé lors de la Consultation de Toronto sur le MEI le 15 septembre 2017.

<sup>2</sup> Le sondage est disponible au :

<https://sondages.outsidesoft.com/Engine/Default.aspx?surveyID=90870edd-0d52-4cd9-b03d-11f7bcb8b6e8&ds=6E&idlang=EN&respondent=dbd35b7a-247c-40f6-bbe2-dc2fa163464d>.

<sup>3</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 22 est disponible au :

<http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-22-engage-canadians-improve-key-canada-revenue-agency-services>.

<sup>4</sup> "The Canada Revenue Agency's online consultation on charities' political activities", Agence du revenu du Canada, 20 décembre 2016. Disponible au : <https://www.canada.ca/en/revenue->

---

[agency/services/charities-giving/charities/whats-new/canada-revenue-agencys-online-consultation-on-charities-political-activities.html](https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/charities-giving/charities/whats-new/canada-revenue-agencys-online-consultation-on-charities-political-activities.html).

<sup>5</sup> Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.

<sup>6</sup> "Report of the Consultation Panel on the Political Activities of Charities", Groupe consultatif sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, 31 mars 2017. Disponible au : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/charities-giving/charities/resources-charities-donors/resources-charities-about-political-activities/report-consultation-panel-on-political-activities-charities.html>.

<sup>7</sup> "Qualitative Research: The Experiences of Indigenous Communities with Tax Filing", Préparé par Phoenix Strategic Perspectives Inc. pour l'Agence du revenu du Canada, Juin 2017. Disponible au : [epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada\\_revenue\\_agency/2017/040-16-e/report.pdf](https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada_revenue_agency/2017/040-16-e/report.pdf). "Barriers Associated with Tax Filing in Vulnerable Populations Qualitative Research", Agence du revenu du Canada, 24 mars 2017. Disponible au : [epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada\\_revenue\\_agency/2017/103-16-e/vulnerable\\_report\\_en\\_codes.html](https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada_revenue_agency/2017/103-16-e/vulnerable_report_en_codes.html).

<sup>8</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation pour l'engagement 22 est disponible au :

<http://open.canada.ca/en/mtsar/commitment-22-engage-canadians-improve-key-canada-revenue-agency-services>.

<sup>9</sup> Bruce Campion-Smith and Alex Ballingall, "Liberals suspend tax audits of political charities", Toronto Star, 4 mai 2017. Disponible au : <https://www.thestar.com/news/canada/2017/05/04/ottawa-urged-to-give-charities-more-freedom-to-speak-out.html>.

<sup>10</sup> Conseil unitarien canadien, Consultation de Toronto, le 15 septembre 2017.

<sup>11</sup> Exprimé lors de la consultation d'Ottawa le 18 septembre 2017, de la consultation de Toronto le 15 septembre 2017 et de la consultation d'Halifax le 12 septembre 2017, respectivement.

## V. Recommandations d'ordre général

Les intervenants de la société civile ont exprimé le désir de mener de plus grandes consultations et de donner suite aux engagements concernant l'accès à l'information, la réglementation de l'espace civique et l'engagement avec les Premières Nations. La nécessité de consacrer un financement spécifique aux engagements du PGO demeure une priorité importante. Lors des consultations, les chercheurs et la société civile ont exprimé un malaise commun concernant l'impact de la consolidation sur l'accessibilité des données ouvertes, suggérant que l'intégration des bases de données existantes pourrait être une meilleure solution que les efforts actuels d'homogénéisation des données ouvertes.

Cette section vise à informer le développement du prochain plan d'action et guider l'achèvement du plan d'action actuel. Il est divisé en deux sections : 1) les priorités de la société civile et du gouvernement identifiées lors de l'élaboration de ce rapport et 2) les recommandations du MEI.

### 5.1 Priorités des parties prenantes

Comme lors des consultations précédentes, la société civile a qualifié la réforme de la Loi sur l'accès à l'information de priorité majeure tant pour le reste de ce plan d'action que pour le suivant, principalement parce que les changements législatifs qui ont été introduits jusqu'ici sont loin de ce qui était attendu et de ce qui est nécessaire. La société civile a également exprimé le désir de poursuivre les réformes des règles fiscales touchant les organismes de bienfaisance, conformément à l'engagement 22, ainsi que de poursuivre les efforts visant à améliorer l'engagement avec les Premières Nations, conformément à l'engagement 20.

Pour l'avenir, la société civile a généralement exprimé le besoin d'une consultation plus solide pour le futur plan d'action, avec un appel spécifique pour un modèle de co-création. Le mécanisme multipartite est une bonne première étape à cet égard, bien que cela dépende en grande partie de la manière dont le mécanisme est effectivement mis en œuvre. Les consultations avec les parties prenantes de la société civile ont également révélé une préoccupation plus générale concernant la stratégie de données ouvertes du gouvernement. Plus précisément, le regroupement de ces données dans le portail central de données ouvertes du gouvernement privait les chercheurs de la fonctionnalité, de l'accessibilité et du contexte, qui sont des éléments essentiels, et cette consolidation pouvait être régressive pour les renseignements hébergés par des organismes tels que Statistique Canada et Ressources naturelles Canada, qui ont développé indépendamment des solutions qui permettent une présentation et une livraison supérieures à celles du portail consolidé.

### 5.2 Recommandations du MEI

#### **Accueillir la co-création dans le prochain plan d'action**

Une recommandation fondamentale pour le développement du prochain plan d'action est d'améliorer la consultation, y compris la construction d'un processus de co-création robuste, conformément aux normes de participation et de co-création du PGO.<sup>1</sup> Bien que la plupart des intervenants de la société civile interrogés dans le cadre de l'élaboration de ce rapport aient participé au processus de consultation pour élaborer le plan d'action actuel du Canada, il existait un sentiment commun que le gouvernement était entré dans la consultation avec une idée assez claire des

engagements qu'il cherchait à inclure et, au mieux, les participants de la société civile pouvaient apporter des modifications mineures à ces plans. Le *Centre for Law and Democracy* suggère qu'une période de consultation plus longue soit nécessaire pour développer les propositions, avec un besoin particulièrement important d'un débat plus approfondi autour de l'ébauche, une fois celle-ci publiée.<sup>2</sup> Le *Centre for Law and Democracy* a également suggéré qu'à tout le moins, il fallait un mécanisme solide permettant à la société civile de rejeter ou d'exprimer sa désapprobation face à un engagement à l'aide du mécanisme multipartite.

Une idée connexe qui est actuellement à l'étude par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et qui mérite d'être poursuivie, consiste à nommer des « champions » de la société civile pour chaque engagement, qui peuvent servir de points de contact pour l'évaluation et l'engagement continu.

### **Rechercher la participation en dehors des « suspects habituels »**

Accroître la participation au-delà de la communauté relativement petite des données ouvertes et de la transparence est un autre défi important pour la prochaine phase du processus de consultation. Bien que cela puisse être difficile, un moyen d'étendre la portée de ces événements pourrait être de confier les responsabilités organisationnelles aux partenaires basés dans les régions cibles, en les finançant pour organiser une consultation, plutôt que de gérer chaque événement de manière centralisée. Cette approche pourrait être particulièrement utile pour accroître la participation des intervenants francophones et des Premières Nations, qui pourraient hésiter à participer à un événement qui serait « détenu » par Ottawa.

### **Élaborer des jalons clairs et précis**

Une autre valeur importante à garder à l'esprit lors de l'élaboration du prochain plan d'action du Canada consiste à élaborer des jalons précis, mesurables et vérifiables. À l'heure actuelle, de nombreux produits livrables du plan d'action sont consacrés à « améliorer » ou à « renforcer » des systèmes particuliers, sans critères de référence clairs au-delà de ces valeurs générales. Cela rend difficile la notation des progrès et l'impact potentiel, mais plus important encore, cela prive le plan d'action d'une grande partie de sa direction et de sa vision, même si les engagements abordent des domaines thématiques d'importance vitale. La spécificité comporte des risques, à savoir un risque accru d'échec si le plan d'action définit clairement ses produits livrables en termes clairs et sans équivoque. Mais ce niveau de précision est également nécessaire afin de garantir de solides progrès, en harmonie avec l'ampleur ambitieuse du dernier plan d'action du Canada.

### **Consacrer des ressources spécifiques aux engagements du PGO**

Dans le rapport 2015 du MEI, l'une des recommandations SMART était de garantir que les engagements dans les futurs plans d'action soient soutenus par des ressources adéquates pour faciliter le travail des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre du plan. Cela est toujours un problème. Les progrès du PGO au Canada seraient grandement améliorés si le gouvernement réservait un budget spécifique pour la mise en œuvre du PGO. En l'absence de financement direct, les ministères sont forcés d'élaborer leurs engagements de manière trop vague, de prendre en compte l'incertitude quant au niveau de ressources qu'ils seront en mesure d'affecter à l'engagement ou d'élaborer les engagements du plan d'action sur la base des domaines d'action pour lesquels ils ont déjà obtenu un financement, ce qui annule la possibilité de recourir à des consultations substantielles de la société civile.

### **Adopter des réformes solides de la Loi sur l'accès à l'information**

Des appels à la mise à jour de la Loi sur l'accès à l'information du Canada sont une caractéristique constante des conversations du gouvernement ouvert depuis des années. Bien que l'inclusion de l'accès à l'information comme premier engagement dans le plan d'action actuel ait suscité des espoirs, cela semble avoir été trompeur, car, malgré une nouvelle série d'études et de commentaires, de solides améliorations ne se sont toujours pas matérialisées. L'accès à l'information est un pilier central du gouvernement ouvert, de sorte que le manque de progrès du Canada à l'égard de cet indicateur critique commence à faire de l'ombre à l'excellent travail accompli ailleurs. Des consultations et des études répétées ont abouti à des conclusions fondamentalement identiques sur les changements minimums à apporter : élargir le droit de déposer des demandes d'accès au conseil des ministres et au cabinet des premiers ministres, créer une obligation de documenter pour les fonctionnaires, établir des délais pour répondre aux demandes, réduire ou supprimer les frais d'accès (ceci a été partiellement atteint par une directive provisoire de mai 2016, mais qui doit encore être officialisée), et restreindre les exceptions excessives et les soumettre à un test de préjudice et à une dérogation obligatoire d'intérêt public. Le plan d'action actuel du Canada se termine par un autre examen de la Loi sur l'accès à l'information en 2018. Le prochain plan d'action du Canada devrait s'engager à entreprendre des réformes précises qui permettront enfin à la loi d'être transposée au XXI<sup>e</sup> siècle.

### **S'engager auprès des Premières Nations du Canada à promouvoir la transparence**

L'un des défis les plus difficiles et les plus importants auxquels le gouvernement canadien est confronté consiste à rétablir les relations avec les peuples autochtones du Canada. Bien que cela figure directement dans l'engagement 20 du plan d'action actuel, il ne fait aucun doute qu'il représente également un défi plus vaste et à plus long terme qui dépassera largement l'échéancier et même l'échelle du cycle actuel du plan d'action du Canada.

La relation entre le Canada et les Premières Nations est confrontée à des défis particuliers lorsqu'on la considère sous l'angle de l'ouverture. Les intervenants des Premières Nations consultés pendant la préparation de ce rapport ont parlé sans équivoque de la nécessité de la souveraineté des données et d'exercer un contrôle local sur l'information recueillie par et au sujet des communautés des Premières Nations. Cependant, il existe une tension potentielle entre cette idée et la tendance générale à l'ouverture à travers les structures gouvernementales du Canada. Le gouvernement du Canada ayant mis en place de vastes initiatives d'ouverture, l'information transférée au contrôle des Premières Nations pourrait devenir moins accessible. Pour aller de l'avant, il faut examiner attentivement les droits des Premières Nations dans le contexte de l'intérêt général, tant au Canada que chez les Premières Nations, en ce qui concerne l'accès libre et ouvert à l'information. Le chercheur du MEI recommande que le Canada cherche une solution qui reconnaisse et facilite la souveraineté des données, mais qui établisse également des mécanismes pour s'assurer que l'information demeure ouverte et accessible sous la supervision de ses nouveaux délégués.

La gouvernance de l'information des Premières Nations est un autre domaine prioritaire important. Le droit à l'information est un droit de la personne, et c'est un droit auquel les membres des Premières Nations ont droit sans équivoque, particulièrement en ce qui concerne leurs propres structures de leadership. En même temps, tout effort de transparence dans les structures de gouvernance des Premières Nations ne peut provenir que des communautés des Premières Nations. Il y a des raisons évidentes pour lesquelles l'histoire du Canada empêche l'imposition de mesures d'ouverture, même si l'ouverture profite à tous. Par conséquent, les

champions des données ouvertes au sein des communautés des Premières Nations désignent un groupe important de parties prenantes pour encourager et aider à autonomiser, par le biais d'un soutien direct, la formation en gestion des données et le droit à l'information, etc. Dans ce contexte, les principes de co-création décrits ci-dessus sont particulièrement importants, et le Canada pourrait envisager de mettre en place un processus spécial d'engagement avec les Premières Nations, idéalement pour travailler à la promotion de plans de coopération sur les données ouvertes, dans le cadre de l'élaboration de leur prochain plan d'action.

Les conversations avec les intervenants des Premières Nations et avec les fonctionnaires actifs dans ce domaine d'engagement confirment une conviction (exprimée) que la coopération doit se faire de nation à nation. Cependant, au niveau de base, le Canada a néanmoins un rôle à jouer pour défendre les avantages de l'ouverture et aider à former et à outiller les champions des données ouvertes des collectivités des Premières Nations avec les ressources nécessaires pour mener des politiques d'ouverture progressives.

### **Mettre l'accent sur l'accessibilité et la facilité d'utilisation**

Dans les consultations du MEI à l'échelle du pays, les plaintes concernant la progression des données ouvertes du Canada portaient moins sur le volume total d'information publiée et davantage sur l'accessibilité, la facilité d'utilisation et la contextualisation du matériel diffusé. Une partie importante de la réponse du Canada a été la centralisation du matériel en un seul portail Web à l'adresse [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca).

Alors que la centralisation peut certainement simplifier les choses, il y a des pièges à cette approche. En particulier, les parties prenantes ont signalé que cette centralisation pourrait dépouiller les données de leur contexte d'origine et que les protocoles de diffusion originaux, tels que conçus par les créateurs de l'information, auraient pu être plus faciles à utiliser et de meilleure qualité. On craint également que la tendance à l'uniformité ne limite la capacité d'innovation des ministères plus avancés.

Dans cette optique, le Conseil du Trésor devrait mettre l'accent sur l'élimination des cloisonnements ministériels afin d'intégrer les systèmes de publication des différents ministères, et promouvoir des normes communes et des améliorations à la culture de la gestion des données, plutôt que de faire la promotion d'une uniformité et d'une consolidation plus larges.

Tableau 5.1 : Cinq recommandations essentielles

1	Améliorer les consultations pour le prochain plan d'action, y compris les normes de co-création
2	Consacrer des ressources spécifiques à la mise en œuvre des engagements du PGO
3	Travailler avec les Premières Nations du Canada pour développer des engagements mutuels dans le but d'améliorer l'ouverture, l'engagement et la transparence
4	Adopter des réformes solides de la Loi sur l'accès à l'information
5	Exploiter l'expertise existante en matière de données ouvertes du Canada afin de renforcer l'accessibilité et la facilité d'utilisation des informations publiées

---

<sup>1</sup> Disponible au : [http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/OGP\\_Participation-Cocreation-Standards20170207.pdf](http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/OGP_Participation-Cocreation-Standards20170207.pdf).

<sup>2</sup> Exprimé lors de la Consultation d'Halifax, 12 septembre 2017.



## VI. Méthodologie et sources

Le rapport à mi-parcours du MEI est rédigé par des chercheurs de gouvernance réputés provenant de chaque pays participant au PGO. Tous les rapports du MEI sont soumis à un processus de contrôle qualité pour s'assurer que les normes les plus élevées de recherche et de diligence raisonnable ont été appliquées.

L'analyse des progrès sur les plans d'action du PGO est une combinaison d'entrevues, de recherche documentaire, et de commentaires provenant de réunions des parties prenantes non gouvernementales. Le rapport du MEI se fonde sur les conclusions du propre rapport d'auto-évaluation du gouvernement et d'autres évaluations des progrès relatées par la société civile, le secteur privé, ou des organisations internationales.

Chaque chercheur du MEI tient des réunions des parties prenantes afin d'assurer une représentation exacte des événements. Compte tenu des contraintes budgétaires et d'échéancier, le MEI ne peut pas consulter toutes les parties intéressées ou touchées. Par conséquent, le MEI vise la transparence méthodologique, et donc, si possible, rend public le processus d'engagement des parties prenantes dans la recherche (détaillé plus loin dans cette section.) Dans ces contextes nationaux où l'anonymat des informateurs, qu'ils soient gouvernementaux ou non gouvernementaux, est nécessaire, le MEI se réserve le droit d'être en mesure de protéger l'anonymat des informateurs. En outre, en raison des limites nécessaires de la méthode, le MEI encourage fortement l'apport de commentaires sur les projets publics de chaque rapport.

Chaque rapport est soumis à un processus de contrôle et d'évaluation en 4 étapes:

1. Évaluation du personnel: Le personnel du MEI examine le rapport pour la grammaire, la lisibilité, le contenu et le respect de la méthodologie du MEI
2. Panel d'experts international (PEI): Le PEI examine le contenu du rapport dans le but d'obtenir des preuves rigoureuses pour étayer les résultats, évalue dans quelle mesure le plan d'action met en application les valeurs du PGO et fournit des recommandations techniques pour améliorer la mise en œuvre des engagements et la réalisation des valeurs du PGO à travers le plan d'action dans son ensemble. (Voir plus bas pour l'adhésion au PEI)
3. Évaluation de prépublication: Le gouvernement et certaines organisations de la société civile sont invités à fournir des commentaires sur le contenu du projet de rapport du MEI
4. Période de consultation publique: Le public est invité à fournir des commentaires sur le contenu du rapport préliminaire du MEI

Ce processus d'examen, y compris la procédure d'inclusion des commentaires recueillis, est décrit plus en détail dans la section III du Manuel des procédures.<sup>1</sup>

### Entrevues et groupes de discussion

Chaque chercheur national effectuera au moins un événement de collecte de renseignements du public. Il faut prendre soin d'inviter les parties prenantes se trouvant à l'extérieur de la liste des « suspects habituels » qui participent déjà aux processus existants. Des moyens complémentaires peuvent être nécessaires pour recueillir les points de vue des intervenants d'une manière plus importante (par exemple, des enquêtes en ligne, des réponses écrites, des entrevues de suivi). En outre, les chercheurs effectuent des entretiens spécifiques auprès des organismes responsables lorsque les engagements nécessitent plus d'informations que celles fournies dans l'auto-évaluation ou celles qui sont accessibles en ligne.

Pour la préparation de ce rapport, le chercheur du MEI a tenu une série de quatre groupes de consultation avec des participants de la société civile et du milieu universitaire. La première a eu lieu à Halifax le 12 septembre 2017 et a attiré des participants de la Fédération des contribuables canadiens et du *Centre for Law and Democracy*, ainsi que Fred Vallance-Jones de la University of King's College. La deuxième a eu lieu à Toronto le 15 septembre 2017 et a réuni des participants des Journalistes canadiens pour la liberté d'expression, de l'Association canadienne des journalistes et du Conseil unitarien canadien. La troisième a eu lieu à Ottawa le 18 septembre 2017 et a réuni des participants du Centre de gouvernement de l'information des Premières Nations, Canarie, Publiez Ce Que Vous Payez — Canada et Savoir et Démocratie, ainsi que Dre Teresa Scassa de l'Université d'Ottawa et Ernie Boyko, un expert en données ouvertes. La quatrième a eu lieu à Montréal le 20 septembre 2017 et a réuni des participants de *Powered by Data et Open North*, ainsi que Josée Plamondon, une bibliothécaire numérique. À chaque consultation, on a d'abord demandé aux participants ce qu'ils pensaient des efforts d'engagement, de sensibilisation et de consultation du gouvernement. Cela a été suivi d'une discussion ciblée sur le plan d'action, avec un accent particulier sur les engagements les plus directement liés aux spécialisations des participants.

En plus des groupes de discussion, des entrevues individuelles ont été réalisées avec Dre Mary Francoli et Dre Tracey Lauriault de l'Université Carleton le 19 septembre. Le chercheur du MEI a également mené de courtes entrevues avec Camille Callison, bibliothécaire autochtone, et Paul Whitney, expert en bibliothéconomie et gestion des données, en marge d'une réunion des commissions sectorielles de la Commission canadienne pour l'UNESCO le 2 octobre.

Pour enrichir ces engagements directs, le chercheur du MEI a mené des entretiens téléphoniques avec Michael Lenczner de *Powered By Data* le 29 septembre, Jean-Noé Landry d'*Open North* le 3 octobre, Michael Campanelli de *ChillWall* le 4 octobre, Leslie Fournier-Dupelle du Commissariat à la protection de la vie privée le 5 octobre, Bonnie Healy du Centre de gouvernement de l'information des Premières Nations de l'Alberta le 11 octobre, Mike Gifford d'*OpenConcept Consulting Inc.* le 12 octobre, Gwen Phillips de la *First Nations Data Governance Initiative* de la Colombie-Britannique le 13 octobre et Kevin Tuer du *Waterloo Data Hub* le 13 octobre.

Du côté gouvernemental, le chercheur du MEI a communiqué en personne avec le personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor le 18 septembre 2017 à Ottawa pour discuter du contexte opérationnel général de la mise en œuvre du PGO au Canada. Sur la base de cette conversation, ainsi que de la liste de contacts fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor, il a communiqué par courriel avec d'autres responsables du Conseil du Trésor, ainsi qu'avec des fonctionnaires du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, le Bureau du contrôleur général, Environnement et Changement climatique Canada, Statistique Canada, l'École de la fonction publique du Canada, Affaires mondiales Canada, le ministère des Finances, le Bureau du Conseil privé, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère du Patrimoine canadien et Ressources naturelles Canada. Il s'est également entretenu par téléphone avec des représentants du Bureau du Conseil privé, du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et de Ressources naturelles Canada.

### **À propos du Mécanisme d'évaluation indépendant**

Le MEI représente l'un des principaux moyens par lesquels le gouvernement, la société civile et le secteur privé peuvent suivre le développement du gouvernement et la mise en œuvre des plans d'action du PGO sur une base biannuelle. La conception de la recherche et le contrôle de la qualité de ces rapports sont réalisés par le Panel d'experts international, composé de spécialistes en matière de

transparence, participation, responsabilisation et méthodes de recherche en sciences sociales.

La composition actuelle du Panel d'experts international est:

- César Cruz-Rubio
- Hazel Feigenblatt
- Mary Francoli
- Brendan Halloran
- Hille Hinsberg
- Anuradha Joshi
- Jeff Lovitt
- Fredline M'Cormack-Hale
- Showers Mawowa
- Ernesto Velasco

Une petite équipe basée à Washington, DC, guide les rapports à travers le processus du MEI, en étroite collaboration avec le chercheur. Les questions et commentaires à l'égard de ce rapport peuvent être adressés au personnel au [irm@opengovpartnership.org](mailto:irm@opengovpartnership.org)

---

<sup>1</sup> Manuel des procédures du MEI, V.3 : <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

## VII. Annexe — Conditions d'admissibilité

Le Secrétariat permanent du PGO rassemble les critères d'admissibilité sur une base annuelle. Ces résultats sont présentés ci-dessous.<sup>1</sup> Le cas échéant, les rapports du MEI discuteront du contexte entourant les progrès ou la régression par rapport aux critères spécifiques dans la section Contexte du pays.

En septembre 2012, le PGO a décidé de commencer à fortement encourager les gouvernements à adopter des engagements ambitieux par rapport à leur admissibilité.

Table 7.1: Conditions d'admissibilité pour le Canada

Critères	2011	Présentement	Changement	Explication
Transparence budgétaire	S.O.	S.O.	Aucun changement	4 = Proposition de budget de la direction et rapport d'audit publié 2 = L'un des deux est publié 0 = Aucun n'est publié
Accès à l'information	4	4	Aucun changement	4 = Loi sur l'accès à l'information (LAI) 3 = Disposition constitutionnelle de la LAI 1 = Ébauche de la LAI 0 = Aucune LAI
Déclaration d'actifs	4	4	Aucun changement	4 = Loi sur la divulgation des actifs, des données publiques 2 = Loi sur la divulgation des actifs, aucune donnée publique 0 = Aucune loi
Engagement des citoyens (Résultat brut)	4 (10.00)	4 (10.00)	Aucun changement	<i>Résultat brut — Index de participation citoyenne de l'EIU</i> 1 > 0 2 > 2.5 3 > 5 4 > 7.5
<b>Total / Possible (Pourcentage)</b>	12/12 (100 %)	12/12 (100 %)	Aucun changement	75 % de points possibles pour être admissibles

<sup>1</sup> Pour plus d'information, voir <http://www.opengovpartnership.org/how-it-works/eligibility-criteria>.